



HISTOIRE et DESCRIPTION

DE LA

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE

DE GENÈVE,

PAR

E.-H. GAULLIEUR,
professeur d'histoire à l'académie de cette ville.

(Extrait de la *Revue Suisse*, année 1852).



NEUCHATEL,
IMPRIMERIE DE HENRI WOLFRATH.

1853.

LES

BIBLIOTHÈQUES DE LA SUISSE.

I.

BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE.

Nous ne pouvons mieux commencer la description des principales bibliothèques de la Suisse, pour laquelle nous réunissons depuis bien des années des matériaux nombreux, qu'en retraçant les destinées de celle de Genève, l'une des plus anciennes en date, et l'une des plus remarquables aujourd'hui. Par l'effet d'heureux accroissemens, et grâce à une série d'administrations plus ou moins éclairées et vigilantes, mais constamment probes et dévouées, cette collection de livres peut figurer, surtout en raison de ses magnifiques manuscrits ornés de miniatures, à côté des bibliothèques importantes de l'Europe lettrée.

Sans doute qu'avant la Réformation il existait déjà à Genève plusieurs dépôts de livres manuscrits et imprimés ; les évêques, le chapitre de Saint-Pierre, les divers couvents avaient tous réuni un certain nombre de volumes à leur usage. C'est du moins ce qu'on peut induire des souscriptions placées en tête ou à la fin de maint ouvrage ancien que l'on rencontre parfois dans la circulation. Mais les données précises sur ces collections manquent absolument. Sans doute que, composées comme elles étaient, en majeure partie, de livres de théologie catholique, elles auront disparu avec les reliques et les ornemens d'église. Il est impossible que dans une ville où l'on imprimait des ouvrages de longue haleine dès le commen-

cement de 1478 ([1]), et qui compte cinq typographes connus de cette année 1478 à l'an 1500, le goût de la lecture ne se fût pas déjà quelque peu répandu. Tout château de quelque importance dans la contrée avait aussi dès-lors son *cabinet des livres*, ménagé pour l'ordinaire dans quelque tourelle solitaire, et l'auteur du poème intitulé le *Mirouer du Monde*, imprimé à Genève en 1517 chez Jaques Vivien, nous apprend dans sa préface qu'il le composa au château de Divonne à l'aide des beaux livres de cosmographie qu'y possédait messire Antoine de Gingins ([2]).

Que sont devenus tous ces beaux livres après leur dispersion ? Nul ne le sait. De loin en loin on retrouve la trace de quelques-uns ; mais la presque totalité a disparu pour jamais. Ce qu'il y a de certain, c'est que presque aucun ne figure dans la Bibliothèque publique de Genève. On ne se souciait pas de les admettre, au début de cette institution, fille de la Réforme, soit à cause de leur tendance religieuse exclusivement catholique, soit en raison de leur frivolité. Les romans de chevalerie et les récits merveilleux jouaient en effet un grand rôle, comme nous le verrons, dans cette littérature éditée par les premières presses genevoises. C'est donc avec la Réforme que commencent les annales de la Bibliothèque de Genève. Nous diviserons en deux parties distinctes ce que nous avons à en dire. La première contiendra l'historique de l'établissement dès sa création, et la seconde le décrira tel qu'il se trouve à la fin de 1851.

§ I. HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE.

C'est à François Bonivard, l'illustre Prieur de Saint-Victor, que l'on fait remonter vulgairement la fondation de la Bibliothèque de Genève. Dès l'année 1547, il avait en effet promis de donner ses livres à la ville, *pour dresser une librayrie*, à la condition que le gouvernement genevois les retirât de Berne, où ils étaient sous séquestre. C'est ce qui eut lieu, comme l'attestent les registres des

([1]) Le *Livre des saints Anges*, composé en français par François Eximinès (Ximenès), fut *achevé d'imprimer* pour la première fois à Genève, l'an de grâce 1478, le 24me jour de mars, comme le porte la souscription finale. C'est un volume in-folio gothique avec des gravures sur bois.

([2]) L'exemplaire sur velin de ce *Mirouer*, que possède la Bibliothèque de Genève, est admirable de beauté et de conservation. Il est unique. On connait quelques exemplaires sur papier.

conseils (1). Bonivard confirma cette promesse en 1551, et dans l'intervalle, vu la triste position pécuniaire dans laquelle il était tombé, non-seulement on lui laissa la jouissance de ces livres qui faisaient sa consolation, mais encore on lui en acheta de nouveaux, par exemple, l'Histoire suisse de Stumpf en allemand, pour l'aider dans la composition de ses Chroniques. On sait de quels pieux égards le gouvernement genevois entoura les dernières années du prisonnier de Chillon. Enfin dans son testament, daté du 14 septembre 1558, on voit qu'il dispose de ses livres, *sans comprendre ceux qui appartiennent à Messieurs* (des Conseils), en faveur de nobles Jean-François Bernard, secrétaire de ville, et Amblard Corne, syndic, et des manuscrits de ses ouvrages, appelés *copies écrites à la main*, en faveur du poète Jaques Bienvenu, qui n'est pas du tout un auteur imaginaire comme l'ont voulu quelques bibliographhes.

Il résulte évidemment de tout cela que dès 1547 la partie la plus précieuse des livres de Bonivard, qui avait tous les goûts et les instincts d'un bibliophile, était affectée à une bibliothèque dépendant du gouvernement, ce qui ne veut pas dire que cette bibliothèque n'existât pas dès avant le dépôt de ces mêmes livres et leur consécration à l'usage du public, qui ne put avoir lieu qu'après la mort de Bonivard arrivée à la fin de 1570. Prenons les choses d'aussi haut que possible.

Bien que l'*Ordonnance des Ecoles de Genève*, qui institua définitivement en 1559 le collége de Calvin, ne parle pas en termes précis d'une bibliothèque à l'usage de ce collége, on a lieu de croire qu'elle existait dès-lors, ou du moins qu'elle se forma peu d'années après. On possède même le catalogue manuscrit de cette collection primordiale. Il se compose de vingt-deux feuillets petit in-folio, ce qui est effectivement fort modeste. Les livres étaient rangés dans huit compartimens à étagères *(plutei)* (2), pratiqués

(1) 1547, 11 *avril*. « Les livres du Sr François Bonivard, jadis Seigr de » saint Victor, ont été réacheptés par la Seigneurie et ramenés de Berne jus- « qu'ici aux dépens de la ville. Et le dit Bonivard les donne à la Seigneurie » en luy en laissant joyir sa vie durant. Résolu que les dits livres luy soient » remis par inventaire. »

(Régistres des Conseils, année 1547 folio 81, verso.)

(2) Juvénal emploie ce mot pour désigner des tablettes où l'on dépose les livres.

dans une grande salle du bâtiment du collége, au-dessus de la bibliothèque actuelle. C'est cette même salle haute, aujourd'hui sombre et dénudée, qui ne sert plus guère que pour la correction des thèmes de prix, et dans laquelle on voit pourtant encore maints portraits de princes et seigneurs qui gratifiaient de leurs nobles images l'illustre République de Genève ([1]).

Ce premier catalogue atteste l'enfance de l'institution comme aussi celle de l'art bibliographique. Les livres sont placés essentiellement par ordre de langues, sans grande distinction de matières, à commencer par les livres hébreux, qui avaient naturellement la place d'honneur en ce siècle théologien. Ils sont ainsi désignés : « *Libri hebræi, ad sinistram ingredienti* » *(Les livres hébreux sont vers la première porte à gauche en entrant)*. La théologie, la rhétorique, la chronologie, dominent naturellement. Les volumes en langues vulgaires sont si rares, qu'on les relègue tous dans un seul *pluteus*, celui des *livres français*. C'est ainsi que l'on trouve la *Bible en anglois* placée parmi les livres français (*Libri gallici, pluteo* D.) ([2]). Du reste à-peu-près aucune désignation d'éditions, de dates, de lieu d'impression et de noms d'imprimeurs. Bien que treize mille éditions eussent quitté la presse avant le commencement du seizième siècle, l'on pouvait à la rigueur se passer de ces raffinemens d'exactitude. Le dernier feuillet du catalogue est absolument blanc, sauf ces mots très-caractéristiques : « *Historiæ nonnullæ du nouveau monde* » (Quelques volumes d'histoire d'Amérique, sans autre). Les premiers livres imprimés à Genève au quinzième siècle, dont nous parlions tout à l'heure, sont naturellement absens comme papistes ou payens.

([1]) Pour le dire en passant, quelques-uns de ces portraits ne sont pas sans un certain mérite artistique, comme, par exemple, ceux du comte et de la comtesse de Lautrec, qui les offrirent sans doute après la fameuse médiation de 1738. Il y aurait là pour les amateurs de costumes une étude intéressante à faire. On avait aussi entreposé dans cette même salle haute de vieilles cartes géographiques et une inscription sur une plaque de marbre qui n'est plus de mise depuis que Genève est un canton mixte. Cette plaque vient d'être placée dans la sacristie de St-Pierre.

([2]) L'on trouve néanmoins parmi les livres français, dès la fondation de la bibliothèque, des pamphlets religieux dont le nom seul est toute une révélation. Ainsi, par exemple, la « *Déconfiture de Goliath*, et le Devoir des hommes de s'enquérir de la volonté de Dieu, par Pierre Viret, 1551. » Ce sont des dialogues satiriques comme on en connaît quelques-uns du célèbre réformateur.

Peut-être les livres de Calvin, que le gouvernement de Genève acheta en 1564 (1), contribuèrent-ils à former cette bibliothèque rudimentaire, ainsi que ceux de Pierre Martyr qu'il acquit l'année d'après (2). On voit quelquefois à la marge l'indication de la provenance des ouvrages, comme, par exemple, *des livres de feu Jaques Spifame* (3). Quelques feuilles supplémentaires font aussi connaître les largesses de divers citoyens qui dotaient la collection naissante. Le premier indice de ce genre est celui-ci : « *Ces quatre livres ont été baillés par spectable Henri Seringe, bourgeois, pour la bibliothèque.* Les livres de Bonivard ne sont inscrits qu'à la suite et dans le supplément, ce qui confirme évidemment l'établissement d'une bibliothèque antérieure à leur consignation. Voici le passage : *Livres prins à la Chambre des Comptes qui avaient esté à Mons[r] de Saint Victor et autres.* Nous voudrions que l'espace nous permît de restituer ici cette bibliothèque bonivardienne, peu nombreuse mais assurément choisie. Plusieurs de ces splendides volumes, presque tous annotés par leur possesseur, font encore l'orgueil de la bibliothèque actuelle de Genève et la joie de l'amateur admis à les contempler. Citons seulement le *Tite-Live* de 1480, édition de Milan (Ant. Zaroth) ; l'*Apulée* de Rome, 1469, (indiqué seulement comme on ferait d'un livre de la bibliothèque bleue, « *Apuleius de asino aureo* ») ; l'*Ammien Marcellin* de Rome, 1474 (Bonivard note qu'il tient ce livre du banneret Blecheret de Lausanne) ; le *Suétone* et le *Lactance* de 1470 (il indique qu'il commença à lire ce dernier auteur en 1516 au mois d'août) ; le *Saint-Augustin* de la Cité de Dieu (une note du bibliothécaire porte que ce livre n'était pas relié quand il fut déposé. Quel malheur qu'il le soit aujourd'hui et si mal !)

En voilà assez pour attester le goût du célèbre donateur. Mais

(1) 1564, 8 juillet. « Etant rapporté qu'on fait vendre les livres de feu » Monsieur Calvin a été arresté d'acheter pour la Bibliothèque ceux que » Monsieur de Beze trouvera estre bons et propres.

(Régistres des Conseils, année 1564 folio 69 verso, aux archives.)

(2) Régistres des Conseils.

(3) On connaît la fin tragique de Jaques Spifame, seigneur de Passy et ancien évêque de Nevers, qui fut décapité à Genève en 1566 pour avoir produit un faux acte de mariage. Nous avons trouvé aux régistres des conseils que Spifame avait fait une disposition testamentaire en faveur du collège. (Année 1566, 26 mars, folio 22 *recto*).

on remarque avec peine que plusieurs de ses livres, mentionnés au catalogue, n'existent plus. Ce sont principalement ceux en langue vulgaire et surtout en allemand, car on sait que Bonivard le lisait. Ainsi l'on demanderait inutilement la *Prognostication en allemand*, mise sans doute à l'index comme sentant son Pantagruélisme, ou le roman de *Mélusine* (¹). Mais qu'avait donc fait pour mériter l'exclusion la *Dialectique en allemand (dialectica germanicè)* ?

On nous pardonnera d'être entré dans ces détails. Notre excuse est d'abord l'intérêt qui se rattache au nom du personnage, puis la nécessité de rectifier une autorité aussi imposante que celle de *Senebier*, qui appelle Bonivard le *fondateur de la Bibliothèque de Genève*. Le fait est que la générosité de ce citoyen contribua à l'augmenter et à l'illustrer, mais qu'indépendamment de lui elle avait ses ressources et ses moyens d'accroissement: les uns éventuels comme les dons et les dispositions à cause de mort; les autres réguliers, comme les dépôts que devaient faire les imprimeurs à teneur d'une ordonnance du conseil, d'un exemplaire de tous les livres qu'ils publiaient. Le célèbre Robert Estienne avait provoqué cette mesure en donnant l'exemple.

Le bibliothécaire, durant cette première période, était ordinairement le principal du collége, ce qui prouve encore l'intimité des deux établissemens. Il était choisi dans la Compagnie des pasteurs et professeurs. L'usage des livres était restreint aux membres du corps enseignant et parfois aux étudians. Le nombre des livres s'était déjà tellement accru quelques années après, qu'il fallut rédiger un second catalogue. Cette fois-ci il forme un véritable volume manuscrit de 47 feuillets *recto et verso*, relié en parchemin et portant ce titre: « *Catalogus librorum Bibliothecæ Genevensis scriptum anno Domini* 1572. » Les livres sont rangés dans vingt-quatre *plutei* ou compartimens marqués A à Z, plus cinq casiers cotés 1 à 5. On commence à trouver des indications régulières de format, et parfois de dates et de lieux d'impression. On peut voir par les supplémens dans quelle progression la bibliothèque s'ac-

(¹) Bonivard, qui avait l'*Histoire de Mélusine* en allemand (probablement de l'édition de 1474 imprimée à Augsbourg, ou de celles postérieures de 1491 et 1506, à Heidelberg et à Strasbourg), posséda-t-il jamais l'édition première de ce célèbre roman de Jean d'Arras, imprimée à Genève en 1478 par Adam Steinschaber? C'est un des livres les plus rares du monde, et la Bibliothèque nationale de Paris ne l'a pas même complet.

croissait. Les livres provenaient d'abord des imprimeurs, que souvent il fallait rappeler à leur devoir. Les sieurs Stœr et Chouet étaient les plus exacts à s'exécuter. LeFevre l'était moins et s'acquittait en bloc de l'arriéré de plusieurs années ([1]). En 1606 le célèbre Simon Goulard faisait un don de livres tout reliés. En 1609 le recteur Laurent et le professeur de Tournes en achetaient de M. Rouvière. Le sieur Marc-Antoine Lombard ayant légué à la bibliothèque 500 florins, spectable Alexius, principal du collége, les employait à une acquisition où figurent de beaux livres d'histoire et d'antiquités, entr'autres *Mathieu Paris, historia major.* En 1615 le même Alexius ayant reçu cinquante ducatons de 7 florins et 6 sols, *d'une personne qui ne voulait pas être nommée*, les employait à un achat de bons livres *par advis* de M. le recteur. Dans cet achat les livres d'histoire naturelle et de bibliographie commencent à se glisser. Ainsi on y voit figurer le Catalogue de la bibliothèque bodléienne d'Oxfort, la Bibliothèque des philosophes de Frisius, celles de Gessner. On se munit aussi de livres de droit, principalement de coutumiers, de mémoires comme ceux de la Ligue, et même de livres à images comme la *Prosopographie* du sieur du Verdier qui a donné l'idée de nos *Illustrations* modernes. La veuve et les *hoirs* de Théodore de Bèze ayant *baillé* cent florins pour la bibliothèque en 1616 ([2]), les cent florins de Bèze sont consacrés à l'achat des Grandes annales de France de Belleforest, des Chroniques d'Enguerrand de Monstrelet, de la *Britannia* de Camden, et enfin du *Romant de Fierabras* et de l'*Institution de foy* (Doctrinal de Sapience) de Guy de Roye. C'est avec plaisir et reconnaissance qu'on apprend ainsi que la Bibliothèque de Genève est redevable de ces deux monumens si capitaux de la typographie genevoise au plus lettré des réformateurs. Ce fait montre déjà la nouvelle tendance des esprits.

Le Romant de Fierabras le Géant, l'un des plus rares parmi les livres de chevalerie du Cycle de Charlemagne, fut imprimé à Genève en 1478 par Adam Steinschaber. C'est l'édition *princeps*. Ce livre qui, au dire de Cervantes, faisait les délices de Don Quichotte et de tous les grands enfans des siècles passés, est d'autant

([1]) On lit : « Livres baillés par le sieur François LeFebvre, pour l'acquit » de ce qu'il doit à la Bibliothèque. »

([2]) La quittance de ces legs est donnée par spectable Alexius à Théodore Tronchin, mandataire des héritiers de Bèze.

plus précieux pour nous qu'il fut composé, ou plutôt compilé, par un compatriote. L'auteur déclare en effet, dans la préface, qu'il a principalement extrait son roman, *d'ung livre qui se dit le Miroir historial* [1], à la demande de Henri Bolomier, chanoine de Lausanne. Il s'excuse de plus, dans le manuscrit original que l'on conserve aussi dans la Bibliothèque de Genève, de son style peu châtié, « sur ce *qu'il est natif de Savoie en Vaux*, » c'est-à-dire, originaire du Pays de Vaud, soumis alors à la domination de Savoie.

Quant au DOCTRINAL DE SAPIENCE [2], imprimé aussi à Genève en 1478, c'est sous un titre assez sévère un livre des plus amusans. Le grave auteur, Guy de Roye, qui fut archevêque de Rheims en 1391, le composa, comme il le dit au prologue, « *espécialement* » *pour le salut des simples gens lays* (laics), *qui n'entendent* » *pas les escriptures, et les Curés devoient en lire chacun di-* » *manche au peuple deux ou trois chappitres, et il y aura vingt* » *jours de pardon pour ceux qui le liront et dix jours pour ceux* » *qui en oiront lire.* » Ce livre d'édification renferme les histoires les plus merveilleuses, les anecdotes les plus incroyables, racontées au *populaire* pour le préserver des mauvais exemples.

Après cette digression nous reprenons le dépouillement des annales de la Bibliothèque de Genève. En 1618, spectable Turettin, ministre et professeur en cette cité, donne quatre doubles d'Espagne dont on achète entr'autres la *Bible en espagnol* qui coûte 18 florins. En 1619 spectable Abel Roche déclare qu'il a la charge de la Bibliothèque depuis le 19 avril. Il reçoit des livres donnés par Jonas Ross, libraire de Francfort, qui les offrit à la sollicitation d'un libraire genevois qui avait été à la foire de Pâques. Francfort sur le Main était alors en Allemagne, pour la vente des

(1) Par Vincent de Bauvais.

(2) La Bibliothèque de Genève possède deux exemplaires du *Doctrinal de Sapience*, mais tous deux incomplets, l'un des feuillets de la fin et l'autre de ceux du commencement. Celui qui ne provient pas de Théodore de Bèze fut donné par Baulacre qui a consacré un article à cet ouvrage dans la *Bibliothèque germanique*. Nous en avons dans notre bibliothèque particulière un magnifique exemplaire, parfaitement complet, et nous possédons aussi l'édition du même livre imprimée à *Promenthoux* (près de Nyon) *en 1482, par maître Loys Guerbin*. C'est le plus ancien livre connu imprimé dans le canton de Vaud. Nos exemplaires proviennent de couvens de Fribourg qui les vendirent avant la guerre du *Sonderbnnd*.

livres, ce qu'est aujourd'hui Leipzig dans le même pays. Nous avons sous les yeux les catalogues de Francfort publiés par Draud sous le titre de *Bibliothèques officinales* de livres nouveaux en 1625, et il suffit d'y jeter un coup-d'œil pour se faire une idée de l'importance du commerce de la librairie à Genève au dix-septième siècle. Les Genevois vendaient alors des livres comme aujourd'hui des montres, et l'impression de ces livres était la grande industrie de ce temps-là. Les imprimeries occupaient les ouvriers par centaines, mais on se plaignait des qualités inférieures du papier qu'elles employaient. Cela provenait de la mauvaise espèce de chiffons que consommaient les papeteries du voisinage, qui tiraient leurs matières premières de la Savoie et d'autres pays pauvres où l'on était généralement mal assorti en linges et autres hardes.

En dépit de cette infériorité, les imprimeurs de Lyon, longtemps sans rivaux sur le marché des livres de l'Europe centrale, se plaignirent hautement de la concurrence que leur faisaient les imprimeurs genevois jusque dans leur propre pays. C'est alors qu'intervint en France une ordonnance qui prohibait dans le royaume l'entrée des livres publiés à Genève. La religion servit aussi de prétexte, surtout après la Saint-Barthélemy, parce qu'on avait imprimé en Suisse et à Genève des satires très violentes de ce sanglant coup d'état. Ce fut à cette époque, pour le dire en passant, que les imprimeurs genevois mirent sur les titres de leurs livres, au lieu du nom de leur ville, ceux de *Cologny*, de *Saint-Gervais* et de *Colonia Allobrogum*, (Cologne des Allobroges). Ils comptaient ainsi dépister les limiers de la censure qui n'étaient pas très forts en géographie..... Un douanier pouvait à la rigueur ignorer qu'un faubourg ou un village de Genève portait le même nom qu'une localité de Savoie, de France ou d'Allemagne. Quelquefois on faisait deux tirages, l'un avec le titre de Genève et l'autre avec le titre pseudonyme. C'est ce qu'on peut vérifier entr'autres dans maint volume édité par Pyrame de Candolle, qui avait établi à Genève son imprimerie Caldoresque ([1]) avant de la transférer à Yverdon sous le nom de *Typographie Helvetiale-Caldoresque*. Le curieux volume de Duret intitulé : « *Le Thrésor des langues de cet Univers*, » imprimé par de Candolle, porte indifféremment,

([1]) Appelée ainsi de Jean de Caldora, grand sénéchal de Naples, auquel les Candolle, venus de Montbéliard à Genève, faisaient remonter leur généalogie.

selon les exemplaires, à Cologny et à Genève. Malgré ces artifices, l'imprimerie de Genève souffrait de cette prohibition, et elle réclama jusqu'à ce qu'enfin elle obtint de Henri IV, qui favorisait cette cité, des lettres patentes du mois de septembre 1609. Par ces lettres, l'entrée en France des produits des presses genevoises est permise, « *sauf ceux qui traitent de théologie.* » Le nouveau converti ne pouvait pousser la condescendance envers ses anciens co-religionnaires jusqu'à leur permettre de faire en France une active propagande réformée. Ceci explique pourquoi mainte édition genevoise porte : « *Avec privilége du Roi Très chrétien.* »

Il se faisait déjà à Genève, au commencement du XVIIme siècle, des ventes publiques de livres, car le régistre d'Abel Roche porte quelquefois : « *ouvrages achetés à l'incant* de M. » Ce régistre est précieux pour découvrir le véritable éditeur ou même l'auteur de tel volume publié sans nom d'imprimeur ou d'auteur. C'est ainsi que l'on voit François LeFebvre, imprimeur, donner avec le *Thrésor des Sentences dorées*, les *Psaumes de Claudin le jeune, à quatre parties*, et la *Philosophie des Epicuriens*, un poème imprimé l'an de Grâce 1619 sans nom de lieu. C'est l'ANTHITHÈSE DE NOTRE SEIGNEUR JÉSUS-CHRIST ET DU PAPE, *dédiée aux champions et aux domestiques de la foi* [1]. On comprend que de semblables ouvrages fussent interdits en terre papale et en tout pays catholique. C'est en effet une satire très virulente contre la cour de Rome, accompagnée, dans notre exemplaire du moins, d'une grande planche gravée sur bois qui peut donner une idée de ce qu'étaient alors à Genève les arts du dessin et de la gravure. Au haut de cette gravure on lit : VOICY LE POURTRAICT DU PAPE D'ENFER, et au bas ces trois vers, échantillon de la poésie indigène :

O monstre infernal
Tu as fait un mal
Qui tant te nuira !...

Les catholiques répondaient par la *Généalogie des Huguenaux*,

(1) Il ne faut pas confondre ce poème avec un autre, composé en latin à-peu-près sous ce titre et imprimé aussi à Genève, mais cinquante ans auparavant. Le poème latin, accompagné de jolies vignettes gravées sur bois par le petit Bernard, est intitulé : *Antithesis Christi et Ante-Christi.* In-8°, 1578, chez Eustache Vignon.

et la religion de part et d'autre ne gagnait rien à ces violences. Nous apprenons également quel est le véritable auteur d'un autre pamphlet qui appartient à cette même polémique, la *Mappe-Romaine* [1], attribué tantôt à de Bèze et tantôt à un autre écrivain calviniste. On lit à l'année 1623 : « M. Jaquemot donna *en blanc* (non relié) la Mappe-Romaine qu'il avait traduit de l'anglois. » Jaquemot, qui était de Bar en Lorraine, fut longtemps régent à Neuchâtel en Suisse, et il publia les *Muses neuchâteloises,* dont plusieurs pièces sont dédiées à des Neuchâtelois [2]. Parfois il se faisait des échanges entre les auteurs de ces sortes de livres. Ainsi le préfet des capucins de Saint-Julien *Dom de Civitate nova* (de Villeneuve) envoie à la Bibliothèque de Genève un livre de controverse. Les neveux de M. Duplessis donnent une belle Bible hébraïque, et M. de Tournes l'Index des livres défendus *(Index librorum prohibitorum)*. Dès ce moment en effet on distinguait entre les livres permis et non permis. Le bon Abel Laroche ne se gênait pas pour supprimer ce qui sentait le fagot. Il existait surtout un professeur Le Clerc qui avait la manie, à ce qu'il paraît, d'offrir des livres suspects. Aussi, à la suite de tous ses dons, le bibliothécaire écrit-il impitoyablement : « *Mis à la garde-robe.* » Reste à savoir si c'était une réclusion momentanée ou une suppression totale. Ainsi l'on voit cet anathème prononcé sur des disputes touchant la nature et l'essence du Christ, *De Jesu filii naturâ et essentiâ*, sur des traités de la Trinité *(Argumentum pro Trino et uno* et de *Tribus personis in unâ)*. Rabelais ne trouve pas grâce devant le rigide conservateur qui écrit sans sourciller : « Le 10 septembre » 1620, M. Le Clerc, professeur, donna les œuvres de maître » François Rabelais en françois, et les mêmes en allemand. — *Mis » à la garde-robe.* » On voit que dès ce temps-là la grave académie de Genève avait ses natures austères et ses esprits enjoués et facétieux.

Décidément le professeur Le Clerc était pour la littérature amusante. En 1622, il donne *un vieil livre,* dit la *Mer des histoires.* Ce vieux livre vaudrait aujourd'hui, selon l'édition, plus que tous

(1) La Mappe romaine, contenant la *Conception romaine, L'oiseleur romain, L'Edom romain, La fournaise romaine* et la *Réjouissance de l'Eglise.* Le tout extrait de l'anglois de T. T., à Genève, par Jean de la Cerise.

(2) *Musæ Neocomenses* a Joanne Jacomoto Barrensi. Genève, in-8° 1597.

les volumes qu'apportaient à l'envi MM. les *Chouet* et les *hoirs Grenot*, éditeurs de grands ouvrages théologiques. Le bibliothécaire donne lui-même les *Opuscules de Calvin* reliés, ce qui est certes un beau présent, et M. Turettin envoie son examen des Dialogues du Père Cotton, ce qui a moins de valeur.

Quand il s'agissait de livres importans, le Conseil mandait le conservateur à l'hôtel-de-ville et les lui remettait solennellement. C'est ainsi qu'Abel Laroche inscrit : « Le mardy 20 août 1622 me » furent baillés en la Chambre des Comptes, par M. le syndic Sar- » razin et M. le conseiller Colladon, l'*Histoire universelle de* » *M. d'Aubigné*, imprimée à Maillé en 1616, et l'*Architecture* » *militaire du capitaine de Marchi* en italien, le premier cou- » vert de veau bleu et le second de veau rouge, enrichis d'or sur » la tranche. »

Les académies voisines sont en rapports réguliers avec celle de Genève et les professeurs échangent leurs ouvrages. « M. Faber, professeur à Lausanne, donne *toute reliée* sa logique. »

En 1626 nous voyons apparaître un nouveau bibliothécaire infiniment moins exact, Spanheim le père, qui inscrit, sans faire mention de la provenance et très sèchement, tous les livres nouvellement entrés. On remarque parmi ceux-ci : « *Nostradamus, histoire de Provence*, et le *Grand Miroir du Monde* (¹). Les étrangers de distinction sont à-peu-près seuls signalés comme donateurs. Les ducs de Wurtemberg donnent des Atlas et M. le baron de Beverley aussi un *Atlas minor*. M. Flourmenois, flamand, fait cadeau des Inscriptions antiques de *Gruter*, et M. Diodati, marchand, d'un *Scaliger* sur la chronologie *(de emendatione temporum)*. MM. de Tournes sont seuls indiqués comme libraires donateurs. Ils envoient de beaux livres en blanc, entre autres les Généalogies des rois et princes de Gaule de Paradin, édités par eux.

Enfin les indications finissent par disparaître totalement ou à peu près. Pour donner une idée de leur concision, tout ce qui concerne les actes de la Bibliothèque dans l'année 1635 oc-

(¹) Il ne faut pas confondre ce MIROIR avec le MIROUER précédemment indiqué. Le *Grand Miroir du Monde*, par Joseph Du Chesne, sieur de la Violette, Doct. médecin, a été imprimé deux fois, la première à Lyon en 1587, in-4°, et la seconde à Genève en 1626, in-8°, avec des notes de Simon Goulard de Senlis. C'est de cette seconde édition qu'il s'agit sans doute.

cupe à peine une petite page au régistre complémentaire du catalogue. Mais avec l'année 1656 l'exactitude relative reparaît avec un nouveau bibliothécaire, E. Girard. « Pendant que j'ai eu la charge des livres, dit-il, et sous le rectorat de M. Spanheim, on a acheté de M. Rouph ([1]) pour 299 florins. » Ce M. Rouph, à en juger par les livres provenant de lui, et que l'on voit encore dans la Bibliothèque avec son nom en tête, était un fin connaisseur. C'est de lui que provient le charmant volume contenant l'art poétique et les Dialogues sur l'orthographe du fameux Jaques Pelletier (du Mans), ainsi que l'histoire de Bresse et Bugey de Guichenon et les postilles sur les Evangiles.

De nouveaux noms d'imprimeurs apparaissent, Allemands naturalisés pour la plupart, comme Hermann Wiederhold, l'éditeur du premier Richelet, qui eut un moment ses presses sous le patronage de Fatio, au château de Duilier, et Ritter. Les fils des anciens imprimeurs sont devenus syndics ou professeurs. M. Chouet le jeune, professeur à Saumur, envoie, sur la demande du bibliothécaire, *Spizelius, de la littérature des Chinois* (de *Sinênsium litteraturâ)*. Le syndic Liffort (Lefort) fait présent d'un petit livre de politique *(Directorium politicum)*. M. Turretin, de retour de Hollande, donne le *Théâtre des villes de Belgique*. M. Lukin, ministre anglais, à son départ, donne quelques livres. M. Pictet, pasteur, en remet aussi.

Sous la date de 1665, nous trouvons une note importante : « M. Antoine Leger, des Vallées vaudoises du Piémont, professeur » à Genève, remet au bibliothécaire, le jour avant son décès » (17 octobre), pour être gardé pour les églises du Piedmont, un » petit livre manuscrit intitulé : Les *Expositions du Cantique » des Cantiques de Salomon,* en lettres antiques (gothiques), et » les poèmes intitulés 1° la *Barca*, 2° *Novel Sermon,* 3° *No» bla Leisson*, 4° *Lo Paire Eternel*, 5° *Lo novel Confort*, » 6° *Le dispresi della morte, del mondo e de li quatre Se» mens de Penitenza,* en langage ancien vaudois. Ce livre, relié » en parchemin, est en l'armoire. » ([2])

([1]) Une famille de ce nom existe encore dans le Pays de Gex. Le notaire Rouph fit un moment les affaires de Voltaire à Ferney, et liquida sa succession pour une partie.

([2]) C'est le manuscrit inscrit sous le n° 107, *Manuscrits italiens*, Théologie, du Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de Genève rédigé par Senebier et imprimé à Genève en 1779, in-8°.

Conservé avec quelques autres, écrits aussi dans le patois des Vallées vaudoises, le manuscrit dont il est ici question a donné lieu à toutes sortes de mésaventures littéraires. Consultés par les philologues réformés, ces petits livrets, négligemment reliés, devinrent bientôt l'objet d'une sorte de culte. Jean Léger, neveu d'Antoine, pasteur et modérateur des églises des Vallées, puis, après la persécution de 1655, pasteur à Leyde, donna d'amples extraits de ces livres dans son histoire des Eglises évangéliques des Vallées vaudoises (1). Poussé par un zèle plus fervent que raisonné, il accrédita le renom de haute antiquité que la tradition accordait à ces manuscrits en les faisant remonter jusqu'à l'an 1120. Son but était de constater que les pures doctrines évangéliques, le christianisme primitif, avaient été conservés dans ces hautes vallées sans altération aucune, dès les premiers siècles de l'Eglise. Senebier, en déclarant dans son Catalogue estimé, *que ce manuscrit lui paraissait être du XIIme siècle*, confirma cette croyance. Ce savant était du reste peu fixé sur la véritable langue dans laquelle ces traités étaient composés ; ils lui paraissaient tenir du latin, du français et de l'italien, et même il inscrivait en tête de l'un d'eux (N° 206) : « *Livre de Dévotion en langue catalane.* » Quoi qu'il en soit, Jean Léger, en transcrivant des passages de l'un de ces manuscrits pour son *Histoire des Vallées*, ne s'aperçut pas que les pages avaient été transposées par un relieur inexpérimenté, et donna, comme faisant partie du même chapitre, des fragmens qui n'ont aucun rapport entr'eux. Durant tout le dix-huitième siècle, qui fut plutôt le temps des raisonneurs que celui des philologues et des érudits, on ne s'aperçut pas de l'interpolation, et la version de J. Léger s'accrédita ainsi d'année en année. Au reste il est possible que le sens du passage ne fût pas beaucoup plus clair d'une façon que de l'autre. M. Raynouard lui-même, dans son ouvrage sur la littérature provençale et sur la langue des Troubadours, n'y a pas pris garde. C'est tout récemment que le savant M. Herzog de Bâle, ancien professeur de théologie à l'académie de Lausanne et aujourd'hui professeur à Halle, a constaté l'erreur déjà précédemment reconnue par MM. Privat, bibliothécaire, et Coucourde, étudiant des Vallées. Il résulte de l'examen de M. Herzog, que ces

(1) Histoire générale des Eglises évangéliques des vallées de Piémont ou vaudoises. Leyde 1669, in-folio, fig.

manuscrits n'ont pas à beaucoup près l'antiquité qu'on leur attribuait (ce qui était du reste facile à voir par l'étude des caractères de l'écriture), et que l'introduction des doctrines réformées dans les Vallées vaudoises ne remonte guère plus haut que 1523 ou 1524. La philologie et l'étude grammaticale de ce dialecte viennent ici à l'appui de la théologie historique et de la paléographie. C'est fâcheux pour ce peuple, qui prenait le titre de *Chrétiens primitifs*. On signale aussi par ci par là, dans ces livrets vaudois, des doctrines plus catholiques que réformées, entr'autres sur la transsubstantiation.

A mesure que la Bibliothèque de Genève s'augmentait, la fantaisie y prenait pied, et de temps à autre l'administration se permettait des achats de livres qui auraient été repoussés un siècle auparavant, comme le *Monde dans la lune* (1), *Cardan*, etc., acquis de M. Labadie par M. Tronchin, recteur..

N'oublions pas que la Bibliothèque était exclusivement placée sous la direction de la Compagnie des pasteurs et de l'académie de Genève, corps essentiellement dévoués à la propagation de la réforme. Ne nous étonnons donc point si nous voyons de loin en loin le corps académique se constituer éditeur de quelque ouvrage venant à l'appui des doctrines qu'il s'efforçait de répandre. Par exemple, en 1634, « la Confession de Cyrille, patriarche de Constantinople » (2) ayant été imprimée à Genève, et l'impression portée en la Bibliothèque, 70 copies y furent reliées et distribuées comme suit :

» A MM. du petit Conseil par le portier du collége. . . .	28
A chacun de la Compagnie	26
Vendu à deux seigneurs anglois et écossois	2
Envoyé à Constantinople par advis de la Compagnie . . .	15

De plus M. le syndic de Normandie ayant amené un seigneur françois pour voir la Bibliothèque, lui en donna une copie. »

(1) *Le monde dans la lune* prouvant que la lune peut être un monde et que la terre peut être une planète, de la traduction du sieur de la Montagne. Rouen, 1656, in-8°.

(2) La Bibliothèque de Genève possède deux manuscrits de la Confession de Cyrille Lucar, patriarche de Constantinople, l'un entièrement autographe (n° 37 des manuscrits grecs de Senebier) et l'autre signé de sa main sur une copie faite dans le levant (n° 38). Le manuscrit autographe avait été donné à la Bibliothèque par M. J. Diotati. Tout un roman se rattachait, il y a deux siècles, à ces documens.

« On en a vendu du surplus à un gentilhomme de Hollande qui n'en a baillé qu'un quart d'écu, et à un seigneur allemand qui en a baillé 3 florins Item, des seigneurs de Berne étant venus voir la Bibliothèque, M. Mestrezat leur en a distribué des exemplaires reliés. Enfin, le 15 janvier 1550, un évêque grec passant à Genève avec un marchand grec dévalisé, le bibliothécaire leur en remit 15 copies pour être par eux portés et distribués en Grèce. Les deniers de ceux qui ont été vendus ont été remis à M. Malet, chargé ayant des deniers de la Compagnie. » Cette publication de la Confession du patriarche Cyrille, Lucar ou Lascaris, était une grande affaire pour la faculté de théologie de Genève, qui voulait constater « que les Grecs, indépendans de l'Eglise romaine, con» viennent de sentimens avec les réformés. » Les docteurs de Rome s'inscrivirent en faux contre cette confession, et les Jésuites obtinrent du concile de Jérusalem une déclaration portant que les Grecs n'ont jamais eu les sentimens qui y sont exprimés. Le malheureux Cyrille, déposé trois fois, périt enfin par ordre du grand seigneur (1). La Bibliothèque de Genève possède un assez grand nombre de ses lettres.

(1) La Confession de Cyrille Lucar fut imprimée d'abord à Genève sous le titre de *Créance de l'Eglise orientale*. Par une singulière fatalité il n'existe point d'exemplaire de cette édition, faite aux frais de la Compagnie des pasteurs, dans le catalogue actuel de la Bibliothèque de Genève. Elle fut réimprimée par Aymon dans les *Monumens authentiques*, etc., page 237 à 258.

II.

Nous sommes arrivés dans un premier article jusqu'à la fin de la première période des fastes de la Bibliothèque de Genève. Mais avant de terminer cette histoire il nous reste deux points importans à traiter : 1° ce qui concerne le prêt des livres, 2° le recensement et le contrôle de ces mêmes livres. Ainsi que nous l'avons dit, l'usage des livres était extrêmement restreint, et il n'y avait pas de jour d'ouverture précis pour la lecture et la consultation. On prendra une idée de cette publicité très resserrée en parcourant le livre intitulé : « *Mémoire des livres de la Bibliothèque prêtés par le principal.* » De 1626 à 1665, c'est-à-dire, pendant près de quarante ans, ce mémoire n'occupe que cinquante feuillets, soit cent pages, d'un cahier in-8° de format très allongé. L'emprunteur signait au registre, s'il appartenait au corps académique, ou déposait un reçu qu'on lui rendait à la rentrée des livres, s'il n'était pas du corps enseignant. Les professeurs Godefroy, Spanheim et Leclerc, sont alors les plus forts lecteurs à domicile. On leur confiait même les manuscrits précieux, car Godefroy écrit au registre, le 14 septembre 1647 : « J'ai emprunté à la Bibliothèque un extrait » manuscrit en parchemin des Epitres de Grégoire-le-Grand (sans

doute le n° 20 des manuscrits latins de Senebier), une bulle du » pape Adrien, aussi en parchemin, et le manuscrit en parchemin » où sont les annales dites *de Fulde* » (probablement le n° 81 des manuscrits français, Chronique de France, in-fol. velin, du XIIIme siècle).

Dans de certains cas on prêtait avec tant de générosité, que des catégories entières de livres sortaient à la fois. C'est ainsi que sous la date du 20 octobre 1636 nous trouvons une feuille détachée portant en tête : « *Inventaire des livres de la librairie du Collége* desquels il a pleu à M. le principal de me permettre de me servir, que je promets luy rendre et restituer à sa volonté. » Or cet inventaire ne renferme pas moins de deux pages in-folio de livres *reliés* et une page de livres *in albo* (en blanc), tous ouvrages de droit et d'histoire. Cet heureux emprunteur, qui usait si largement de la Bibliothèque, a signé *La Piemente.*

On prêtait des livres aux étudians sur la caution de leurs maîtres de pension. Le bibliothécaire inscrit : « Prêté à M. S. Hartnol, Anglais, mon pensionnaire, l'histoire des Pays-Bas, et à M. Garnier, étudiant, demeurant chez M. Guyonier, Diodore de Sicile. » On envoyait aussi des livres au dehors : « Le 9 avril 1652, selon l'avis de M. le principal et sur l'ordre de la vénérable classe, j'ai envoyé un livre arabe à M. Hottinguer, auquel la dite vénérable classe, avec le consentement de MM. les scholarques (¹), l'a presté pour quelque temps. En foy de quoy j'ai signé le présent. *A Léger.* » Et plus bas : « Rendu le dit livre. » Avec un contrôle si peu serré, des ouvrages devaient nécessairement s'égarer. Aussi sentit-on de bonne heure la nécessité d'un recensement de tous les livres. Pour le faciliter on rédigea en 1620 un Catalogue alphabétique des ouvrages, sans acception des matières (²). Les livres non rentrés ou égarés au 6 septembre 1626 occupent deux pages petit in-folio. On en retrouve un chez M. de Valence, juge de Saint-Julien, qui le tient de l'emprunteur.

A la fin du 17me siècle on rédige un nouveau catalogue (c'est le quatrième). Il comprend 123 feuillets soit 250 pages environ. Les

(¹) Les Scholarques étaient les membres du Conseil délégués pour les affaires d'éducation.

(²) Catalogus librorum Bibliothecæ Genevensis ex ordine alphabetico dispositus. Anno 1620. Manuscrit petit in-folio de 94 pages.

livres sont toujours rangés dans les vingt-quatre compartimens *(plutei)*, mais on a ajouté un ordre des formats in-folio, in-quarto, in-octavo et in-douze. Ces derniers livres sont peu nombreux. A la marge de chaque article est écrit le mot *vérifié*, quand le livre est en place. A la fin on lit : « *Le compte des livres manquants qui sont inscrits au vieil catalogue vient à huictante-sept en tout* » Mais en revanche de ce déficit on trouve cette rubrique : *Livres qui se trouvent dans les armoires de plus que l'inventaire ne porte; plus les livres non reliés.* En tout 63 pages. Ce qui explique cette grande quantité d'ouvrages non catalogués, c'est que dans ce nombre les vérificateurs font entrer les liasses de papiers et de correspondances. Par exemple, les lettres diverses de Calvin avec les réponses, qui forment aujourd'hui une trentaine de gros volumes, figurent dans les articles non catalogués. Ces précieux autographes, qui constituent pour les écrivains de l'histoire de la Réforme une mine inépuisable (1), sont désignés très vaguement. On lit entr'autres : « Paquets de lettres concernant l'é- » glise de Neufchastel et la vocation de M. Jaquemot. — Item. Pa- » quet de lettres et responses de Berne, de Neufchastel, de Basle, » de Schaffhouse, d'Heidelberg, etc. — Item. Un paquet de lettres » très importantes de Calvin aux roys de France, d'Angleterre, à » divers princes et princesses. — Item. Vingt et un volumes de ré- » gistres du Consistoire, le premier de l'an 1605 et le dernier de » l'an 1647. »

A mesure que le temps marchait, et que l'on s'éloignait de l'époque de la Réformation depuis laquelle plusieurs générations s'étaient déjà succédées, on sentait l'importance d'arracher aux inju-

(1) Les lettres de Calvin et les autres manuscrits relatifs à ce réformateur ont été catalogués par Senebier avec une grande sollicitude. Néanmoins la mine est si riche que l'on en rencontre encore d'inconnus et d'inédits. M. de Falloux avait envoyé naguères à Genève, pendant son passage au ministère de l'instruction publique, un délégué pour les compulser encore une fois après tant d'autres. Cet envoyé, M. Bonnet, s'était occupé précédemment de Renée de France, fille du roi Louis XII et duchesse de Ferrare, personnage important de la Réforme. M. Aimé Herminjard prépare un travail sur la correspondance des réformateurs et plus particulièrement sur Viret. M. Corvin de Jastrzebski a découvert des documens importans sur les rapports des églises réformées de Pologne avec Genève au 16me siècle. La source est loin d'être épuisée. Plusieurs savans théologiens d'Allemagne ont aussi mis à profit ces richesses, entr'autres MM. Henri, Baum, Kirchoffer, Ranke. On trouve dans cette collection des lettres de Jeanne d'Albret, mère de Henri IV, à Théodore de Bèze.

res du temps, à la dispersion et aux chances de destruction, ces feuilles volantes, long-temps sans valeur, et dont un carré serait payé bien cher aujourd'hui par maint collecteur d'autographes. Plus tard ces précieux documens furent encore plus solidement préservés par une reliure ou au moyen d'un classement dans des portefeuilles.

Nous touchons à une époque importante dans l'histoire de l'établissement que nous suivons pas à pas, époque de transformation et de renouvellement. On touchait au dix-huitième siècle, et après un siècle et demi d'existence, la bibliothèque de Genève avait atteint le chiffre de 3000 volumes ([1]). Le local qui lui avait été primitivement consacré, était déclaré incommode et insuffisant. La direction devait aussi recevoir une impulsion plus régulière et plus énergique. En 1699, le petit Conseil décida en principe que le transfert dans un meilleur emplacement serait pratiqué aussitôt que possible. Il institua aussi une *Direction de la Bibliothèque publique*, dans laquelle l'élément laïque venait siéger à côté des ecclésiastiques. Un membre du gouvernement présidait même cette direction.

Dès ce moment, nous allons marcher d'un pas plus sûr et plus rapide, parce que les documents deviennent plus clairs et plus abondants. Pour tout ce que nous avons dit jusqu'ici, nous avons été obligé de reconstituer le passé à l'aide de lambeaux de régistres, et de raisonner par inductions quand des lacunes ou des vides nous privaient du fil indicateur. L'histoire de la bibliothèque, pour ceux qui s'en sont occupés jusqu'ici, ne commence guère qu'avec l'ouverture de la nouvelle bibliothèque dans une partie du local qu'elle occupe encore actuellement, la grande salle consacrée jadis à l'enseignement des collégiens. Cet événement fut annoncé solennellement au public, le 14 mai 1703, par Jean-Alphonse Turretin, dans la cérémonie des promotions. Dès l'année précédente la nouvelle direction, assemblée pour la première fois le 10 octobre 1702, avait élaboré un nouveau réglement. Les directeurs étaient choisis parmi les pasteurs et professeurs. Deux bibliothécaires alternaient par semestre. Le seul jour d'ouverture était le mardi, et durant deux heures seulement.

M. Minutoli fit un nouvel inventaire; un registre fut ouvert pour

([1]) 1485 in-folio, 719 in-4°, 1299 in-8°, in-12 et in-18.

inscrire les dons ([1]) et un autre pour recevoir les noms des visiteurs étrangers. On achète douze chaises de crin couvertes de maroquin noir. On s'abonne aux journaux des savants, de Trévoux et de Hollande. Il est proposé de prier les pasteurs et les notaires d'intéresser dans les paroisses et dans les testaments en faveur de la bibliothèque. Le réglement est imprimé à 500 exemplaires. En 1704, les nouveaux conseillers des Deux-Cents souscrivent pour deux louis d'or. Les directeurs font copier par le peintre Bornimo les portraits de Calvin et de Bèze, sur les originaux que possède le professeur Tronchin. En 1705, il est décidé de demander aux archives quelques missels, et l'original de la confession de foi des Églises de France *signé par Henri IV lui-même*. On paie aux frères Gardel six écus pour le portrait d'Erasme. M. Bonnet, résident de Prusse à Londres, suit les ventes et achète pour le compte de la bibliothèque. On achète pour 2000 florins de livres à Mlle Sarrazin.

Plusieurs particuliers commencent à donner des médailles, des gravures et des tableaux. M. Guillaume Franconis offre un beau buffet des Indes ([2]). La bibliothèque soutient un procès contre M. Puerari pour un legs de 1200 florins.

En 1709, il est décidé de faire une petite bibliothèque pour les étudiants et d'y mettre les *doublets*. En 1711, M. Jean-Ant. Lullin lègue 400 écus. M. Chenard, docteur-médecin, siége dans la direction.

1713. On accorde à M. Lenfant les documents nécessaires pour son histoire des conciles de Bâle et de Lausanne.

1714. Destination de soixante-quatorze louis reçus des nouveaux élus des Deux-Cents, à l'achat de livres de droit et de médecine.

1715. M. Frisching, avoyer de Berne, fait un don de 200 L. et recommande de n'acheter que des livres d une seule science.

1717. On exige des imprimeurs une liste de ce qu'ils impriment, pour qu'ils remettent bien les exemplaires. — M. de la Corbière donne un manuscrit de Bonivard. On refuse de le com-

([1]) Ce registre est un magnifique in-folio relié en maroquin rouge et doré sur tranches. Malheureusement la transcription des dons a été interrompue. Elle sera reprise incessamment.

([2]) C'est une armoire en laque du Japon d'un très beau travail avec des oiseaux dorés en relief et des serrures curieuses.

muniquer à M. Ruchat de Rolle, et l'on confirme le réglement de ne pas laisser sortir des manuscrits pour des étrangers.

1718. La chambre des comptes ([1]) refuse d'acheter des rideaux et paie les nouvelles tables. Il est décidé que l'on ne recevra que les portraits d'hommes distingués, de rois et de princes.

1720. Le nombre total des volumes est déjà de 7028. La place commence à manquer et l'on propose de faire un cabinet pour les curiosités d'histoire naturelle, médailles, instruments de physique, etc., que l'on continue de donner à la bibliothèque. M. Fatio de Duillier donne 30 volumes, un demi et un quart de cercle.

1722. On propose d'instituer à la maison-de-ville une bibliothèque particulière de droit et d'histoire. Rejeté.

1723. La direction est dans la perplexité à cause de ses contrats de rente sur l'hôtel-de-ville, frappés de dépréciation. (Système de Law).

1724. Dons nombreux, entre autres de M. Pitt et du prince de Hess-Philipstadt, reçus bourgeois. L'hôpital donne quelques livres abandonnés au grenier. M. Chouet offre des lettres des Réformateurs.

1725. MM. Chouet, Buisson et Grenus sont chargés d'examiner des livres sur les provinces de France. On achète des livres sur l'histoire de Bourgogne, pour faciliter les travaux de M. Abauzit touchant l'ancienne histoire ecclésiastique de Genève. La marquise de Langallerie fait un don au nom de son fils reçu bourgeois ([2]).

1726. Le magnifique Conseil accorde enfin deux nouvelles chambres qui sont déjà en partie garnies de livres ([3]). On décide de mettre une marque aux volumes.

([1]) La *Chambre des comptes* était à peu près l'équivalent du Département des finances du gouvernement actuel de Genève.

([2]) Cette même année, 1725, on vendit à Paris, en vente publique et sur catalogue imprimé et distribué, avec la fameuse bibliothèque de Cisternay Dufay, capitaine aux gardes françaises et célèbre bibliophile, les deux plus rares peut-être des livres imprimés à Genève au XV[e] siècle, le ***Roman du noble Roy Ponthus*** et la ***Chronique d'Apollin de Tyr***. Ces deux romans de chevalerie, sortis des presses d'Adam Steynschabler et de Loys Garbin, les deux premiers imprimeurs de Genève, furent adjugés pour le prix de 20 livres et dix sous (n° 2366). Ah! si l'administration de la bibliothèque de Genève avait eu alors l'heureuse idée de les acquérir! Nous verrons ce que ces mêmes exemplaires se vendront en mars 1852 à la vente des bibliothèques du feu roi Louis-Philippe.......

([3]) Legendæ aureæ sanctorum *quas collegit frater Januensis*. L'imprimeur,

1727. Refusé à M. Battier, professeur à Bâle, le manuscrit d'Homère (manuscrit de l'*Iliade*, du 14e siècle). — Le portrait du roi de France, enrichi de diamants, donné par feu Daniel Martine, occasionne un procès. — M. de la Batie lègue 2000 livres. Procès avec sa veuve qui n'en veut remettre que 1000. La bibliothèque perd sa cause devant le petit Conseil et en appelle devant le grand.

1730. On décide de demander à la maison-de-ville un *Confessionnal* de l'archevêque de Florence Antonini, imprimé avant 1500. Il est proposé d'écrire à M. Ruchat, bibliothécaire à Lausanne, pour tâcher d'obtenir la *Légende dorée*, imprimée à Genève en 1480 (1). M. Jacob Vernet est désigné comme ayant rendu de grands services en conseillant de bons livres imprimés en Italie, pays où il a voyagé et fait connaissance avec des savants. (Déjà précédemment on s'était abonné au journal italien de Venise.)

On signale la pénurie des fonds, de grands achats ayant tout absorbé, et l'on propose de vendre les doubles et les premières éditions des auteurs. *Sur la remarque qu'il y a plusieurs livres dont il est utile de conserver les premières éditions, on laisse cette affaire au discernement du bibliothécaire.*

Nous ne pouvons nous empêcher de signaler ici la tendance en général plus utilitaire qu'esthétique de la bibliographie pendant le 18e siècle. Voilà, à Genève, les belles éditions princeps provenant de Bonivard, presque aussi précieuses que des manuscrits, qui sont en péril d'être vilement vendues sous prétexte qu'on en a fait de plus récentes et de plus amples. Remercions MM. Bordier, Baulacre et Abauzit, qui étaient alors bibliothécaires en charge, de n'avoir point fait usage de leur plein-pouvoir!

On remarque dans les registres que nous compulsons, d'après l'extrait qu'en a fait M. Privat-Bovy, bibliothécaire actuel, l'extrême embarras où se trouvait la direction, vers l'année 1730, à propos des dons étranges qu'on lui offrait parfois, et qu'elle

Adam Steynschabler, de Schweinfurt (de *Schwinfordia*), était établi à Genève *(in florentissimâ Gebenensi civitate)*, sous l'épiscopat de Louis de Savoie. — La bibliothèque de Genève possède aujourd'hui trois exemplaires de cet incunable, et celle de Lausanne n'en a plus.

(1) Le petit conseil, vu l'augmentation progressive de la bibliothèque, accorda l'appartement entier, à peu près tel qu'il existe aujourd'hui, avec la salle de distribution des livres, les deux petites salles contiguës, celle de lecture et celle des manuscrits (Préface du catalogue de la bibliothèque par M. le professeur Vaucher.)

n'osait refuser. Il était reçu au 18e siècle, qu'une bibliothèque devait ressembler autant à un cabinet de physique, à une galerie de tableaux, et à un musée d'histoire naturelle, qu'à une collection de livres imprimés et manuscrits. Les machines pneumatiques, les bocaux remplis de monstres et de reptiles, les animaux empaillés, les minéraux, les globes, les planisphères, les portraits, les médailles affluaient à la bibliothèque et finissaient par l'encombrer au lieu de l'orner. Comme on n'avait point de collections spéciales pour ces divers ordres d'objets, on les faisait tous refluer sur cette malheureuse bibliothèque. De nos jours, les choses se passent plus régulièrement et chacun y trouve son compte.

On voit par les procès-verbaux de 1731, que sur la proposition de M. Baulacre, on plaça le plus grand nombre possible de ces *curiosités* dans la chambre ayant vue sur la cour du collége. La bibliothèque, ainsi délivrée, fut nettoyée en onze jours par trois hommes. Elle ne l'avait pas été depuis 1726. La chambre des comptes ne voulut prendre à sa charge que le salaire d'un seul ouvrier.

1732. M. Lamberti annonce qu'il complétera le don de ses Mémoires ([1]). On achète le nouveau *Dictionnaire de Bayle* et le *Trésor des antiquités d'Italie* de Grævius qui coûte 440 fl. de Hollande les quarante-cinq volumes. Ces acquisitions prouvent le rapide accroissement de la bibliothèque, grâce à des rentrées éventuelles, comme les donations et les legs, qui parfois étaient considérables, et les ressources ordinaires, comme les contributions des nouveaux bourgeois, les dons des nouveaux conseillers, les immatriculations des étudiants et quelques autres.

» Dupuis Gentilli, de Bourgogne, reçu bourgeois, donne la *Bibliotheca Sebusiana* de Guichenon (rare). On achète l'*Histoire du Languedoc* par un Bénédictin ([2]). M. Bordier rappelle qu'il y a assez long-temps qu'on n'a pas fait de legs à la bibliothèque, et M. le président se charge d'en parler aux notaires. »

» Le magnifique Conseil fait apporter à la bibliothèque deux anciens tableaux restés depuis long-temps dans le vieil arsenal :

([1]) Lamberti, originaire des Grisons et diplomate instruit, employé dans la plupart des négociations des dernières années du règne de Louis XIV, s'était retiré à Nyon où il a rédigé quinze volumes in-4° de mémoires intéressans.

([2]) Dom Vaissette.

1° l'adoration des mages, 2° un évêque de Genève à genoux devant la vierge et l'enfant Jésus. L'évêque est probablement Jean de Brognier, cardinal de Viviers, qui présida le concile de Constance et gouverna l'église de Genève. Ces tableaux sont en détrempe et des deux côtés. C'était probablement une armoire d'autel de Saint-Pierre. Ces deux tableaux sont les seuls épargnés à la réformation. »

Les peintures dont il est ici question, sont déposées aujourd'hui dans le musée Rath à Genève. Elles ne sont pas les seules que l'on connaisse provenant de peintres genevois antérieurs à la Réformation. M. le marquis Costa de Beauregard, à Chambéry, possède dans ses belles collections un tableau peint à l'huile, représentant un sujet religieux sur un fond d'or, et qui porte en toutes lettres le nom d'un artiste genevois (Genevensis) et une date bien antérieure à la Réforme.

1733. M. Grenus se charge de procurer les pièces concernant le concile de Bâle trouvées dans les archives. — Les nouveaux membres du Deux-Cents sont invités à faire un don. Ils donnent 80 louis. — On achète Montfaucon, vol. XII et XIII, le Glossaire de Ducange et le *Gallia Christiana*. On diffère l'achat de l'Histoire do la Chine et des Actes publics d'Angleterre par Ryme, qui coûtent 120 florins de Hollande.

1734. Il est fait mention d'un livre fort rare acheté dans les doublets de la bibliothèque du pape, les Conformités de saint François d'Assise avec Notre Seigneur J.-C., de Pierre de Alva. « *On décide d'acheter peu de livres nouveaux et d'attendre la mort d'un auteur pour acheter ses ouvrages, crainte d'éditions nouvelles.* » Remarquons que l'impatience moderne s'accommoderait peu d'une semblable temporisation. Que diraient les lecteurs et les auteurs si on s'avisait d'attendre le décès de MM. de Lamartine, Michelet et autres, pour acheter leurs œuvres. Les uns et les autres goûteraient peu cette prudence d'*outre-tombe*. Les sciences, surtout les sciences naturelles, ne s'en trouveraient pas non plus très bien.

Quelquefois la bibliothèque faisait de singuliers trafics. Par exemple, dans son désir de compléter sa collection d'images des docteurs réformés, elle charge M. Lefort de négocier avec M. Cordier, horloger, *l'échange du portrait de M. Claude contre une*

place à Saint-Pierre (galerie de Rohan) (1). Le portrait a été fait à Paris. — On vérifie les comptes du recteur, M. Maurice, qui continue d'avoir l'administration des fonds. M. Chevrier, revenu de Turquie, offre à la bibliothèque quelques produits de la nouvelle imprimerie de Constantinople.

1740. Le comte de Lautrec envoie deux médailles sur la pacification des troubles. — On achète la copie du procès de la canonisation de saint François de Sales pour deux louis. Le recteur Vernet propose d'exiger des étudians en droit un demi écu pour la bibliothèque, comme on fait pour ceux de théologie et de philosophie. — M. Chouet rapporte que le magnifique Conseil lui a refusé, pour la bibliothèque, un tapis qui ornait l'autel de Saint-Pierre.

« On propose d'introduire dans la direction quelques négocians instruits. » Le Conseil décide que l'on nommera trois nouveaux directeurs.

1742. M. Baulacre annonce les riches présens de M. Lullin, comme, par exemple : 1° les *Sermons de saint Augustin*, qui, d'après Montfaucon, sont un manuscrit du 6e ou du 7e siècle ; 2° le *Roman de la Rose* avec miniatures ; 3° les Tablettes de cire ou *Rationarium* des dépenses de la maison de Philippe-le-Bel, roi de France ; 4° les Offices de Cicéron, éditions de 1465 et 1466 sur vélin.

M. Dodwell, ministre anglais, a donné aussi quelques cartes faites à la main sur vélin par André Benincasa d'Ancône, l'an 1476 (2).

M. Case donne quelques papiers de M. de Calignon, chancelier de Navarre, où se trouve la minute de l'Edit de Nantes, et quelques lettres de Henri IV en original.

M. Vernet offre les têtes en *plâtre* des douze Césars.

Cette année, 1742, est donc une année capitale pour la bibliothèque de Genève et elle mérite d'être marquée avec une pierre blanche dans ses fastes. En effet, c'est comme on vient de voir, l'année du don magnifique et vraiment royal que fit Ami Lullin, professeur d'histoire ecclésiastique.

(1) Les places dans les églises à Genève ont été, dans ces dernières années, l'objet de plusieurs tractations.

(2) Ces cartes marines sont un ancien *Portulan*. L'une d'elles est remarquable en ce que, faite avant la première expédition de Christophe Colomb en Amérique (1492), elle pressent et indique le nouveau continent qui est désigné comme une très-grande terre maritime, au de-là des Iles fortunées (Canaries), habitée par des hommes nuds.

Cet amateur, cher aux bibliophiles, qui réunissait l'instruction, le goût et la richesse, avait rassemblé à grands frais une collection de manuscrits curieux dont la plupart avaient fait partie de la fameuse collection du conseiller Paul Petau ([1]). Lullin acquit ce que la reine Christine de Suède n'avait pas voulu prendre pour elle dans cette bibliothèque unique. On sait que Christine donna ensuite tout ce qu'elle avait acheté à la bibliothèque du Vatican, et c'est ainsi que Rome et Genève ont aujourd'hui en leur possession des manuscrits uniques au monde. Le professeur Lullin, non content d'avoir doté de son vivant la bibliothèque de sa ville natale de ces trésors précieux, lui légua encore après sa mort tous les manuscrits dont il s'était réservé l'usage, avec un très grand nombre de beaux livres imprimés. Il mit le comble à sa munificence en joignant à ce legs celui d'une somme d'argent destinée à payer les réparations nécessaires pour loger ces nouvelles richesses.

Le 7 mai 1742 on fixa deux assemblées annuelles, chaque premier mardi de mai et de septembre, outre une petite assemblée mensuelle du recteur, des bibliothécaires et de quelques membres pour les affaires courantes ([2]).

M. Caze donne des autographes provenant du marquis d'Azzilières, ancien député des églises réformées.

Le recteur Calandrini annonce qu'on a eu pour cent francs d'un Italien les bustes des douze Césars moulés sur les antiques de bronze du cardinal Albani. On les placera aux trumeaux des fenêtres de la grande salle.

En 1743 la bibliothèque s'enrichit encore d'une manière toute spéciale du legs considérable qui lui fit le fameux peintre genevois Jaques-Antoine Arlaud ([3]). Ce legs consistait en médailles d'or qu'il

([1]) Paul Petau avait acheté ses manuscrits, en grande partie, de Pierre Daniel, le plus célèbre collecteur de son temps. Daniel lui-même avait très heureusement mis à profit, pour composer son cabinet, les guerres civiles de la France qui, au seizième siècle, ruinèrent tant de monastères et dispersèrent tant de riches bibliothèques. Voyez entr'autres sur l'origine de plusieurs des manuscrits de Daniel, l'article *Bongars* dans le dictionnaire de Bayle.

([2]) La direction était alors composée de dix-neuf membres, dont trois syndics scholarques, le recteur et les deux bibliothécaires, sept professeurs, un pasteur, le procureur-général, un médecin, un négociant, un homme de lettres et un artiste. On nommait aussi parfois des directeurs honoraires à l'étranger.

([3]) Jaques-Antoine Arlaud, né à Genève en 1668, a laissé une grande

avait reçues de différens princes et grands seigneurs, en un beau cabinet de tableaux, en livres rares et dans une ample collection de gravures. L'héritier demandait à garder, en échange de quelque autre chose, un plan de Paris; mais on ne lui en accorda que la jouissance pour ne pas porter atteinte à la teneur du testament. Des réparations ayant été décidées pour placer avantageusement les tableaux de M. Arlaud, la chambre des comptes ne voulut accorder que 25 écus sur 85.

Au mois de juin de la même année, l'armée espagnole environnant Genève, on eut des craintes assez vives. On décida de ne montrer qu'aux connaisseurs les objets précieux, et de prendre des mesures de sûreté.

M. Laroche, réfugié, offre, moyennant une petite pension viagère, la sphère qu'il a construite. Refusé, vu que la machine marchant au moyen d'un sceau d'eau, est peu correcte.

L'éditeur de Bâle du dictionnaire latin de Robert Estienne (*Thesaurus linguæ latinæ*), envoie un exemplaire de son édition pour témoigner sa reconnaissance de ce qu'on lui avait prêté l'exemplaire chargé de notes de l'édition originale.

En 1744 on proposa d'acquérir quelques pièces fugitives pour les réunir ensuite en volumes. Le prix trop élevé de 10 louis empêcha d'acheter un manuscrit dans la langue *varague* (côte de Malabar) écrit sur des feuilles de palmier. Le recteur annonçait cependant qu'il avait en caisse 2,700 livres, y compris un legs de M. Jaq-André Saladin.

Beaucoup de médailles de la bibliothèque étant fausses, on décide d'en acheter d'authentiques, surtout des douze empereurs romains.

1745. M. Cunac donne un tableau de la passion chargé de figures, que l'on croit de Paul Lucas ([1]). On nomme un bedeau qui

réputation comme peintre en miniature. On connaît l'histoire de sa fameuse *Léda*. Il fut le maître de dessin et de peinture du Régent, qui lui avait donné un logement au palais de Saint-Cloud. On conserve à la bibliothèque de Genève une lettre authographe de Newton à Arlaud avec lequel il s'était intimement lié durant le séjour de notre artiste en Angleterre. La bibliothèque de Genève possède aussi une tête de femme très curieuse, peinte par le Régent et qui porte cette inscription : « *Dessiné et donné par Monseigneur le Duc d'Orléans, pour Jaques-Antoine Arlaud. A Marly, le lundi* » 6 *octobre* 1713. »

([1]) Il faut lire sans doute « *de Lucas Cranach.* » Ce tableau médiocre, relégué aujourd'hui dans les combles de la bibliothèque, appartient en effet à l'école de ce célèbre artiste. Paul Lucas n'est connu que par ses voyages.

sert à la fois pour la bibliothèque et le collége (21 écus de gages). Il lui est fait défense de recevoir de l'argent des étrangers. On refuse des livres à MM. Ruchat de Lausanne et Engel, bibliothécaire à Berne, en leur faisant des excuses polies. M. Jean Roque, négociant genevois établi à Londres, donne un plan de cette ville en vingt-quatre feuilles.

En 1747 la question d'un nouveau catalogue fut agitée, vu l'augmentation des livres. On traita aussi celle de la diminution du temps du prêt des livres aux étudians, et l'on discuta s'il ne conviendrait pas de refuser aux proposans des sermonnaires catholiques.

En 1748 M. Burlamaqui donna des livres rares et de beaux recueils d'estampes. M. Chaput d'Orange offrit les bustes de Calvin et de Bèze taillés sur un caillou. Ces singulières effigies viennent de Berlin.

Le bedeau étant souvent emprunté et embarrassé pour donner les livres, on décide, pour éviter que les lecteurs les prennent eux-mêmes, d'engager de jeunes théologiens à bien étudier la bibliothèque afin qu'ils puissent indiquer au bedeau où sont les livres. Le bedeau demande à être délivré de la surveillance du collége.

1749. M. Cromelin donne des lettres autographes de Calvin, et les archives envoient l'Obituaire de l'abbaye de Bonmont ainsi que le nécrologe des chanoines de Saint-Pierre.

On décide de faire mettre à la bibliothèque des fenêtres à l'anglaise du côté de la Vallée du collége et de prendre des précautions contre le jet des pierres des écoliers. Un service de pompes à incendie est organisé pour la bibliothèque.

1751. M. Caze lègue cent volumes à prendre au choix parmi les siens. On nomme pour choisir MM. Baulacre, Abauzit, Delarive, Vernet, Cramer et Pictet.

1752. M. Cramer lègue tous les livres de sa bibliothèque qui ne sont pas dans la collection publique, après cependant que ses amis MM. Delarive, Calandrini et Jallabert auront fait un premier choix.

On paie à M. Thélusson 50 écus avancés par lui pour l'achat du *Catholicon* de Joannis de Janua ([1]). M. de Lubières donne un au-

([1]) Aujourd'hui ce livre de vieille théologie ne vaudrait pas autant. Les goûts changent en bibliographie comme en toutes choses. Le mode même

tographe de Scaliger qui témoigne que Duplessis Mornay était très versé dans le grec et l'hébreu.

1753. Parmi les donateurs de cette année on remarque le duc de Richemond, milord Montjoi, le prince d'Anhalt et le comte de Bruhl. — Il est proposé de doubler et de tripler les exemplaires des ouvrages les plus utiles aux étudians en théologie.

En 1754 on remit en vigueur l'usage de faire inscrire les noms des étrangers qui étudiaient à Genève. M. de Champeaux promit de procurer un troisième morceau de M. Arlaud pour joindre aux deux tableaux de la *Leda*, donnés par MM. Lullin et Necker (1). Le prince Galitzin offre un très beau recueil de statues anciennes et modernes et le baron de Strogonow promet une Bible russe.

La bibliothèque ayant résolu d'acheter quelques Bibles rares; entr'autres celle de Sixte V, imprimée à Rome en 3 volumes in fol; M. de Lubières, amateur distingué, rédigea un mémoire sur les caractères distinctifs de cette Bible et sur celle de Clément VII (1592). Ce mémoire fut adressé à Jean-Jaques Rousseau (2).— Le 19 décembre 1754, le recteur présenta une lettre de Rousseau annonçant que la Bible de Sixte V, en grand papier, allait être mise en vente dans l'auction de M. de Boze. MM. l'abbé Sabier et Duclos vérifieront l'authenticité et la condition de cet exemplaire. Le petit papier vaut L. 300 et le grand papier L. 600. On décide d'autoriser Jean-Jaques Rousseau à offrir jusqu'à 700 livres.

On aime à voir ainsi l'illustre auteur de l'*Emile* s'ingéniant pour enrichir la bibliothèque de sa ville natale. Les directeurs avaient, paraît-il, une certaine confiance en ses connaissances et en son

s'en mêle. On donnerait maintenant toute une bibliothèque d'ancienne théologie pour un beau roman de chevalerie et surtout pour un vieux recueil de poésies françaises.

(1) On sait que le peintre Arlaud avait coupé en morceaux sa fameuse *Léda*. La légende des peintres est pleine d'histoires sur la réunion de ces fragmens.

(2) Pour montrer avec quel zèle M. de Lubières travaillait à enrichir la bibliothèque de Genève, nous citerons le billet suivant qu'il adressait au pasteur Lullin, bibliothécaire : « Je vous envoie, mon cher monsieur, le *Museum* de Venise (statues antiques gravées) qui manquait à notre bibliothèque et qui y sera mieux placé que dans mon cabinet. Je l'y avais destiné après moi, mais j'aime mieux qu'il y soit dès à-présent. Si j'en avais besoin, j'y aurais recours. Ce que je puis vous assurer, c'est que ce *Museum* est rarissime même en Italie, où on ne pourrait l'avoir ni pour or ni pour argent. Je le donne avec plaisir. »

zèle, car la même année, la bibliothèque ayant décidé d'acquérir l'*Encyclopédie*, Jean-Jaques Rousseau fut encore chargé de veiller à ce que les planches fussent des meilleures épreuves.

1755. M. Sadau donne un poignard trouvé au pied de la pierre à Niton ; le baron Strogonoff gratifie la bibliothèque de beaux livres italiens. Le Conseil annonce que pour augmenter les ressources de la bibliothèque, les nouveaux bourgeois paieront désormais 15 florins pour cet établissement.

1756. M. d'Alembert étant alors à Genève, la bibliothèque souscrit directement auprès de lui pour l'*Encyclopédie* dont il est un des rédacteurs. — Le recteur fait don d'un bassin de cuivre émaillé, peint en 1554 (1), et M. Bardin du portrait du cardinal de Richelieu. M. Lullin, outre sa bibliothèque et ses manuscrits, lègue 1,000 livres.

M. le docteur Tronchin, qui a donné le traité de Turrecremata sur le Psautier, imprimé à Mayence en 1476, promet de tâcher d'obtenir du comte d'Argenson la suite du catalogue des livres et manuscrits de la bibliothèque du roi. On le remercie et on décide de le nommer directeur honoraire comme ayant de grandes connaissances en fait de livres rares.

M. Jean-Jaques Rousseau fait présent d'un manuscrit sur le siége d'Orléans, en 1428, sur le procès de Jeanne d'Arc et sur sa révision par les commissaires de Calixte IV. M. Lullin donne le coutumier du Pays de Vaud (1557), et M. Tronchin le fameux *Speculum humanæ salvationis*, attribué à Laurent Coster de Harlem, inventeur de l'imprimerie, au dire des Hollandais. La retraite de M. Baulacre, au bout de vingt ans d'excellens services, suscite de justes regrets. Baulacre fut en effet l'un des savans du XVIIIe siècle les plus versés dans la bibliographie. Il a écrit sur plusieurs des manuscrits qui sont dans la bibliothèque de Genève des notices remarquables. Il les insérait ordinairement dans le *Mercure* de Neuchâtel.

Les bibliothécaires reçoivent la mission de faire à Mme Lullin des complimens de condoléance en visite solennelle ; une commission spéciale est nommée pour recevoir le legs de feu son époux.

(1) Ce beau plat émaillé, pour lequel des amateurs étrangers et des marchands d'objets d'art ont plusieurs fois offert à la bibliothèque d'assez jolies sommes, se voit aujourd'hui au musée des antiquités. C'est un morceau capital à tous égards.

1757. M. d'Alembert fait présent de ses œuvres et M. Thélusson d'une médaille rare frappée en 1752 en l'honneur de la Saint-Barthelemy avec cette inscription : « *Virtus in Rebelles.* » Cette journée est ainsi exaltée comme un acte héroïque du gouvernement de Charles IX.

1758. M. Jallabert quitte sa charge de bibliothécaire, mais on le prie de continuer le catalogue du legs Lullin. Il se prête de bonne grâce à cette sollicitation.

1759. Vérification des comptes de l'ancien recteur Trembley.

M. Maurice, nouveau recteur, reçoit le solde de L. 13,212. — On propose de faire venir les journaux par les messageries pour les avoir plus vite. — Mme d'Epinay, alors en séjour chez Voltaire à Ferney, fait don d'Hudibras, édition de Londres, 1757. — On fait un grand achat de livres à l'encan de M. Leclerc. — La commission spéciale propose de placer les livres et manuscrits Lullin dans la salle des tableaux.

On rejette l'achat de la Compilation des auteurs sur les antiquités ecclésiastiques qui s'imprime à Venise.

En 1760 M. Perdriau donne l'Ovide de 1492 et M. Butini de Surinam 27 bouteilles remplies d'animaux, poissons, etc. On construira des étagères pour les recevoir dans la salle des tableaux.

Les bibliothécaires annoncent en 1761 que les recettes faites les années précédentes montent déjà à 11,000 écus. — M. Keate, anglais, donne son histoire de Genève et prie qu'on lui fasse des remarques sur le contenu de son livre. On le remercie, mais on décide de n'en faire aucune, attendu que cela n'est pas du ressort de la commission. M. Simler demande la communication des originaux des lettres de Bullinger à Calvin. On lui en offre des copies. Le même offre son édition des lettres des réformateurs. — M. Ch. Bonnet est chargé de changer la liqueur des bocaux remplis d'animaux qui sont dans la salle des tableaux. On sollicite de la famille Baulacre les papiers intéressans laissés par le bibliothécaire de ce nom.

1762. Le Conseil se déclare satisfait des réparations faites. M. le marquis Tanucci fait don au nom du roi de Naples des *Antiquités d'Herculanum.*

Les scholarques font déposer à la bibliothèque les chefs-d'œuvre des maîtres d'état, comme charpentiers, menuisiers, etc. ; ce dépôt cause quelque embarras. On propose d'acheter ceux qui

ont un mérite particulier. On ajourne l'acquisition du grand ouvrage des historiens de France, et l'on propose de demander au Conseil de faire copier la chronique de Bonivard.

Le 7 mai Jean-Jaques Rousseau annonce un beau présent du maréchal de Luxembourg. C'est la belle édition des fables de Lafontaine en 4 volumes in-f°l. avec les figures d'Oudry. — M. de Lubières, après ample examen, déclare que le catalogue est encore bien suffisant. Cependant on travaillera à un nouveau, mais sans se hâter.

Des changemens dans la place qu'occupent les livres étant devenus indispensables par ce nouveau travail de classement pour un nouveau catalogue, on accorde aux bibliothécaires un aide pour charrier les livres. — M. Cramer travaille à un brouillon du catalogue des éditions depuis l'invention de l'imprimerie jusqu'en l'an 1500 (Editions incunables). — M. Pictet dit qu'il existe quelque part une copie des chroniques de Bonivard et qu'il espère la procurer. Il offre en attendant un autre ouvrage de Bonivard, son *Histoire des capitaines généraux* (1).

1763. M. Pictet fera mettre *sur la Feuille d'avis* les livres égarés. — On fixe le prêt à un mois et à trois mois pour les livres scientifiques, vu les abus. — On annonce que le vaisseau chargé de l'exemplaire des voyages du capitaine Norden (de Copenhague) a fait naufrage. On s'en procurera un autre. — Remerciemens votés à M. Dufour de Collonges, qui a donné les manuscrits de M. de Boyvin, contenant des négociations sous Henri II, Charles IX et Henri III. — Les fonds de la bibliothèque permettent de consacrer 1,000 livres chaque année à des achats.

1765. Le roi de Naples (Ferdinand IV) donne la continuation des Antiquités d'Herculanum. — On juge convenable de choisir pour aide à la bibliothèque une personne qui ait quelque instruction ; la paie sera de quarante écus.

Les bibliothécaires demandent des treillis pour garantir les fenêtres contre les écoliers.

1766. On lit le testament de M. Bovet, architecte, qui lègue ses livres à la bibliothèque, dans le cas où son petit-fils ne se vouerait pas à l'architecture.

(1) *Histoire des capitaines-généraux de Genève*. Senebier cite un manuscrit de cette histoire que possédait M. Jallabert (Histoire littéraire de Genève, tome I, page 159).

1767. M. Jallabert avait joui du portrait d'Abauzit. Il revient à la bibliothèque après la mort du premier, qui excite de vifs regrets. M. Vernet rangera ses papiers. — M. Pictet a fait demander à Paris les volumes imprimés au Louvre (aux dépens du roi de Portugal) sur les Jésuites.

1768. Donné 4 louis neufs à M. Prestaut qui a copié des lettres de Calvin. — M. Cramer, professeur de droit, est nommé bibliothécaire à la place de feu M. Pictet.

M. de Rochemont donne des copies des manuscrits originaux de Bonivard, de la main de Daniel Leclerc, et des copies des manuscrits d'Antoine Froment et de Michel Rozet. — M[me] veuve Mallet-Gallatin présente en don plusieurs livres précieux, et M. Marcet de Saint-Domingue des coquillages.

1770. Marc-Michel Rey, libraire d'Amsterdam, envoie, avec d'autres livres, la nouvelle édition des œuvres de J.-J. Rousseau, et M. Lesage donne quatre louis d'or neufs, attendu que la bourgeoisie lui a été concédée *gratis*. — Il est voté des remerciemens à M. Rey, mais avec cette remarque : « que *la bibliothèque rece-* » *vait les livres des grands hommes, soit qu'ils continssent des* » *vérités et des vertus, soit des erreurs ou des vices, mais que la* » *direction n'approuvait pas ces livres.* » (1). — M. Varos de Verbos offre un grand nombre de médailles de bronze. On attendra de voir ce que c'est et l'on remerciera.

Il est voté un placement de 5,000 florins sur les fonds que possède la bibliothèque (20 à 22,000 florins), et qu'à l'avenir dès que la caisse aura plus de 1,000 livres on placera l'excédent. M. Perdriau, ex-recteur, propose de placer L. 6,000 et remet à M. Claparède, nouveau recteur, 26,508 florins (en une obligation portant intérêt au 4 °/o).

1771. La bibliothèque éprouve, au commencement de cette année, un désastre financier. Elle charge le recteur de la représenter dans la masse des créanciers de MM. Cathala et Laserre sur lesquels est la créance précitée.

1772. Sur les rapports que des désordres se sont manifestés aux

(1) C'était le moment des poursuites exécutées à Genève contre l'Emile et le Contrat social. La direction ne voulait pas se compromettre en recevant des ouvrages condamnés au feu par les Conseils.

ouvertures de la bibliothèque les mardis, on décide de n'admettre ni *robes de chambres* ni *redingotes*, ni plus de six personnes à la fois. Les autres attendront leur tour avant d'entrer.— Le grand Conseil accorde le tableau en émail représentant un plan de Genève, peint par M. Miroglio. — La bibliothèque ayant décidé en principe de vendre les *Acta sanctorum* des Bollandistes, qu'elle compléterait difficilement, elle arrête ensuite de ne pas les donner à moins d'un louis neuf par volume. — Le recteur annonce que l'on a reçu le 30 p. °/o de l'obligation compromise. — La révision totale des régistres de distribution aura lieu tous les trois mois vu les abus. — L'on décide que l'un des bibliothécaires devra habiter la ville durant les féeries.

1773. Comme essai on garnit de treillis les rayons contenant les livres d'antiquités et les voyages. — Une enquête est décidée pour savoir si le petit-fils de M. Bovet a suivi la carrière de l'architecture. — M. Diodati, l'aîné, fait don d'une Bible hollandaise avec estampes montée en argent — M. Bourdillon, pasteur à Londres, est nommé directeur, vu les services qu'il a rendus et les dons qu'il a faits.

Un mémoire sur les dangers que court la santé des bibliothécaires, par l'effet de l'air froid et perfide des salles, provoque l'établissement d'un poële, de portes vitrées et de tapis. — M. Senebier est nommé bibliothécaire après M. Lullin qui se retire, vu ses infirmités, après 14 ans de service. — La bibliothèque place ses fonds chez MM. Lullin de Tournes et Comp^e. — M. de Saussure, sous les auspices du chevalier Hamilton, ministre d'Angleterre a Naples, adresse une requête au roi de Naples pour avoir la nouvelle suite des antiquités d'Herculanum.

1774. Milord Stanhope fait un présent considérable (non spécifié). On témoigne le désir d'avoir son portrait. — Il est proposé de vendre les diamans qui entourent le portrait de Louis XV qui pourraient tenter les voleurs. M. Diodati les fait estimer et on décide de les garder. — Livré au magnifique Conseil une planche en cuivre où est gravée l'histoire de l'Escalade.

On décidé de vendre les 50 volumes des *Acta sanctorum* des Bollandistes (1) et des doublets, et l'on charge M. Diodati de faire

(1) Il est curieux de voir en 1774 la bibliothèque de Genève se dépouiller

porter dans les greniers les chefs-d'œuvre des maîtres charpentiers et autres. — M. Deluc reçoit des remerciemens pour avoir arrangé les morceaux d'histoire naturelle. — M. de Chateauvieux communique que la pendule, le graphomètre et le télescope ont besoin de réparations.

Cette année fut riche en legs. M. Delarive donna 1,050 florins, M. Roque 500 livres, M. Mollet 200 et M. Brenzil-Hollis du Dorsetshire 100 liv. sterling pour des livres anglais, écossais et irlandais. — Le pendulier Auban réparera la pendule pour fr. 200. C'est la même pendule astronomique, très compliquée et à personnages mécaniques, qui orne encore la bibliothèque.

1775. Le petit-fils de M. Bovet, ne comptant pas se faire architecte, abandonne les livres de son père; mais comme il est géné, on aura égard à sa position.

Le peintre Ferrière a réparé 70 tableaux de la Bibliothèque. Cette année est celle des réparations; on met de l'esprit de vin rectifié dans les bocaux des animaux, et les lettres des réformateurs sont reliées en 27 volumes par ordre de dates.

1776. M. Necker, ministre en France, adresse le recueil des arts et métiers en 23 volumes in-f^{ol}.; on achète plusieurs objets antiques qui ont été trouvés près de Régny sous la montagne des Voirons. Le poids de l'argent équivaut presque aux sept louis d'or neufs que coûte cet achat. — M. Bourdillon, proposant, reçoit des doublets en considération des services rendus par son oncle.

1777. M. Rocca fils fait cadeau des ordonnances ecclésiastiques de Genève de 1562 et de 1609. — M. Liotard, peintre, obtient pour la bibliothèque des ouvrages précieux de l'impératrice de Russie.

1778. On décide de poursuivre les libraires Pellet et Bassompierre qui refusent de livrer des livres imprimés par eux, entr'autres l'Encyclopédie in-4°. — On arrête d'exhorter les étudians en droit de payer de bonne grâce leur redevance pour laquelle ils font les renitens.

à plaisir d'un ouvrage capital, qu'elle n'a eu l'occasion d'acquérir qu'un siècle après environ, par l'effet de la générosité de M. Favre-Bertrand qui lui a légué en 1851 son bel exemplaire des Bollandistes. En général, au dix-huitième siècle, les grandes collections historiques provenant des catholiques étaient frappées de réprobation à Genève.

Dès l'année 1778 il est facile de constater, aux lacunes et aux *blancs* du registre des séances des directeurs, que les dissensions civiles de la République exerçaient une fâcheuse influence sur la marche et l'agrandissement de cette utile institution. C'est ainsi que de 1778 à 1781 on signale une lacune de deux ans dans le registre des dons. C'est sans doute aussi par cette raison que le catalogue des manuscrits, publié par Senebier en 1779, in-8°, est passé totalement sous silence.

En 1781 on propose de ne pas prêter les œuvres de Voltaire, Rousseau et autres. La chose est laissée au discernement des bibliothécaires. — L'abbé Spallanzani et Charles Bonnet communiquent des expériences d'histoire naturelle faites sur les *Pipas* que possède la bibliothèque dans des bocaux.

Nouvelle lacune jusqu'en 1785. MM. Picot, Saladin, Abraham Trembley, Delolme et Aubert de Tournes, font des legs cette année-là. On achète les manuscrits de M. Court père, de son fils (M. Court de Gébelin) pour 15 louis d'or, vu qu'ils contiennent plusieurs choses sur les églises réformées.

1786. Dons de MM. Grenus, Canac et Micheli-Ducrest.

On refuse à M. Fazy des Bergues l'ouvrage de Weinmann avec beaucoup de planches, vu que ces sortes de livres ne sortent pas.

Le grand Conseil demande une révision des réglemens de la bibliothèque.

1788. L'abbé Rive, le célèbre bibliophile, bibliothécaire des Etats de Provence, envoie son ouvrage sur l'*art de vérifier l'âge des miniatures dans les manuscrits*. — M. Tronchin, fermier général, lègue 2,000 livres de France, et (1789) M. Vernet, professeur, lègue son buste et son portrait.

On accorde à M. l'abbé Rive, en échange de son don, un des trois exemplaires de la Bible gothique d'Olivetan (Bible de Neuchâtel, imprimée à Serrières par Pierre de Wingle dit Pirot Picard, en 1535). L'abbé Rive, quand il faisait un don, s'arrangeait, on le voit, de manière à gagner au change.

On vote une lettre de félicitation à M. Necker pour sa rentrée au ministère et on lui demande son portrait par l'intermédiaire de M. de Germany, son frère. Réponse bienveillante de M. Necker qui accorde cet envoi. — M. le procureur-général Tronchin, approu-

vant la vente des diamants de la bibliothèque, on les envoie à M. Jolivet, joailler à Paris.

1789. Placement de 1,000 livres à 5 p. °/o chez M. Bontems. — On décide de s'en remettre au Conseil sur son projet de transférer la bibliothèque à la caserne de la rue neuve. — On décide, vu la tournure des choses, de retirer tous les fonds de chez les banquiers pour les placer à la *société authorisée*.

D'après l'invitation du Conseil, MM. Senebier et de Salgas [1] sont chargés de faire un examen de tous les monumens qui se trouvent à Genève et de rechercher les moyens de les conserver.

1790. Le recteur déclare avoir placé chez Mme Hubert-Alleon le reste des fonds de la bibliothèque. — On refuse à M. Charles Bonnet, vu les circonstances, l'achat de l'ouvrage d'Olivier sur les insectes. — On décide de tenir sous clé les livres rares. — M. Senebier fait don de la nouvelle *Encyclopédie méthodique*. Il donne aussi le catalogue manuscrit de son ouvrage sur les manuscrits de la bibliothèque, parce qu'il contient plus de détails que l'imprimé.

M. Audeoud donne le livre d'Adam Smith sur la richesse des nations en anglais, et un mouchoir exécuté par un ver à soie.

M. le pasteur Lecointe fait don de la *Bible de Lempereur* (1530) et M. de Tournes des *Illustrations des Gaules* de Jean-le-Maire, imprimées chez Jean de Tournes, son aïeul, en 1549. — La princesse Beljolesky donne une tasse faite d'un fer changé en cuivre.

1791. Le recteur annonce que le fond de la bibliothèque est de fl. 34,777»5»3.

M. Naville, lieutenant, annonce qu'on offre 41 3/4 louis pour les 20 karats 7/8 de diamants du portrait de Louis XV, et on le prie de conclure à ce prix.— On invite le magnifique Conseil de ne pas faire construire des fournaux dans les classes du collége sans en avertir, vu le danger du feu.

1792. M. Picot, recteur, annonce un fonds de fl. 48,000. — On propose de former un jeune homme pour la place de bibliothécaire.— On signale l'impossibilité de faire rentrer les livres arriérés. On décide de les faire remplacer quand les gens sont solva-

(1) M. de Salgas était un gentilhomme français, de la maison de Narbonne, dont les parens s'étaient établis en Suisse pour cause de religion. Il vivait à Rolle et avait une instruction très étendue. Plusieurs de ses manuscrits sont en nos mains.

bles. — M. le professeur Prévost donne le *Théâtre des Grecs* traduit en partie par lui avec de Rochefort et la Porte-du-Theil. — M. l'ancien conseiller Calandrini fait cadeau de l'*Histoire diplomatique des sénateurs de Rome*, où il est question de sa famille, et M. Senebier d'un Nouveau-Testament grec d'Estienne, 1546, *o mirificum !*

M. Grenus-Saladin donne un nombre considérable de livres anciens et rares (théologie, philosophie et mathémathiques), et M. Boissier l'ouvrage de Maittaire sur les livres imprimés avant 1500.

Nous arrivons ici à l'époque de 1793 qui fut critique et désastreuse dans le royaume des lettres comme dans les autres empires. Cette terrible année n'épargna pas plus les bibliothèques que les trônes. Ici finissent, à proprement parler, les annales de celle de Genève pour ce qui tient à son histoire ancienne. La constitution de 1797 ne modifia pas moins l'administration de la bibliothèque que celle des autres services publics. La direction fut confiée au sénat académique, mais à peine essayait-on de cette nouvelle économie, que survint la réunion de Genève à la France. La bibliothèque ayant été déclarée propriété des Genevois, elle dut naturellement relever de la Société économique qui fut instituée au milieu du naufrage général de toutes les institutions de l'ancienne république, pour sauvegarder les propriétés auxquelles les Genevois avaient des titres incontestables [1].

Dans un prochain article nous suivrons pas à pas la bibliothèque de Genève dans ses nouvelles vicissitudes, et nous tracerons le tableau de ce qu'elle est aujourd'hui. On verra alors de nouvelles tendances, un autre genre de développement et d'autres destinées. Mais le lustre de la bibliothèque du dix-neuvième siècle n'éclipsera nullement les travaux modestes des fondateurs de cette

[1] L'article V du Traité de réunion de la République de Genève à la République française (26 avril 1798) porte : « Les biens déclarés communaux » appartiendront en toute propriété aux Genevois qui en disposeront comme » ils jugeront à propos. Néanmoins sont déclarés inaliénables l'hôtel-de-» ville, les archives, la *bibliothèque*, les deux bâtimens de Chantepoulet et » du bastion de Hollande. La République de Genève fait hommage à la Ré-» publique française de ses arsenaux, de son artillerie et de ses munitions » de guerre. »

intéressante institution et de leurs continuateurs pendant tout le cours des dix-septième et dix-huitième siècles. On aime à voir que presque aucune des nombreuses illustrations, dont Genève eut à s'enorgueillir durant cette longue période de trois cents années, n'est absente dans ces éphémérides (1) consacrées à suivre, pas à pas et presque jour par jour, les agrandissemens de la bibliothèque et les preuves d'intérêt que lui donnait, sans relâche et à l'envi, l'élite de la petite nation.

E.-H. GAULLIEUR.

(1) Nous avons cherché vainement, dans les registres de la bibliothèque de Genève, le nom de Voltaire. On aurait pu supposer qu'un littérateur si opulent se serait fait un plaisir de doter un établissement qui devait avoir toutes ses sympathies, quand bien même on y mettait en délibération si l'on accorderait, oui ou non, la lecture et la circulation de ses ouvrages. Mais si les registres sont muets touchant les actes de la munificence de Voltaire, nous savons par sa correspondance inédite avec son libraire, Gabriel Cramer, qu'il empruntait souvent à la bibliothèque, par cette entremise, des livres qu'il ne possédait pas à Ferney. La plupart des citations du *Dictionnaire philosophique* sont puisées dans des ouvrages que Voltaire priait Cramer d'emprunter à la bibliothèque de Genève. Cette bibliothèque ne possède pas même une signature autographe du seigneur de Ferney. En revanche il en existe plusieurs aux archives de Genève.



HISTOIRE DE LA PÉRIODE TRANSITOIRE (DE 1793 A 1798).

La bibliothèque de Genève ne passa pas sans secousses du régime paisible, régulier et paternel des trois derniers siècles, sous celui que lui fit la révolution française. Et d'abord, depuis l'année 1793, date à laquelle nous avons arrêté les annales de l'antique institution, jusqu'à l'année 1798, où Genève fut réunie à la France, plusieurs régimes provisoires et intérimaires se succédèrent, mais en passant presque aussi vite que les constitutions politiques dont ils étaient comme des accessoires obligés. Le plus important de ces changemens fut celui qui remplaça définitivement, après plusieurs essais d'autres combinaisons, l'ancienne commission de la bibliothèque par le Sénat académique institué par la constitution de 1797. Ce Sénat devait la faire administrer par trois directeurs pris dans son sein, élus par lui, et par deux bibliothécaires qu'il pouvait choisir parmi tous les citoyens reconnus aptes à remplir ces fonctions. Le recteur devait nécessairement être l'un des trois membres académiques de cette direction.

Ces temps de fermentation politique, en général peu favorables aux lettres, ne furent pas autant qu'on pourrait le croire, du moins pendant les deux ou trois premières années, des temps désastreux

4

pour la bibliothèque. Quelques hommes d'élite parurent même redoubler de zèle et de soins, dans la tenue de cette belle collection de livres et de manuscrits, à mesure qu'ils s'éloignaient davantage de la politique active. Le *Dulces ante omnia Musæ,* cette légende du sage que nos magistrats lettrés du dix-huitième siècle inscrivaient si volontiers sur la porte de leurs cabinets de travail, devint surtout alors une vérité et une vérité forcée.

Le professeur Senebier, qui avait déjà rendu un service si important aux lettres en général et à la bibliothèque de Genève en particulier, en publiant son excellent catalogue des manuscrits, sembla prendre à tâche de se multiplier pendant cette période. C'est ainsi qu'en février 1793 il acheva, avec la coopération de M. Lecointe et de quelques autres (1), le travail long et minutieux du numérotage de tous les livres, comme opération préliminaire de la rédaction d'un nouveau catalogue des imprimés. La direction, voulant reconnaître la sollicitude désintéressée de M. Lecointe, lui offrit de choisir les ouvrages qui seraient à sa convenance parmi les doublets à vendre. M. Lecointe n'accepta que la *Paléographie* de Montfaucon. Sur la demande de Senebier, un squelette et divers autres objets étranges qui encombraient les salles et empêchaient de vaquer convenablement au service intérieur, furent écartés et transportés ailleurs (2). Le même obtint aussi qu'un relieur spécial serait affecté à la bibliothèque. Cela était devenu d'autant plus nécessaire que les volumes subissaient des détériorations plus nombreuses à mesure que le prêt des livres s'élargissait. Cet inconvénient porta même M. de Tournes à faire la proposition de restreindre ce prêt, mais elle fut écartée, probablement comme dangereuse vu les temps où l'on vivait. Ce temps était en effet celui des concessions sur tous les points bien plus que celui des restrictions. Les comptes, vérifiés le 3 février 1793, présentèrent un avoir de 28,000 livres courantes.

Il arriva cependant un moment où la fermentation politique devint si forte, où le bruit des scènes de *forum*, de clubs, de rues

(1) M. Diodati seconda activement Senebier dans la nouvelle classification des livres imprimés. L'ordre des livres sur les rayons y fut conforme à celui qu'occupaient leurs titres sur le catalogue. Un répertoire alphabétique facilita les recherches.

(2) M. le docteur Maunoir ayant demandé à acheter le squelette, la direction refusa, mais elle consentit à le faire transporter dans la *chambre d'anatomie* (séance du 17 septembre 1796).

et même d'échafaud, rendit tellement impossibles les occupations studieuses, que la bibliothèque de Genève s'en ressentit. Tant qu'on n'avait eu la révolution que par contre-coup et comme une répercussion du grand cataclisme de la France, la position avait encore été tenable. Mais il paraît qu'elle ne le devint plus lorsque les Genevois firent de la terreur chez eux et pour leur compte. Du moins les registres de la bibliothèque présentent-ils un blanc complet, une lacune de plus de deux années, depuis le mois de février 1793 jusqu'au mois de février 1795. A cette dernière date la commission alors en office vote un abonnement au ***Journal de la Convention nationale***. C'était la littérature du moment. Le 24 septembre 1795 plusieurs directeurs furent remplacés, et le 12 novembre de la même année un nouveau réglement fut discuté et voté. Les articles concernant le prêt des livres furent placés en tête du registre où les lecteurs autorisés signaient leurs noms. Le département de l'instruction publique et le Conseil administratif approuvèrent ces dispositions.

En 1795 et 1796 on achète surtout des livres anglais de philosophie, de médecine et de sciences exactes. La bibliothèque du docteur Sylvestre, contenant environ 250 volumes de médecine et de chirurgie, est payée quinze louis d'or neufs. Le 23 juin 1796, la direction reçut l'avis que l'illustre Charles Bonnet avait légué à la bibliothèque 600 livres courantes, ses manuscrits, « ***avec ordre de ne pas laisser sortir ceux-ci sans une autorisation de la direction***, » et de plus le ***crayon*** original (portrait) du célèbre Spallanzani, dessiné par un célèbre artiste.

Une commission spéciale fut aussitôt nommée pour s'enquérir de tout ce qui constituait « *les manuscrits de Charles Bonnet,* » ceux qui avaient été remis comme représentant le legs, étant loin de paraître complets. Cette commission, ayant fait des démarches auprès de la famille, rapporta, par l'organe de M. Lefort [1], » que les manuscrits de Bonnet étaient : 1° les mémoires de sa vie ; 2° sa correspondance avec Albert de Haller ; 3° son *Grenier,* soit collection de différentes choses, mais on ignore où ces mélanges ont été déposés ; 4° l'*Essai sur la vie à venir,* manuscrit dont un exemplaire est dans la famille de Saussure. Quant à tous les autres manuscrits, comme journaux d'observations et autres, ils ont été

[1] Le 22 avril 1797.

presque entièrement épuisés et détruits par l'auteur qui s'en est servi pour la réimpression de ses œuvres. Madame Bonnet ayant déclaré ([1]) vouloir garder les *Mémoires de la vie* de son mari, et n'avoir pas connaissance de divers autres manuscrits réclamés, M. Senebier fut chargé de tenter de nouvelles démarches.» La direction fit aussi prier Madame Bonnet de réserver pour la bibliothèque les mémoires de la vie de son époux et de tâcher d'obtenir de M. de Saussure l'*Essai sur la vie à venir* et le crayon de Spallanzani ([2]). En attendant le résultat, on donna à Madame Bonnet une décharge particulière pour le manuscrit de correspondances qu'elle avait remis, et de plus une déclaration de ne rien réclamer de ce qu'elle assurait n'avoir pas entre les mains, toutefois avec restriction du droit que la bibliothèque se réservait contre les héritiers ([3]). La sœur de M. Bonnet fit don du portrait de son frère peint par Yull.

Dans cette même année 1797, la nouvelle direction prescrite par la constitution entra en charge. Elle fut composée de MM. Prévost, recteur, Pictet, professeur, Lefort, prof., représentant le corps académique, et de MM. Martin et Lecointe, bibliothécaires. On voit que dès les premières séances il s'éleva des conflits entre la direction, le sénat académique et la chambre des comptes, au sujet de plusieurs dépenses, comme chauffage des auditoires, impression de témoignages pour les étudians, etc., que l'on voulait faire supporter à la bibliothèque. La direction protestait contre l'emploi de fonds que la loi affectait exclusivement à cet établissement. M. Prévost fut chargé de soutenir les intérêts de la biblio-

([1]) Le 4 mars 1797.

([2]) Ce portrait de Spallanzani ne parait pas être jamais entré dans la bibliothèque. Du moins on n'en touve pas de traces.

([3]) Les manuscrits de Charles Bonnet, déposés à la bibliothèque de Genève, forment quatre-vingt-quatre volumes in-4° avec un index de même format, écrit tout entier de la main de ce savant. La correspondance originale des notabilités de tous les pays avec Bonnet est contenue dans dix-sept de ces volumes. Le tout est classé et rangé dans l'ordre minutieux que ce savant mettait à chaque chose qu'il faisait.

Les *Mémoires sur ma vie et mes écrits*, en forme de lettres adressées à MM. Haller, Trembley et de Saussure, constituent un volume in-4° de 564 pages écrites en entier de la main de Bonnet. Ils renferment des choses très intéressantes au milieu d'autres qui le sont moins. La correspondance offre une riche mine aux explorateurs et aux amis des sciences philosophiques et natur-historiques.

thèque et de faire les placements de ses deniers. La plus stricte économie dut régner dès ce moment dans les dépenses, même les plus urgentes (1), parce que la nouvelle constitution avait restreint les ressources de la bibliothèque, qui se trouvait réduite uniquement au revenu de son capital sans aucune autre allocation. Au commencement de 1798 (2), les besoins de la République de Genève allant toujours en croissant et les rentrées ordinaires diminuant en proportion, la nouvelle direction se vit même exposée à perdre d'un seul coup tout son capital si laborieusement accumulé. Le nouveau Conseil administratif de la ville de Genève fut invité par une requête à classer la bourse de la bibliothèque parmi les opposans généraux aux nouvelles mesures fiscales, et à donner en temps utile à la direction avis des fonds qu'il était question de vendre. Dans cette position pénible, la direction, voulant cependant montrer son bon vouloir, consentit à prendre à ses frais le chauffage des auditoires et à céder son droit sur les immatriculations des étudians dans les années où le sénat académique ne pourrait subvenir à ce chauffage (3). C'était à qui crierait misère parmi les corps lettrés. Le *res angusta domi* ne fut jamais plus qu'alors une triste vérité.

Au nombre des moyens que tenta d'employer la bibliothèque pour se faire de l'argent, on voit à chaque instant revenir, dans le régistre des délibérations, la vente des doublets. Plusieurs fois elle fut proposée; mais les temps étaient mauvais; les libraires faisaient des offres dérisoires et de plus ils entendaient payer en assignats (4). On entra néanmoins en pourparlers avec divers libraires, soit Genevois soit étrangers, comme Manget, Charles Pougens de Paris, Tilliard de la même ville. Mais la négociation n'a-

(1) 1797, 4 mars. On ajourne l'autorisation d'une somme de trois louis pour un sceau et autres menus frais.

(2) Séance du 17 janviér.

(3) Il faut se rappeler que la bibliothèque avait un droit sur les immatriculations des étudians. Celles de la Faculté de droit devaient entr'autres servir à l'achat de livres de jurisprudence.

(4) On sait à quel prix fabuleux se vendaient les livres au temps des assignats. Un volume qui coûterait aujourd'hui 3 à 4 francs, se vendait jusqu'à fr. 250. Nous avons sous les yeux la facture d'une petite collection de livres assez ordinaires, achetée à Paris par un Suisse en 1798, et qui s'élève à fr. 38,000 pour environ 200 volumes. L'emballage de ces livres est porté à 700 francs et l'on donne un assignat de 500 francs au facteur chargé de les porter à la messagerie.

boutit jamais, soit parce que ces libraires faisaient des conditions onéreuses et offraient presque uniquement, comme paiement, des livres neufs contre des vieux. On sait que c'est toujours un marché de dupe, quand on a affaire à un marchand de livres quelque peu entendu. Que faire cependant ? Ouvrir des souscriptions volontaires, comme cela avait eu lieu au commencement du siècle (en 1718) était chose absolument impossible. Les préoccupations étaient ailleurs qu'aux livres, vives et poignantes. Les testateurs ne paraissaient guère non plus se douter qu'il existât une bibliothéque publique ([1]). Le moyen d'une loterie, déjà plusieurs fois mis en avant, entr'autres en 1777, était moins que jamais praticable. Cependant la direction faisait des efforts inouis pour tenir la bibliothèque au niveau des progrès de la science. Toutes les productions nouvelles un peu capitales étaient acquises par voie d'échange ou autrement. C'est ainsi qu'on se procura contre des doubles les collections de mémoires des sociétés savantes d'Irlande, d'Amérique, de Calcutta, la suite des Transactions philosophiques, le *Système du monde* de Laplace, les annales de médecine de Duncan, le voyage de Stedman à Surinam, les *Amœnitates* de Linné. L'académie de Genève, qui avait reçu en don trois volumes des mémoires de la société royale d'Edimbourg, en fit hommage à la bibliothèque à condition que la reliure indiquerait la provenance du livre. En un mot, on faisait pour le mieux et comme on pouvait. L'infatigable Senebier se multipliait. Il donnait le catalogue des manuscrits de théologie de la bibliothèque de Vienne, l'*Origine des cultes* de Dupuis, la traduction des voyages de Spallanzani, des raretés italiennes comme le *Malmantile Racquistato* de Perlone Zoppoli *(Lorenzo Lippi)* ([2]), et enfin plusieurs ouvrages en diverses langues pour lesquelles on lui adressa de vifs remerciemens ([3]). Le citoyen Desportes (Félix) donna alors comme le signal de l'intervention française en envoyant le mémoire sur le commerce des Français aux colonies d'Amérique, et le citoyen Pougens offrit tous les livres sortis de ses presses sauf les romans. Le citoyen Lalande gratifia aussi la di-

([1]) Enregistrons cependant deux legs, l'un de M. Banquet (250 livres courantes en novembre 1797), et l'autre de M. Jaques Lemaire (de 50 livres courantes en 1798).

([2]) Séance du 22 avril 1797.

([3]) Séances du 11 novembre 1797 et du 14 septembre 1798.

rection d'une médaille frappée à son effigie par une société de Bourg en Bresse. Malgré tous ces expédiens, l'année 1797 à 1798 offrait un déficit de 450 livres courantes. Les débiteurs profitaient de l'incertitude des temps pour ne pas s'acquitter, et le 27 janvier 1798 le directeur fut autorisé à s'appuyer de l'autorité du sénat académique pour exiger les rentrées. Les maîtres de métiers, qui avaient déposé leurs chefs-d'œuvre, voyant que la bibliothèque était en baisse, demandaient à les retirer, ce qui leur était accordé sans difficulté (1). Les livres prêtés rentraient moins exactement, et la *Feuille d'avis* renfermait d'incessantes invitations pour qu'on eût à les rapporter ou à les remplacer. Un M. Dunant, ayant perdu un volume, est autorisé (le 27 janvier 1798) à le remplacer par un ouvrage, taxé comme d'occasion, de la valeur de l'ouvrage dépareillé taxé comme neuf.

La crise approchait, et la direction de la bibliothèque, en ce qui la concernait, s'efforçait de la conjurer et témoignait de sa défiance contre l'intervention française, directe ou indirecte. C'est ainsi que la *Société des arts*, ayant reçu en don le buste du général Bonaparte, la direction de la bibliothèque refusa de le recevoir en dépôt. « Que s'il faut seulement, ajoute-t-elle (2), l'*em-* » *magasiner,* on cherchera une place convenable dans l'établisse- » ment, *mais non dans la bibliothèque même.* »

HISTOIRE DE LA PÉRIODE FRANÇAISE (1798-1814).

L'incorporation de Genève à la France, si redoutée des citoyens auxquels les anciennes institutions de cette république étaient chères, fut néanmoins un événement heureux, relativement du moins, pour la bibliothèque. L'art 5 du traité de réunion, que nous avons cité textuellement dans un précédent article, consacra les fonds de cet établissement comme propriété inaliénable des anciens Genevois. Dès lors la direction n'eut plus à craindre ni usurpation ni confusion. Le 16 mai 1798 (environ un mois après la réunion) M. Achard-Trembley, commissaire de la *Société économique*, demanda à recevoir les fonds appartenant à la bibliothèque, et in-

(1) 19 mars 1798. On accorde à M. Matthey de retirer son chef-d'œuvre de charpenterie. — 16 mai 1798 même décision pour MM. Reuge et fils.
(2) Séance du 11 novembre 1797.

vita la direction à s'adresser à lui dans tous les rapports entre la bibliothèque et cette société chargée d'administrer les biens des anciens Genevois ([1]). Le recteur de l'académie, président de la direction, remit en effet à M. Achard-Trembley tous les titres relatifs à cette gestion, et une décharge générale lui fut donnée pour mettre à couvert sa responsabilité. Un moment on mit en délibération s'il n'y aurait pas lieu à demander à la Société économique une somme fixe et annuelle comme allocation à la bibliothèque. Mais toute réflexion faite, il fut trouvé plus convenable de rester sur l'ancien pied et de n'employer que la rente des capitaux de l'établissement. D'après le nouveau réglement sur l'instruction publique, cinq nouveaux directeurs furent adjoints aux anciens, et en attendant une révision générale de toutes les ordonnances y relatives, le soin de veiller aux intérêts de la bibliothèque fut confié à la prudence des bibliothécaires. M. Senebier fut institué dépositaire de nouvelles clés, et en les recevant il protesta de son zèle pour la prospérité de l'institution.

A dater du mois d'août 1798 (messidor an VI) le registre des séances est tenu dans la nouvelle forme et selon le calendrier républicain. On accède à la demande d'achat de livres doublets, faite par le citoyen Richard de Lyon, mais en se bornant pour commencer à la vente des livres doubles de théologie. En fructidor de la même année on confie la vente d'autres ouvrages au citoyen Pougens ([2]). Trois membres de la Société économique sont agrégés à la direction, et un comité dirigeant de trois autres membres est élu dans la personne de M. Achard et de MM. les professeurs *Lhuilier* et Pictet.

([1]) Le capital de la bibliothèque, qui fut remis à la Société économique, s'élevait à 100,074 florins, pour lequel cette Société paya une rente annuelle de 3,000 florins (M. *Vaucher*, préface du catalogue de la bibliothèque de Genève).

NB. Il paraît résulter des procès-verbaux de la direction, que la Société économique ne versa pas d'abord une somme fixe et annuelle de 3,000 florins. Cet arrangement n'eut lieu que plus tard et ensuite d'un accord qui fut plus ou moins volontaire de la part des directeurs de la bibliothèque. Dans les premiers temps de sa gestion, la Société économique payait l'intérêt des fonds de l'établissement, ce qui, bon an mal an, donnait tantôt plus et tantôt moins.

([2]) Le chevalier Marie-Charles-Joseph Pougens, mort en 1833, était fils naturel du prince de Conti. Auteur d'un grand nombre d'ouvrages, infatigable travailleur malgré sa cécité, il fut au commencement de ce siècle un libraire-artiste.

Le 15 floréal an VII (4 mai 1799) les collaborateurs de la *Bibliothèque britannique* firent hommage de la réimpression des premiers volumes de leur recueil qui était alors en veine de nouveauté et de succès. La nouvelle direction refusa de beaux classiques grecs, Pindare, Strabon, Xenophon, Denis d'Halicarnasse qu'on lui proposait par voie d'échange. Elle refusa aussi à M. Prévost l'échange des tables chronologiques de Blair contre le Théâtre des Grecs qu'il avait précédemment donné. La bibliothèque ne pouvant disposer librement, ni pour le capital ni pour le revenu, de l'emploi de ses fonds qui sont entre les mains de la Société économique, M. Martin propose (le 8 fructidor, an VIII, 26 août 1800) que le recteur établisse un budget de ce qu'il recevra de cette Société, afin de régler là-dessus les dépenses. On déclare urgente l'acquisition du *Lycée* de La Harpe, de l'Histoire universelle d'Anquetil, des œuvres de Newton et du Dictionnaire des arts et métiers. M. Odier donne des livres de médecine de sa composition et la collection du *Moniteur* depuis son origine, à condition que la bibliothèque s'y abonnera pour la suite.

Le 1er frimaire, an IX (22 novembre 1800), M. Boissier remplaça M. Lhuilier comme recteur. Celui-ci, en quittant sa charge, remit ses comptes. Il avait reçu 5,676 florins de la Société économique et il en avait payé 4,300.

L'équilibre entre le *doit* et l'*avoir* était donc heureusement rétabli, et l'on pouvait dès-lors être plus large pour les achats. Aussi complète-t-on divers ouvrages dont les suites manquaient, et achète-t-on toute la collection des lois françaises depuis la Révolution.

Cette même année la direction se trouva dans une position assez perplexe. La République française ayant organisé, comme on sait, des *écoles centrales* dans chaque département, avait ordonné la formation de bibliothèques à leur usage. Cette création se faisait très rapidement avec les livres provenant des anciennes maisons religieuses, des émigrés et des corporations supprimées. Huit millions de volumes environ avaient été mis ainsi à la disposition des organisateurs de ces écoles qui en avaient choisi environ deux millions. L'Etat se chargeait aussi de répartir les livres anciens dont il disposait à profusion entre les diverses bibliothèques nouvellement créées sur le territoire français, et pour l'avenir, de tenir ces bibliothèques au niveau de la science en leur envoyant en don

des livres modernes. A ce dernier égard la nouvelle école centrale du Léman fut mise au niveau des autres, et Lucien Bonaparte, alors ministre de l'intérieur, adressa à la bibliothèque de Genève, comme aux autres dépôts de livres de la France, divers ouvrages pour l'école naissante. Lecture faite de cette lettre, décision fut prise par la direction de ne pas ouvrir les caisses et de les envoyer au bibliothécaire de l'école centrale, si tant est qu'il y en eût un. Décidément les dons des Bonaparte n'étaient pas en faveur. « *Timeo Danaos....* » disait la direction. Elle craignait, non sans quelque raison, de mêler ses affaires avec celles de la nouvelle école et de compromettre ainsi les capitaux et l'avenir de l'ancienne bibliothèque de Genève qu'on avait eu bien de la peine à sauvegarder. Les écoles centrales ne durèrent pas. Bonaparte, devenu premier consul, se hâta de les supprimer comme des foyers d'idéologie et de républicanisme jacobin. Il chargea Cuvier et d'autres savans de présider à l'organisation des lycées et des établissemens supérieurs d'instruction publique. L'académie de Genève fut conservée et devint l'une des académies de l'université impériale, mais sur des bases particulières et avec des ménagemens infinis. Le même arrêté qui l'organisait ainsi, conservait aussi l'ancien collége de Genève fondé au milieu du XVI[e] siècle en même temps que l'académie. La bibliothèque fut maintenue dans le local du collége avec tous ses anciens droits. Enfin le gouvernement français eut autant d'égard que possible aux antécédens historiques de ces établissemens et à la position spéciale de Genève comme centre protestant. Nous disons *autant que possible*, car avec une machine formidable comme l'administration impériale, et sous l'impulsion de fusion et d'uniformité qui lui était donnée d'en haut, les froissemens devenaient parfois inévitables. On n'osait pas non plus refuser certaines demandes. C'est ainsi qu'il dut en coûter à la direction de céder au ministre de l'intérieur, le citoyen Chaptal, deux manuscrits très précieux, écrits en partie dans l'ancienné langue languedocienne et dont on voulait gratifier l'école de médecine de Montpellier. Le premier de ces livres uniques (n° 48 du catalogue de Senebier) était un in-8° écrit sur velin et contenant, outre douze opuscules latins de théologie de saint Augustin, du prêtre Alboin et d'autres auteurs, un *Recueil d'expériences sur l'urine et le sang*, écrit en languedocien. Le second (n° 161 des manuscrits de Senebier) était un in-folio aussi sur velin et renfermant les *Œu-*

vres de chirurgie d'Abulcasis, traduites de l'arabe en idiome du haut Languedoc, et ornées de miniatures représentant les instrumens de chirurgie en usage au XII[e] siècle, au temps où vivait ce restaurateur de l'art chirurgical ([1]). A la vérité, le citoyen ministre Chaptal avait offert de donner en échange tels ouvrages que la direction désignerait elle-même. Celle-ci, regardant cette demande « comme une reconnaissance implicite de la propriété genevoise » de la bibliothèque, » résolut d'y accéder, mais sans spécifier d'ouvrages en échange. En conséquence, le 9 mai 1804, MM. Senebier et Martin s'étant rendus chez M. de Barante, préfet du Léman, lui remirent les deux manuscrits. Le haut fonctionnaire déclara en les recevant qu'il interviendrait pour obtenir quelques bons livres en retour. En effet, le 10 juillet de la même année, M. Chaptal écrivit à la direction qu'il avait inscrit la bibliothèque de Genève au nombre de celles qui avaient part aux distributions du gouvernement, et que pour commencer il lui envoyait les *Chênes de l'Amérique*, par Micheux, in-folio ; les *Plantes du jardin de Celz,* en 10 livraisons, in-4° ; le *Choix de plantes,* en cinq livraisons, in-folio ; les *Animaux d'Aristote*, 2 volumes in-4° ; *Paris et ses monumens*, par Baltard ; le *Théâtre d'agriculture,* d'Olivier de Serres ; l'*Art de bâtir*, de Rondelet ; le *Traité sur le climat de l'Italie,* par Houvenel ; divers recueils d'ornemens, des têtes d'étude de Raphaël et les *candelabres de Michel Ange*, gravures avec la lettre blanche.

La compensation fut faite ainsi vaille que vaille. Les ouvrages donnés par le ministre ne sont certes pas sans valeur, mais ils sont du nombre de ceux que l'on trouve facilement et partout. Où aller, au contraire, pour retrouver des manuscrits languedociens du moyen-âge ? Qu'en aurait dit M. Fauriel ? Le docteur Prunelle de Montpellier, bien connu par certaines transactions bibliographiques, passa pour l'instigateur de la demande faite par Chaptal. Ce fut peut-être par un remords de conscience qu'il envoya à la bibliothèque de Genève un exemplaire manuscrit de la *Chronique de Roset* découvert par lui à Auxonne où il était commissaire du

([1]) Ce manuscrit figure au catalogue de la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier sous le n° 95 : « *Yssi comensan las paraulas de Abulcasim.* » « C'est, dit le catalogue général des manuscrits des bibliothèques de France publié en 1849, un très beau manuscrit à deux colonnes. »

gouvernement ([1]). Au reste, le gouvernement français tint sa promesse pour l'avenir et dans la même année M. de Champagny, qui

([1]) Disons en passant qu'il ne faut attacher aucune créance à la fin de l'anecdote suivante qui a été souvent rapportée par un bibliophile un peu mauvaise langue :

« Bonaparte, premier consul, passant à Genève pour aller vaincre à Marengo, demanda à voir la bibliothèque de Genève. Comme il n'avait que peu de minutes à consacrer à cette visite, il aurait demandé à Denon, qui l'accompagnait, de lui indiquer ce que cette bibliothèque renfermait de plus curieux. — « C'est sans contredit, répartit Denon, le livre de Michel Servet intitulé « *Christianismi Restitutio* » qui fit condamner au feu cet adversaire de Calvin. »

» Muni de cette information, le premier consul parcourut rapidement les salles. Puis tout-à-coup il demanda au bibliothécaire qui l'accompagnait (l'auteur de l'anecdote nommait M. Martin) : « Ah, vous avez le livre de Servet que l'on dit unique ! » Le conservateur s'empressa de l'exhiber, et en voyant avec quelle attention subite Bonaparte le considérait et le maniait, il ne crut pas pouvoir moins que d'en faire au chef de la République un hommage poli et *pro formâ*. Le pauvre bibliothécaire comptait sans son hôte, car Bonaparte, le prenant au mot, se hâta de mettre le livre dans sa poche. »

Bien des choses contribuent à démontrer que cette anecdote, assez accréditée à l'étranger, est controuvée. En tenant pour vraie la visite de Bonaparte à la bibliothèque et même sa demande, il n'est pas probable que le bibliothécaire eût pris sur lui d'aliéner si lestement un livre aussi capital que le *Restitutio Christianismi*. Ensuite les registres auraient fait une mention quelconque de cette générosité inouïe. Enfin l'existence de l'édition originale de ce livre à Genève aurait été signalée bien antérieurement dans les catalogues ou du moins dans les nombreux voyages littéraires des curieux de tous les pays.

Disons toutefois en passant que l'exemplaire du *Christianismi restitutio* de la bibliothèque nationale de Paris vient de Genève et a appartenu à D. Colladon, juge, qui portait la parole contre Servet dans le procès de l'infortuné hérésiarque. Les passages incriminés sont marqués et relevés en forme *d'index* par ce magistrat. Mais d'un autre côté ce volume paraît s'être arrêté en Angleterre avant d'aller de Genève à Paris, car il est annoté par le célèbre docteur Mead qui avait entrepris de faire une réimpression de la *Restitution du christianisme*, laquelle ne fut pas achevée et resta suspendue à la page 252. Le fait est que ce fut à la seconde vente de La Vallière, en 1783, que la bibliothèque du roi à Paris acheta l'exemplaire qu'elle possède encore du *Christianismi Restitutio* pour le prix de 4,120 francs, comme il est marqué à la plume sur le catalogue même du libraire de Bure qui faisait cette vente fameuse. Le duc de La Vallière l'avait acheté en 1769 à la vente Gaignat (voyez plus bas). On trouve en tête la note suivante écrite de la main de M. R. Mead, premier médecin de S. M. britannique, qui avait fait présent de cet exemplaire à de Boze duquel il avait passé à Gaignat : « *Fuit hic liber D. Colladon qui ipse nomen suum ad scripsit. Ipse in fine Indicem confecit....* »

Nous avons entendu dire aussi qu'un autre exemplaire de l'édition originale provenait à la vérité de Genève, mais d'un particulier de cette ville qui l'aurait vendu à l'étranger. On sait que ce livre fameux fut imprimé à

remplaça Chaptal au ministère de l'intérieur, envoya à la bibliothèque de Genève le *Traité des arbres et arbustes* de Duhamel. Un peu plus tard (en 1807) on reçut les *Antiquités de Pompeia*, par Piranesi et d'autres ouvrages à gravures. M. Duquesnoy, maire de Paris, envoya les *Recherches asiatiques* (1), et le bibliographe Barbier le *Catalogue des livres du Conseil d'Etat*.

En 1805 les achats furent nombreux et importans. La bibliothèque se procura les *Annales du Musée* de Paris, les livres d'architecture de Percier et Fontaine, les Mémoires de l'académie de Saint-Pétersbourg, les ouvrages de Humbold, etc. M. Albanis de Beaumont fit hommage de son bel ouvrage sur les Alpes. Senebier donna de belles éditions grecques de Bodoni, célèbre imprimeur de Parme qui était alors dans toute sa gloire. Le célèbre Necker, mort en 1804, avait fait un don de L. 1,200 qui avait mis à l'aise la direction. Il fut consacré à des achats. MM. de Saussure, Lhuilier, Picot, Senebier, Simonde, Maurice, Tingry, Odier, Trembley, Maunoir, Vaucher, Decandolle, Bertrand, Jurine, firent alors hommage de leurs livres nouvellement imprimés, car le mouvement scientifique était considérable à Genève dans ces premières années du dix-neuvième siècle. Le savant Le Sage légua, outre les œuvres de Newton, deux caisses de manuscrits contenant entr'autres les papiers de Fatio de Duillier et des correspondances avec des savans.

Vienne en Dauphiné en 1553 et que l'édition à peu près entière fut brûlée. Cependant des exemplaires originaux existent aussi à Vienne en Autriche, à Prague et ailleurs. La bibliothèque de Genève ne possède que la réimpression allemande (1791) qui lui fut donnée par M. J.-L. Dupan. Mais elle a l'édition originale des premiers ouvrages de Michel Servet : « *De Trinitatis Erroribus*, » et les Dialogues sur la Trinité imprimés à Haguenau en 1531 et 1532.

Il était de mode, au dix-huitième siècle, chez tous les plus célèbres amateurs de livres, de posséder un ou plusieurs ouvrages de Servet. Le duc de La Vallière, le prince de Soubise, Girardot de Préfond, Gayot, Dufay, Mead et beaucoup d'autres en avaient. Ces livres atteignaient des prix qu'ils seraient loin de conserver aujourd'hui. A la vente de Gaignat, l'édition originale du *Christianismi restitutio* se vendit fr. 3,810. Le prince Eugène de Savoie, passant à Cassel et sachant que l'électeur avait ce livre, ne put pas même obtenir de le voir, tant ce souverain était jaloux de son trésor. Pour en finir avec Bonaparte et la bibliothèque de Genève, ce qui paraît très certain, c'est la visite du premier consul et la demande de l'exhibition d'un livre de Servet. Le reste est apocriphe.

(1) Traduction des premiers volumes de la collection imprimée sous ce nom en anglais à Calcutta, in-4 .

M. le professeur Maurice ayant proposé l'échange de doublets de la bibliothèque contre d'autres ouvrages, M. Senebier fut chargé de régler cette affaire dans laquelle, dit-il, la bibliothèque *a été traitée généreusement*. M. Maurice prit des mathématiciens grecs, d'anciens ouvrages anglais et français, les œuvres de Ticho-Brahé et de Kepler, et il donna la mécanique céleste de Laplace, des ouvrages de Lagrange, d'Euler et de Legendre. A la même époque, M. Boissier proposa d'échanger sa collection relative à la maison de Savoie, mais rien ne fut décidé pour le moment. Le même M. Boissier fut plus heureux dans l'offre qu'il fit d'échanger des livres contre les animaux conservés dans l'esprit de vin et qui se détérioraient. La direction accepta, à condition que les livres donnés en échange fussent des ouvrages usuels. Le fait est que l'utilitarisme dominait alors. On votait l'achat de douze exemplaires de tous les auteurs stéréotypés pour « *dicter les prix de version au collége.* » C'était, certes, infiniment trop. On voit aussi de temps à autre recommander l'achat d'éditions de classiques, mais usuelles et ordinaires à l'usage des étudians. C'est ainsi que s'infiltrait petit à petit l'habitude de ne faire du grec et du latin qu'avec des livres communs et à bon marché, habitude peu esthétique qui a fait prendre en dégoût les études classiques à bon nombre d'étudians qui ne connaissent ainsi des langues mortes et des humanités que le côté sordide et déplaisant. En général les lettres avaient tort à cette époque ([1]) vis à-vis des sciences proprement dites. Celles-ci traitaient celles-là en sœurs cadettes. Nous ne voulons pas dire que ce fût tout-à-fait sans raison, mais la ligne de démarcation était un peu trop tranchée. Sur six ouvrages qu'achetait la bibliothèque de Genève, quatre et même cinq étaient des livres sur les sciences exactes. La littérature n'obtenait guère que quelques livres d'histoire et des voyages. Encore ceux-ci étaient-ils souvent plus scientifiques que littéraires.

Vers 1806, comme la guerre avec l'Angleterre et le blocus continental empêchaient toutes relations directes avec l'Angleterre,

([1]) Nos lecteurs genevois apprendront avec plaisir que M. le professeur Bétant est occupé en ce moment, avec l'aide du gouvernement de Genève et de quelques particuliers, de la fondation d'une bibliothèque classique ancienne, composée essentiellement de bonnes éditions, de livres philologiques modernes, et affectée à l'usage du gymnase de Genève. Cette création ne saurait être trop encouragée.

M. le recteur Boissier s'était chargé de prendre des arrangemens particuliers pour que les bibliothécaires reçussent directement les livres imprimés dans la Grande-Bretagne et destinés à la bibliothèque de Genève. Le même fonctionnaire renoua avec M. Tilliard de Paris ([1]) la négociation pour la vente ou l'échange des doublets. Ce libraire fit passer une longue liste de livres nouveaux qu'il offrait contre les anciens, mais les prix auxquels il taxait sa marchandise parurent trop élevés. Après examen, la direction résolut de rompre avec M. Tilliard, qui paraissait si difficultueux et d'entrer en marché avec M. Manget, libraire genevois. MM. Boissier et Senebier menèrent la chose à bien. Le 19 juin 1805, ces deux savans annoncent « que M. Manget a offert 9,000 livres des doublets de la bibliothèque, mais payables en livres de son catalogue. On décide d'accepter mais sur d'autres bases. On proposera à M. Manget de payer 4 pour °/o par année du capital offert, dès le 6 juillet 1806, ou d'ajouter fr. 240 à son offre. » M. Manget accepta en s'engageant de plus à faire payer en numéraire, dans l'espace de six mois, le solde restant, s'il mourait ou si sa maison venait à se liquider. M. LeFort fut chargé de régler la partie financière de l'opération qui fut ratifiée le 19 avril 1806.

En 1807, à la demande de MM. Martin et Lecointe, il fut arrêté « que l'on procéderait à un nouvel arrangement des livres par classes, et que pendant cette opération la bibliothèque resterait fermée. Les bibliothécaires furent autorisés à s'adjoindre, durant tout ce travail extraordinaire, un jeune homme intelligent avec un salaire de dix à douze louis. Les deux anciens serviteurs, Jaques et Mégevand, furent congédiés. Le 29 août 1807 la direction eut la douleur de recevoir la nouvelle officielle du décès de son bibliothécaire, M. Martin, enlevé au milieu de ses travaux de nouveau classement. L'appartement dans le local de la bibliothèque fut laissé à Mme sa veuve jusqu'à la nomination d'un nouveau bibliothécaire, et M. Martin fils fut proposé et accepté pour suivre les travaux de son père. Ces travaux marchèrent rapidement et furent achevés avant la fin de l'été malgré les excessives chaleurs.

M. Martin fils suivit de près son père. Le 15 avril 1809 ([2]) la

([1]) La maison Tilliard, très ancienne dans la librairie parisienne, existe encore. M. Hippolite Tilliard est aujourd'hui, à Paris, libraire du roi de Prusse.

([2]) Il est à remarquer que l'année 1808 se passa tout entière sans une

direction payait un tribut à sa mémoire et constatait tout ce qu'il avait fait, conjointement avec M. Lecointe, pour arriver à la rédaction d'un bon catalogue, sans erreur possible entre les numéros d'ordre de chaque livre et le numéro correspondant au registre. Senebier seul restait debout et il fallait lui trouver des adjoints. M. le professeur Weber fut choisi et accepté par l'académie et la Société économique, mais on lui adjoignit comme aide M. Favre-Cayla fils.

Cette même année, 1809, fut encore fatale par la mort de Senebier, mort qui porta le dernier coup à toutes les anciennes traditions. Ce savant était en charge à la bibliothèque depuis dix-huit ans. Comme bibliothécaire titulaire et comme bibliothécaire honoraire, il avait rendu d'éminens services. On lui doit le catalogue des manuscrits, celui des éditions rares et incunables, le catalogue des imprimés qui a servi de base à celui dont on se sert maintenant, des dons multipliés et de toute espèce. Il couronna cette carrière de dévouement en léguant à la bibliothèque la meilleure partie de ses livres, et le manuscrit de son *Histoire littéraire de Genève,* tel qu'il l'avait préparé pour une troisième édition de ce bon ouvrage. Tout le monde lettré connaît Senebier comme un savant ingénieux et actif, doué d'une pénétration infatigable et auteur de découvertes importantes dans la physique végétale et l'histoire naturelle ([1]). Bien que ses études de prédilection fussent d'abord portées ailleurs que vers l'érudition et la bibliographie, il s'était adonné à ces branches des connaissances humaines avec une telle force de volonté, qu'il avait fini par y devenir aussi fort que ceux qui les cultivent par goût exclusif et par passion. Nous ne pouvons résister au plaisir de citer une anecdote que l'on trouve consignée dans le Voyage d'une Française (M[me] Gautier) en Suisse et en

seule séance de la direction. Les travaux d'intérieur avaient cependant été terminés en 1807 (séance du 27 août 1807).

En consultant l'*Annuaire du département du Léman*, on voit que sous le régime français la bibliothèque ne s'ouvrait qu'un seul jour de la semaine, *le mardi de 1 heure à 3.* En 1813, d'après l'Annuaire de 1814, on assigna le samedi de dix heures à midi aux gens de lettres qui désiraient consulter quelques ouvrages. « Peu de personnes, je crois, dit M. Vaucher, ont fait usage de cette faculté. »

([1]) Charles Bonnet peint ainsi Senebier dans la table analytique de sa correspondance : « Son *art d'observer* prouve l'étendue de ses lectures et son zèle ardent pour le perfectionnement de l'histoire naturelle. Il m'a ôté jusqu'à la liberté de le louer. »

Franche-Comté (1). Elle nous montre Senebier dans l'exercice de ses fonctions de bibliothécaire.

« Parmi les portraits, dit la voyageuse française, qui ornent le » pourtour de la bibliothèque, je remarquai au milieu de ceux de » Calvin, de Mayenne et d'autres érudits, celui de lord Stanho- » pe (2), plus moderne. En lisant au bas ses qualités écrites en lan- » gue anglaise, que je traduisis sur-le-champ, ce qui n'était pas » difficile, le bibliothécaire, petit homme, blême, froid, sensé » et de beaucoup d'esprit, me demanda si je savais l'anglais. Je » répondis, avec ce ton léger qui nous accompagne souvent, *qu'il* » *fallait bien savoir un peu de tout*. Cette réponse, qui n'était » ni juste ni réfléchie, voulait sans doute dire que j'étais instruite » sur plus d'un point. Mais M. Senebier (car c'était lui), accoutumé » à juger les hommes et les choses, appréciant mes connaissances » à ma réponse, me répondit: « *Tant pis, madame, il faut sa-* » *voir moins et le posséder mieux.* » La réponse du savant était d'autant plus caractéristique que, lui, savait *beaucoup* et savait *bien*.

Mme Claparède légua, en cette même année 1809, les manuscrits théologiques de feu son époux, le professeur Claparède, avec la singulière clause qu'ils ne sortiraient pas de la bibliothèque, excepté pour ses petits-fils, étudians en théologie.

L'influence du voisinage de Coppet commença à se faire sentir alors. La bibliothèque manquait d'auteurs allemands et ne savait trop où et comment il fallait aller les chercher. Le célèbre critique Schleguel, qui était alors auprès de Mme de Staël, fut consulté et

(1) Londres (Neuchâtel) 1790. 2 volumes in-8°. M. d'Ivernois, qui fut maire de Colombier quand Colombier, près de Neuchâtel, formait une mairie, dirigea et surveilla l'impression de ce livre spirituel et abondant en données curieuses sur la Suisse occidentale. C'est un bon complément du voyage de Sinner dans le même pays.

(2) Lord Stanhope avait fait aux bibliothèques de Berne et de Genève des présens d'une munificence rare en 1774, et la direction de celle de Genève avait voulu avoir son portrait (voir notre article précédent, n° de février 1852, page 114). Le don fait à la bibliothèque de Genève par ce seigneur anglais, connu par ses opinions libérales, consistait en de splendides éditions de Milton, Bacon, Boyle, Locke, Addisson, Swifft, Cook et autres excellens classiques anglais. « Il peut y en avoir pour deux cents livres ster- » lings, » dit un voyageur anglais (Moore). Le fait est que ces beaux livres, supérieurement reliés, sont toujours un des ornemens de la bibliothèque de Genève.

fournit la note « des meilleurs classiques allemands avec les meilleures éditions » (24 avril 1809). Dans la même séance, les jours d'assemblée de la direction furent fixés au dernier samedi des mois de mars, juin, septembre et décembre, à 10 heures du matin. M. Berenger fut choisi définitivement comme sous-aide. Quelque incertitude paraissait exister touchant la composition même de la commission de direction, car les projets de réforme de l'ancien réglement étaient tombés dans l'eau. On avait alors, dans les départemens de l'empire français, les idées fixées sur des choses d'un tout autre ordre. La Société économique déclara qu'elle n'avait aucune objection à laisser les choses sur l'ancien pied et d'après cela on invita à la prochaine séance (du 24 juin 1809) MM. de Roches, Picot, père, L'Huilier, professeurs, Delarive, professeur, et Favre-Cayla, fils. M. Favre se chargea de faire exécuter la reliure des manuscrits qui en avaient besoin. M. Favre-Cayla fils est ce citoyen genevois, aussi distingué qu'honorable, qui fut connu ensuite, depuis son mariage, sous le nom de Favre-Bertrand. Mort l'année dernière, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, il fut durant plus de quarante ans l'un des membres les plus assidus et les plus éclairés de la direction de la bibliothèque de Genève. Plusieurs livres de cet établissement portent des notes de sa main, écrites ordinairement au crayon sur les feuillets liminaires. Elles témoignent de l'étendue de ses connaissances dans l'histoire littéraire et la bibliographie. Durant sa longue gestion, M. Favre-Bertrand fit des donations importantes à la bibliothèque et il a publié dans les *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève* une excellente notice sur les livres imprimés dans cette ville pendant le quinzième siècle (de 1478 à 1500) (¹).

M. Favre-Bertrand possédait une magnifique bibliothèque par-

(¹) M. Favre-Bertrand donne la liste des livres suivans imprimés à Genève au 15me siècle : *Le livre des saints anges* (1478), le *Roman de Mélusine* (1478), le *livre de Sapience* (1478), *Fierabras le géant* (1478), *l'Horloge de Sapience* (1478), *Manipulus Curatorum* (1480), *Legendæ sanctorum* (1480); *Thomas de Aquinò de modo predicandi* (1481), *Histoire d'Olivier de Castille* (1482), le *Doctrinal de Sapience* (*Promenthour*, 1482), *Le roman des sept sages* (1483), *Fierabras* (1488), *Passoniale* (1490), *Les sept sages* (1490), *Missale* (1491), *Constitutiones sinodales Diœcesis Geben* (1493), *Statuta Eccles. Geben* (1493), le *Fardelet hystorical* (1495), *Prognostication de comète* (1500), *etc.*, *etc.* Cette énumération a été complétée. Il faut entr'autres y ajouter le *Nouble Roy Ponthus* et la *Chronique d'Apollin*, *roy de Tyr*, qui ont été vendus 1,765 francs à la vente de Louis-Philippe.

ticulière, riche surtout en belles éditions de classiques anciens et modernes. Cette collection, recommandable par le choix des livres et par leur bonne conservation, existe encore, et le local qui la renferme, dans une campagne près de Genève, est orné d'un très beau groupe de Canova, commandé à Rome à l'illustre sculpteur par M. Favre lui-même.

En 1810, MM. Bonstetten et Trembley-Colladon ayant demandé de consulter chez eux la correspondance de Bonnet et de Haller, la direction décida que la lecture n'en serait permise que dans la bibliothèque *à la discrétion du bibliothécaire*. Elle manifesta de plus l'intention de publier cette correspondance avec l'autorisation de la famille de Haller ([1]). MM. les professurs Prévost et Delarive, chargés d'examiner les nombreux volumes des lettres de Bonnet, rapportèrent qu'elle ne serait agréable au public qu'autant qu'on pourrait faire un choix. L'impression fut votée à l'unanimité ([2]) et M. Boissier fit faire une copie du manuscrit original sous ses yeux.

La bibliothèque reçut, à la fin de cette même année, de la part du ministère de l'intérieur, les *Fêtes à l'occasion du mariage de S. M. Napoléon*, et de M. de Barante, préfet, le livre de M. son fils sur la littérature du XVIII[e] siècle.

En 1811, la direction n'eut que quatre séances. Dans celle du 3 mars, M. Boissier fit observer qu'à mesure qu'on avançait dans

([1]) Il résulte de certaines lettres échangées, déjà du vivant de Charles Bonnet, entre lui et quelques membres de la famille du grand Haller, qu'un des fils de celui-ci mettait opposition à cette correspondance. Bonnet s'en étonnait et cherchait à lever les difficultés.

Les principaux correspondans de Bonnet, dont on a les lettres originales à la bibliothèque de Genève, sont (outre Haller), Lalande, Réaumur (93 lettres), Allamand, Keat, Abauzit, Fontenelle, Formey, Loys de Cheseaux, Pluche, Garcin, Le Sage, le président de Montesquieu, de Brosses, le comte de Tressan, Adanson, Euler, Malesherbes, Dupuy, Condillac, Van Swieten, Spallanzani, Mérian, de Saussure, Lavater, Bonstetten, Duhamel, Deluc, Bertrand, Tissot, Needham, Sulzer, Bomare, Rosier, Senebier, Bailly, Condorcet, Jean de Muller, Coxe, Mallet du Pan, Ancillon et une foule d'autres savans et hommes d'élite, parmi lesquels beaucoup d'Italiens et d'Anglais. On se figurera facilement quelle riche mine, encore en grande partie inexploitée, présente cette volumineuse collection. Bonnet ne recueillait et ne classait que les lettres intéressantes, mais il admettait celles d'inconnus quand le contenu lui paraissait remarquable. Il est telle de ces épîtres qui, pour être signée d'un nom peu ou point connu dans la république des lettres, n'en est pas moins digne d'attention. Pour ne citer qu'un exemple, nous signalerons une lettre de Paul-H. Godet de Neuchâtel, datée de 1790 et relative à la doctrine de Swedenborg (vol. XVII).

([2]) Séance du 29 décembre 1810.

la copie des manuscrits de Bonnet, il se persuadait davantage de la nécessité de revoir certaines parties, vu l'accusation de socinianisme portée contre ce savant.

La bibliothèque acquit alors plusieurs livres importans provenant de la vente célèbre de H. de Couronne, mais elle s'enrichit surtout par l'heureuse intervention du nouveau préfet, M. Capelle. Voici comment : ce fonctionnaire annonça qu'il existait dans une salle de la mairie de Bonneville (¹) une certaine quantité de livres dont il envoyait le catalogue, en priant la direction de faire choix de ceux qui seraient à sa convenance en écrivant seulement en marge le mot *réservé*. La direction se hâta de profiter de cette bonne occasion d'acquérir quelques-uns de ces anciens livres si rares et qu'on ne trouve plus guère que dans les bibliothèques monastiques, entr'autres plusieurs Bibles des 15me et 16me siècles, d'anciennes éditions vénitiennes d'Aristote, un *Catholicon*, de vieux sermonnaires, les *Statuta Sabaudiæ* de 1505, des *Décrétales* de 1476 et de 1484, le Nouveau Théâtre de Piémont et de Savoie, 2 volumes grand in-folio avec de magnifiques planches, des ouvrages de Symphorien Champier, de Jean de Turrecremata et entr'autres l'*Expositio super Psalmos*, le *Cavalier de Savoie*, la *Réponse du citadin de Genève* (1606), *Dom. Cellier*, histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques en 23 volumes in-4°, etc. (²). Mais ce qui constitue la partie la plus précieuse de ces richesses si inopinément et si heureusement tirées de Bonneville, c'est incontestablement quelques vieux livres français, rarissimes, imprimés en caractères gothiques, comme *Le livre des saints anges*, Genève, 1478; BOCACE, *De la Ruyne des nobles hommes et femmes*, Lyon, 1483, in-f°, très bel exemplaire; le *Cathon en françois*, Lyon, 1492, in-4° ; *Valère le Grand*, imprimé à Paris par Philippe le noir. Malheureusement ce dernier volume est impar-

(¹) Cette petite ville du Faucigny faisait partie du département du Léman.

(²) La liste des ouvrages demandés au préfet Capelle occupe trois pages et demie de format in-8°. Le seul ou à peu près le seul qui ne fut pas accordé, et qui est à regretter, est le *Rosarium Sermonum de Burli*, imprimé à Pignerol en 1479 par de Rubère, in-folio. On connaît deux autres ouvrages imprimés avant 1500 à Pignerol, en Piémont, par Jacob *de Rubeis*, savoir : *Boëce de Consolatione*, 1479, f°, et *Ovidii metamorphos.*, 1480, f°. Beaucoup de très petites localités avaient des imprimeries quand de fort grandes villes n'en possédaient pas encore.

fait. Une chose qu'il serait curieux de retrouver ce serait la liste originale et intégrale de ces livres délaissés dans une salle de l'hôtel-de-ville de Bonneville. Que sont-ils tous devenus? Probablement que par discrétion, la bibliothèque de Genève n'a pas voulu trop enfler la liste de ses *desiderata*. Peut-être que parmi les ouvrages laissés de côté il s'en trouvait d'intéressans.

M. Prévost, professeur, qui avait travaillé sur les manuscrits de Le Sage, les réintégra en offrant une armoire pour les placer dans le haut de la bibliothèque [1]. M. Soiron offrit un portrait en émail du général Montesquiou, qui rendit de si grands services à Genève quand il commandait l'armée des Alpes, en résistant au parti français qui le poussait à s'emparer de cette ville dès 1792. Un petit *monument* avec une légende furent commandés pour accompagner ce portrait. MM. Lecointe se chargea de faire presser la copie des lettres de Bonnet et de Haller.

En 1812, M. Favre-Bertrand proposa un nouveau projet de réglement ayant surtout pour but de fixer un nouveau mode de comptabilité avec la Société économique, afin de mettre à même, une fois pour toutes, la direction de savoir sur quelle somme elle pouvait compter. Ce projet fut adopté. Cette même année, la Société économique donna 3,000 florins [2]. MM. Manget et Cherbuliez, libraires de la bibliothèque, restaient alors devoir fr. 476 sur le prix des doubles acquis par M. Manget. Ils s'étaient libérés en livres fournis par eux.

Dans la séance du 27 juin 1812, M. Prévost fit une communication importante. Il devait se vendre, à la Roche, un très grand nombre de livres rares sur la Savoie provenant de M. Montréal.

[1] Le Sage, français naturalisé Genevois, était membre de la Société royale de Londres. « Génie vraiment original, dit Charles Bonnet, il a écrit » une dissertation sur les *affinités chimiques* qui fut couronnée à Rouen. Les » physiciens admireront l'esprit inventif qui brille dans ses recherches *sur » la pesanteur*. » On a signalé récemment et avec raison les découvertes de Le Sage qui pressentaient les applications de la télégraphie électrique. Les manuscrits de Le Sage reposent encore dans l'armoire donné par Prévost en dehors du local ordinaire de la bibliothèque où ils n'ont pu être casés faute de place.

[2] Bien que l'on fût sous le régime français, les comptes de la bibliothèque étaient toujours tenus en florins de Genève (à 46 centimes le florin). Le budget annuel de la bibliothèque roula constamment sur la modeste somme de 3,000 de ces petits florins durant toute la période impériale. Encore vers la fin ce modique revenu faillit-il être compromis.

M. LeFort fut chargé de voir ce qui pourrait convenir à Genève dans cette collection ([1]).

C'est le moment de faire la remarque que peu de pays sont aussi riches que la Savoie en livres très anciens, surtout de théologie catholique, de légendes, de chroniques et d'histoire locale. Malheureusement ils sont trop souvent en mauvais état et usés de manière à ne pouvoir pas figurer dans les cabinets des curieux. Il va sans dire que nous ne parlons pas des belles bibliothèques de quelques amateurs de Chambéry et d'autres lieux. On peut appliquer au Valais ce que nous disons de la Savoie.

MM. Dupan et Picot fils voulurent bien se charger, à la fin de l'année 1812, de l'arrangement du médailler ; ils donnèrent à cet effet plusieurs doubles de leurs collections particulières ([2]). En décembre de cette même année le préfet Capelle fit une ouverture légèrement insidieuse. Sous couleur de statistique il demanda, au nom du ministère de l'intérieur, un tableau des livres rares et précieux de la bibliothèque de Genève. C'était au moment où l'on faisait affluer à la bibliothèque impériale de Paris toutes les raretés insignes des bibliothèques des cent-quarante et quelques départemens de l'Empire français ([3]). M. Boissier fut chargé de répondre avec beaucoup de ménagemens au préfet : « que la bibliothèque de » Genève, propriété inaliénable réservée par le traité de réunion, » n'était point dans le cas des autres dépôts de livres de l'Empire. »

([1]) Ces livres ne furent pas vendus, du moins en totalité, car le même dépôt de livres de Montréal doit encore exister à La Roche en Faucigny. Peut-être provient-il de Bonneville, qui est tout près.

([2]) M. Picot fils donna environ 800 doubles, dont les trois-quarts au moins en billon. Il résulte d'un rapport de M. Picot que le médailler renfermait environ 2,000 monnaies romaines. Il proposait d'acheter au poids, de M. Plantamour Saladin, les monnaies de Genève provenant du médailler Jallabert, dont plusieurs uniques ou à peu près. M. Picot conseillait de profiter de cette bonne occasion et de vendre la médaille d'or du poids de quatre onces, représentant l'alliance de Louis XIV avec les Suisses que la bibliothèque possédait en argent et en or. Avec le prix de cette seule médaille on aurait acheté mille monnaies. La direction décida qu'on n'aliénerait pas la médaille d'or en question, vu qu'elle provenait de la famille Bonnet. Mais elle mit à la disposition de M. Picot les fonds nécessaires pour acquérir les monnaies du médailler Jallabert.

([3]) Le préfet répondit que le but du ministre était uniquement de procurer à Genève les livres qui manquaient à la bibliothèque. Sur quoi l'on décida prudemment de remettre simplement la liste des ouvrages donnés par le gouvernement et dont les suites n'étaient pas venues (séance du 26 juin 1813).

Il paraît néanmoins que le préfet ne se tint pas pour battu, car il est encore question d'explications à lui fournir dans une autre séance. — La direction consentit à l'échange d'un vieux télescope contre une Bible d'Osterwald et une Bible hébraïque sans points, échange proposé par M. Lecointe.

1813. M. Romilly fait marché avec la direction pour mettre les noms des personnes que représentent les portraits de la bibliothèque. Cet accord est conclu sur le pied de six sols de Genève par lettre jaune ou blanche. On consacre un legs de 60 francs de M[lle] Gallant à l'achat des Recherches de Cuvier sur les ossemens fossiles des quadrupèdes. — Divers livres de gravures ayant été endommagés par des curieux indiscrets, on décide de les tenir sous clé. Le reste des délibérations de cette année est à peu près nul. On voit de plus en plus que l'attention est ailleurs qu'aux livres. L'achat le plus important consiste dans les *Etudes de la nature*, de Bernardin de Saint-Pierre.

17 décembre 1814. M. le recteur Boissier expose que les circonstances extraordinaires dans lesquelles on s'est trouvé cette année n'ont pas permis que la direction fût convoquée. Il rapportera sommairement ce qui est survenu : « La direction a eu le malheur de perdre M. Lecointe qui a rempli les fonctions de bibliothécaire durant vingt ans. La République de Genève ayant été rétablie (1) le 31 décembre 1813 par l'entrée des Autrichiens dans cette ville, et ayant ensuite été menacée d'un siége par les Français, il a été pourvu à la sûreté des principales médailles dont M. le régent et conseiller Couronne a été fait dépositaire. Enfin, la Compagnie académique étant rentrée dans ses fonctions, elle a procédé au choix de deux bibliothécaires dans la personne de

(1) Le département du Léman, dont Genève fit partie de 1798 à 1814, se composait de portions de pays très distinctes, qui se séparèrent alors pour suivre d'autres destinées très différentes. C'est le cas de rappeler que la préfecture du Léman, qui comptait 208,500 âmes, était composée de trois sous-préfectures, celles de Genève, de Bonneville et de Thonon. La limite de ce département et de celui du Simplon, était formée par le torrent qui sépare aujourd'hui le village de Saint-Gingolphe en deux parties, l'une à la Savoie et l'autre au Valais.

La sous-préfecture de Genève comprenait, outre le territoire de l'ancienne république, le pays de Gex, aujourd'hui français, et une grande portion de la province savoisienne du Genevois. Elle comprenait 10 cantons, 140 communes et 100,000 âmes de population. Ces détails de géographie impériale sont déjà si loin de nous qu'il n'est pas inutile de les remettre en mémoire pour l'éclaircissement de plusieurs passages de cet article.

» MM. Weber, qui remplissait déjà ces fonctions, et Bourrit, pas-» teur de Saconnex, qui est venu habiter l'appartement délaissé « par M. Lecointe. Les deux seuls membres de la direction étran-» gers à l'académie sont MM. Achard-Trembley et Favre-Bertrand. » Ce dernier a remis 500 francs laissés à la bibliothèque par » M. son père. M. Barthelemy Noël a légué cent cinq florins. »

M. Bourrit inaugura ses fonctions en achetant des pamphlets relatifs à la restauration des Bourbons, et l'on décida, puisqu'il y avait des fonds disponibles, d'acquérir l'ouvrage de Delambre sur l'astronomie. MM. Soret et Duval, étudians, font hommage d'une monnaie de la Chine et d'une roupie d'or de Perse. M. le recteur Boissier, qui avait eu jadis le projet d'écrire l'histoire de la maison de Savoie, offre encore de vendre à la direction les livres qu'il avait rassemblés dans ce but, ceux du moins qui ne sont pas encore dans la bibliothèque. On prie MM. Favre et Simonde ([1]) de donner un préavis là-dessus.

1815. Séance du 18 février. Il résulte du bilan des finances de la bibliothèque qu'il y a plus de 6,000 florins de disponibles y compris l'argent livré par la Société économique. M. Favre présente une lettre de M. Raynouard qui désirerait qu'on lui prêtât un des manuscrits en langue vaudoise dont il aurait besoin pour la composition de son livre sur la littérature provençale. On ajourne la réponse jusqu'à la reconstitution de la direction. On s'enquiert des meilleures éditions de classiques imprimées en Allemagne. Le traitement du commis Bousquet est porté à 204 florins. M. Bourrit s'étant aperçu que des étudians copiaient textuellement le manuscrit de M. Claparède sur la critique sacrée, on arrête de leur laisser prendre seulement des notes pour se conformer aux prescriptions du don.

Les graves inquiétudes des Cent jours, qui mirent de nouveau en question le sort de Genève, ne permirent pas de s'occuper activement de la bibliothèque. Voici tout ce qu'on trouve d'intéressant dans la première délibération de la direction qui suivit la seconde restauration : « On propose de cesser l'abonnement au *Mo-» niteur* et d'acheter l'*Histoire des croisades*, par Michaud. » (2 septembre 1815.)

Il est impossible de mieux indiquer en deux lignes, sans aucune

([1]) M. de Sismondi.

préoccupation épigrammatique mais uniquement par une coïncidence fortuite, que Genève allait entrer dans une nouvelle ère, et par conséquent sa bibliothèque aussi. Autre temps, autres mœurs, et par conséquent autres lectures. La direction, suivant l'impulsion des événemens, avait inauguré la période de la domination française en s'abonnant au *Journal des débats de la convention nationale*, et elle marqua la fin de cette période en se désabonnant au bureau du *Moniteur* (1). C'était donner à entendre qu'on avait assez de la France, de sa politique, et que moins on entendrait parler d'elles et mieux ce serait. C'était comme une sorte de boutade inspirée par la lassitude et la crainte de tomber dans le pire. Le fait est que la bibliothèque de Genève fut heureuse de s'en tirer comme elle fit avec l'Empire, qui parfois était assez exigent et incommode. Ses grandeurs n'étaient pas à l'usage de cet utile établissement. Mais s'il ne s'enrichit pas outre mesure durant cette période, on peut dire qu'il ne s'amoindrit pas non plus et qu'il se maintint sur un pied respectable, grâce aux anciennes traditions et au zèle des continuateurs de l'œuvre des Turettini, des Abauzit, des Baulacre et des Senebier.

Il nous reste à retracer les principales révolutions par où la bibliothèque a passé depuis la restauration qui, en 1816, lui rendit son ancienne organisation jusqu'à la présente année 1852. Il va sans dire que nous le ferons brièvement et en n'insistant que sur les traits essentiels. Si, pour les temps déjà anciens, il est une foule de détails intéressans à mettre en lumière et à sauver du naufrage des siècles, c'est au contraire un devoir de s'abstenir, pour les phases modernes ou contemporaines, de tout ce qui pourrait sentir l'anecdote ou la personnalité.

Nous terminerons notre travail, comme nous l'avons annoncé, par une description succinte de la bibliothèque telle qu'elle est aujourd'hui, par l'énumération rapide des raretés sur lesquelles l'œil et l'attention du visiteur doivent surtout se porter, et par l'indication des améliorations notables que l'administration actuelle est en voie d'exécuter.

(1) L'abonnement au *Moniteur* a cependant été repris et il se continue toujours. On sait de quel prix est ce journal officiel pour l'histoire contemporaine. La collection de la bibliothèque de Genève est complète.



(HISTOIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE, DE 1816 A 1838.)

Genève fut tellement heureuse en recouvrant son ancienne indépendance par son agrégation plus intime à la Confédération suisse, que la première pensée, celle qui domina long-temps chez beaucoup d'esprits, fut une pensée de restauration et de conservation pures (1). Il fallut quelques années avant que les hommes éminens dans la science, qui fleurirent à Genève de 1814 à 1830, fussent en état de faire prévaloir des vues plus larges et plus libérales. Long-temps ils durent lutter contre ce parti stationnaire absolu,

(1) Nous avons déjà donné un aperçu des dangers que courut la bibliothèque durant la période impériale; mais nous sommes loin d'avoir épuisé ce sujet. On sait, par ex., que des demandes réitérées, lesquelles se convertirent bientôt en quasi-sommations, furent faites par l'administration française pour obtenir la remise des correspondances originales de Calvin et des réformateurs. Les manuscrits en idiome vaudois des Vallées du Piémont, signalés par M. Reynouard, faillirent plusieurs fois éprouver le sort de la Chirurgie d'Abulcasis en languedocien, qui est aujourd'hui dans la bibliothèque de l'école de médecine de Montpellier. Ces petits volumes se trouvèrent même tellement menacés en 1813, que M. Weber, professeur et bibliothécaire, prit le parti de les dérober à tous les regards inquisiteurs des visiteurs en pratiquant, pour les céler, une cachette au-dessus de sa cheminée. On a beaucoup parlé aussi de manuscrits de Calvin qui auraient été vendus comme vieux papier, durant le régime français, et retrouvés chez une revendeuse. Mais nous n'avons pu recueillir sur ce dernier fait que de vagues renseignemens.

que la révolution avait terrifié et rendu craintif au point de lui faire regarder l'innovation la plus innocente comme un premier pas de retour vers l'anarchie. Les procès de tendance faits aux idées ne furent peut-être jamais plus nombreux qu'alors.

La bibliothèque publique de Genève n'échappa pas entièrement à ce danger. Il fut d'abord question de la remettre entièrement sur l'ancien pied. Et dans la séance du 10 août 1816, M. le recteur Boissier annonça qu'il avait fait convoquer les membres auxquels les antiques droits et usages permettaient de siéger, savoir les magnifiques seigneurs scholarques ([1]), le président de la Société des arts, le professeur de droit (M. Girod), le professeur de langues orientales (M. Cellerier), et les membres ordinaires de la direction. Les nouveaux bourgeois furent invités à faire des dons comme précédemment sous l'ancienne république. M. Bourrit, bibliothécaire, rapporta que le Conseil d'Etat avait fait reprendre dans la salle du haut un certain portrait de la reine Anne d'Angleterre pour le mettre à l'hôtel-de-ville dans la salle dite de la Reine. M. le conseiller Lefort fut prié de redemander bien vite ce portrait qui est celui de la fille de Stanislas, épouse de Louis XV ([2]). On décida d'acheter les ouvrages de Schiller, de Gœthe, de Gessner et de Mathisson, en allemand. M. Pradier fit présent d'une gravure de son fils représentant M. de Saussure, et M. Bourrit de ses deux sermons sur la restauration de Genève en 1814 et 1815. M. Alen présenta une collection des rapports de la Société biblique.

En 1817, la direction eut peu de séances. M. le professeur Prévost fit un voyage en Angleterre où il acheta pour la bibliothèque divers ouvrages et entr'autres la suite des *Transactions philosophiques.* Les éditeurs de l'Encyclopédie d'Edimbourg (M. Brewster) firent hommage d'un exemplaire, et M. Egerton donna plusieurs livres. M. de Souza, ambassadeur de Portugal à Paris, fit don de sa belle édition de Camœns.

En 1818, la direction s'occupa de la convenance qu'il y aurait à ce que la bibliothèque fût plus souvent ouverte et à ce qu'il y eût en hiver une chambre chauffée. On sentait la nécessité de ren-

([1]) Nous avons vu qu'on appelait ainsi les conseillers d'Etat chargés de la surveillance des études.

([2]) Ce portrait occupe encore la place d'honneur dans la salle de la Reine où il est en compagnie d'autres images royales. Il paraîtrait donc que M. Lefort échoua dans sa mission.

dre l'usage de l'établissement plus général. La Société biblique de Londres envoya 45 volumes des textes sacrés en diverses langues.

En 1819, M. Vaucher était recteur de l'Académie et en cette qualité caissier de la direction. Parmi les membres on voit figurer M. De Candolle, et M. Diodati secondait M. Bourrit comme bibliothécaire. La Société économique s'était occupée de la question d'une ouverture plus fréquente de la bibliothèque, mais mollement et sans conclure. M. Boissier avait proposé de donner au Musée nouvellement formé, tous les objets d'histoire naturelle. M. De Candolle demanda s'il ne serait pas opportun d'imprimer le catalogue des livres de la bibliothèque.

En 1820, la Société de lecture de Genève fut fondée (1). La création de cet établissement, aussi utile qu'important, fut sans doute

(1) La date de la première séance du comité de la *Société de lecture* est le 11 juillet 1818. La première assemblée générale eut lieu le 24 avril 1819.

En 1840, la *Société* publia un catalogue de sa bibliothèque contenant 10,004 ouvrages formant environ 38,000 volumes. Parmi ces livres beaucoup sont très précieux, d'autres sont rares et tous ont une utilité réelle. En général le choix est excellent. La Société a acquis dès-lors 4,500 volumes, de sorte que le nombre total est de 42,500. La circulation des volumes est par année de 17,000 à 18,000 volumes. On voit que peu d'établissemens particuliers sont établis sur des proportions plus vastes et sur des bases plus larges. Ce qui fait le mérite essentiel de la bibliothèque de la *Société de lecture*, c'est qu'elle est parfaitement au niveau de la science. Son budget lui permet d'acquérir toutes les nouveautés un peu importantes.

Les recettes annuelles sont de fr. 15,360 fournis par 320 sociétaires à fr. 48 par an.

Les dépenses, calculées sur une moyenne de 10 ans, sont les suivantes :

Employés	F.	2,750.
Loyer	»	2,250.
Eclairage	»	1,591.
Chauffage	»	1,143.
Entretien du local	»	727.
Abonnemens aux journaux. .	»	5,283.
Achats de livres.	»	2,643.
Reliures	»	720.
Total :	F.	15,127.

La *Société de lecture* est établie dans une partie de l'*Hôtel du Musée* à la Grand'rue, et dans la maison contiguë avec laquelle cet hôtel communique. Il ne faut pas confondre la Société de lecture avec la *Société littéraire*, autre cercle très nombreux, situé dans la rue du Rhône, et qui a aussi une bibliothèque composée de 5,000 volumes. Le nombre des membres de la *Société littéraire* est de 178 payant annuellement fr. 36. Cette société consacre annuellement fr 500 pour abonnemens aux journaux et recueils périodiques (18 à 20) et fr. 300 en achat de livres.

hâtée par les obstacles que rencontraient les demandes d'une publicité plus large pour la bibliothèque de Genève. Le comité de la Société de lecture, en annonçant par l'organe de M. le professeur De Candolle, son entrée en fonctions à la direction de la bibliothèque, lui communiqua son réglement dont l'art. 35 porte : « Dans » le cas d'une dissolution de la Société, tous les livres, cartes et » journaux qu'elle possédera, seront remis à la bibliothèque de » Genève, à l'exception de ceux que les sociétaires auraient donnés » en se réservant la faculté de les retirer à cette époque. »

M. Liotard, fils, ayant réclamé le beau portrait au pastel de son père, on lui répond que l'on met le plus grand prix à le conserver. — M. Jean Humbert ayant écrit de Paris qu'il avait une bonne occasion d'acheter à Paris des manuscrits arabes, la direction mit à sa disposition 400 francs pour cet objet, et M. Favre en ajouta 200 autres (¹). M. Cellerier demanda aussi que l'on consacrât une somme à des livres hébreux. Il fut constaté que l'avoir de la bibliothèque était composé de 14,473 livres courantes déposées chez MM. De Candolle-Turretin et Compᵉ. Les revenus annuels se composaient en 1820 des 3,000 florins que la Société économique continuait de fournir, des immatriculations et des dons des nouveaux bourgeois.

Dans la séance du 7 juillet 1820, M. Bourrit communique une lettre de l'éditeur Panckouke qui offre un exemplaire de la Description de l'Egypte pour fr. 4,500 (²). La proposition de M. Boissier de faire transporter au Musée nouvellement érigé en établissement public et municipal, les antiquités appartenant à la bibliothèque, est prise en considération (³).

(¹) M. Jean Humbert acheta des manuscrits orientaux pour 675 francs et il ajouta à son envoi un présent de 30 manuscrits arabes, turcs, persans, etc. M. Jean Humbert ayant demandé le préavis de la direction sur son projet d'établir à Genève une imprimerie arabe, on se montra très favorable à cette idée qui n'eut pas de suite. Tout le monde connaît les qualités distinguées et les services rendus aux lettres et aux études par M. le professeur Humbert, orientaliste et philologue que la mort a enlevé l'année dernière au milieu de ses travaux littéraires et quand il achevait avec une ardeur infatigable son *Glossaire genevois* qui a été publié récemment.

(²) Il résulte d'un compte de M. Favre, que ce livre (exemplaire de la 1ʳᵉ édition) a coûté 6,245 florins de Genève, y compris 111 florins pour les frais de port. Cet ouvrage fut placé dans une armoire faite exprès.

(³) Le transfert de ces objets eut lieu en effet quelques jours après et la chancellerie en donna décharge à M. Boissier, qui siégeait dans la commis-

M. Rocca avait été tenu plusieurs années auparavant de remplacer une édition du Dante dont on croyait qu'il avait égaré un volume. Ce volume s'étant retrouvé sur les rayons de la bibliothèque, M. Rocca fut remboursé des 60 francs, prix de cet exemplaire du Dante, par lui induement payé.

M. Ampère ayant envoyé son livre sur l'électro-magnétisme, M. Delarive est chargé de le remercier. M. Prévost est prié d'indiquer les livres de psychologie qui manquent à la bibliothèque. M. Moulinié fait présent d'un volume de poésies persanes qu'il a apporté de Constantinople.

En 1821 (séance du 4 février), M. le syndic et scholarque Trembley annonça que le conseil municipal avait décidé de porter à son budget 7,000 florins environ dont 3,000 seraient employés en achat de bons livres et le reste à procurer des ouvertures plus fréquentes de la bibliothèque. Cette heureuse augmentation nécessita la rédaction d'un nouveau réglement, et M. Favre fit présent de 30 louis pour les frais du premier établissement d'une salle de lecture (1).

La direction, attendu que les imprimeurs ne font plus le dépôt des livres sortis de leurs presses, insista sur la nécessité de rafraîchir cette obligation par une loi. MM. De Candolle et Vaucher furent autorisés à acheter dans une vente à Zurich des livres de botanique jusqu'à concurrence de fr. 400.

M. Hess, auteur de la vie de Zwingle, ayant demandé à emprunter le manuscrit des chroniques de Bonivard, on décida de le lui remettre pour deux mois aux conditions du nouveau réglement (2). On arrêta aussi de faire imprimer des lettres de remerciemens pour adresser à tous ceux qui donnaient des livres.

En 1822, M. Masbou, seigneur syndic, fut admis dans la commission comme délégué de la chambre municipale qui maintenant supportait une partie des charges du budget de la bibliothèque. M. Bourrit annonça que la salle de lecture (ancienne salle de droit)

sion de la bibliothèque comme recteur et comme membre de la Société économique.

(1) Les meubles qui garnissent la salle de lecture actuelle furent acquis avec ce don de M. Favre-Bertrand.

(2) Ce réglement portait, que lorsqu'on demandait la sortie d'un manuscrit, l'emprunteur devait s'engager sur son honneur et par un billet signé de le remettre intact au terme fixé. Il devait de plus fournir caution.

avait été pourvue de moyens de chauffage (1). M. Duval Töpffer donna plusieurs livres arméniens (2). Les frères Tilliard de Paris, envoyant quelquefois des ouvrages qu'on ne leur avait pas demandés, ils sont priés de s'abstenir d'agir ainsi. Un nouveau réglement pour la comptabilité fut adopté (3). M. Prévost obtint la suite des mémoires d'Edimbourg par son beau-frère, M. Marcet. On écrivit (un peu tard) à M. Brewster pour le remercier du don de l'Encyclopédie d'Edimbourg qu'il avait fait en 1817. MM. Pictet et Diodati, faisant un voyage à Paris, sont chargés d'acheter des livres jusqu'à concurrence de 5,000 francs, surtout des livres de droit dont la liste a été fournie par M. Rossi. La bibliothèque reçoit vingt-deux volumes des livres saints envoyés par la Société biblique de Londres à celle de Genève qui en fait hommage à la bibliothèque. M. Egerton Brydges envoie un livre généalogique sur sa famille et M. Karadja, hospodar de Valachie, un almanach turc. On adopte la proposition de M. Prévost d'acheter cinquante exemplaires des mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève pour les offrir en présent à ceux qui s'intéressent à la bibliothèque. On décide de faire faire un timbre pour marquer tous les livres. La proposition de donner à la Société de lecture les doublets de la bibliothèque est ajournée indéfiniment. M. Ant. Mouchon fait un legs de 50 livres et invite la direction à placer dans un endroit apparent le portrait de son frère, le pasteur Mouchon.

M. Alcabo, Grec de nation, ayant demandé l'autorisation d'imprimer le manuscrit d'Homère que possède la bibliothèque, M. Boissier est chargé de s'entendre avec ce savant et de demander le préavis de M. Coraï à Paris. Jusqu'alors le lecteur qui demandait communication d'un manuscrit était tenu de déclarer le but de ses recherches. M. Favre fit supprimer cette disposition quelque peu inquisitoriale On établit un régistre où les lecteurs pouvaient inscrire les ouvrages qu'ils désiraient faire acquérir.

En 1823, l'avoir était de 3,374 florins pour l'année, non compris les 3,000 florins de la Société économique. M. Cellerier déposa le présent de M. Adams, secrétaire d'Etat en Amérique, con-

(1) C'est la même salle qui est encore aujourd'hui consacrée à la lecture.

(2) Entr'autres, la Chronique d'Eusèbe en arménien et en latin, des dictionnaires arménien-français et arménien-anglais, etc.

(3) D'après ce réglement (art. 3), le recteur tenait compte de toutes les recettes et dépenses.

sistant en une collection de documens sur les Etats-Unis. On décida d'envoyer au donateur des ouvrages sur l'histoire et le droit public de Genève comme un témoignage de gratitude.

La direction du *British Museum* avait eu d'abord l'intention de faire présent à Genève d'un exemplaire de la nouvelle édition du manuscrit alexandrin (1); M. Prévost ayant rappelé cette espèce de promesse, il lui a *été* répondu de Londres que la cherté de cette impression en *fac-simile* avait décidé les directeurs à n'en destiner qu'un seul exemplaire pour toute la Suisse, et de l'envoyer à la bibliothèque de Berne qui est le canton central (2).

M. De Candolle annonce que M. Haller de Berne a légué son herbier à la bibliothèque de Genève, ne voulant pas le laisser dans sa patrie où il a éprouvé des désagrémens. La direction accepte, tout en étant peinée de la circonstance qui prive Berne d'une collection qui devait naturellement lui appartenir. M. De Candolle, qui a offert pour cela ses services, sera chargé de recevoir cet herbier.

La Société des amis des beaux-arts fait hommage de deux gravures des portraits de Jeanne d'Albret et d'Henri IV jeune, dont les originaux sont à la bibliothèque. On les doit au burin de M. Schenker de Genève.

Dans la séance du 20 août 1823, M. De Candolle annonça qu'il avait reçu de la famille Haller l'herbier en question. Les administrateurs du Musée de Berne n'avaient manifesté aucun sentiment pénible. Cet herbier fut déposé au Musée jusqu'à meilleur avis. M. Simonde fit hommage de la suite de son ouvrage sur l'histoire des Français, et M. Brydges d'un ouvrage sur la pairie d'Angleterre. Le chevalier Bromsteed, savant helléniste danois, ayant examiné le manuscrit d'Homère et rédigé quelques notes importantes sur son contenu, la direction arrêta que ces notes seraient annexées à l'ouvrage.

(1) *Vetus Testamentum Græcum* codice manuscripto alexandrino descriptum cura et labore H. H. Baber. Londini. 1816-1821. 3 vol. grand in-folio.

(2) La direction du Musée britannique se ravisa heureusement plus tard, car ce magnifique livre fut envoyé plus tard à Genève avec la lettre suivante : « Les administrateurs du Musée britannique présentent à la bibliothèque publique de Genève un exemplaire d'un ouvrage imprimé aux dépens de la nation dans l'espoir qu'il avancera la critique de l'Histoire sainte. » L'ouvrage arriva à Genève par les soins de M. Prévost fils, établi à Londres.

En 1824, M. Delarive, ayant été nommé recteur, reçut les sceaux, les livres et la petite caisse de la bibliothèque. La grande caisse resta en compte courant chez MM. De Candolle et Comp^e. Chaque caisse eut son compte à part. L'université de Leipzic envoya un recueil de ses thèses. M. Maunoir ayant demandé d'échanger contre des livres un lutrin qui était au haut de la bibliothèque, on refusa parce que ce lutrin est le même qui supportait la Bible manuscrite dont on se servait à Saint-Pierre [1]. M. Favre-Bertrand fit présent du *Manipulus Curatorum* de Guí de Mont-Rocher imprimé à Genève en 1480. M. Louis Vaucher, docteur ès-lettres, qui aime à s'occuper de bibliographie, est adjoint à la direction. M. Dupan, avocat, dont les connaissances en livres et en médailles sont très étendues, entre aussi dans ce corps en la même qualité. M. Boissier propose d'examiner de près les papiers de Le Sage où l'on trouvera peut-être des lettres de J.-J. Rousseau à imprimer [2]. Le même ayant parlé à M. Hess de faire un rapport sur ce qui pourrait être imprimé dans les lettres des réformateurs, M. Hess répondit : « 1° Que cette correspondance, qu'il a parcou-» rue, est en quelques endroits très difficile à lire ; 2° qu'elle ren-» ferme des passages tout-à-fait énigmatiques pour l'intelligence » desquels il faudrait un très grand travail qui peut-être même se-» rait sans succès ; 3° qu'elle roule sur des objets qu'il convien-» drait peu de traiter aujourd'hui. »

M. Dunand imprimant les chroniques de Bonivard, on décida de lui prêter les dictionnaires dont il avait besoin pour ce travail. M. Prévost ayant demandé l'autorisation de donner à des amateurs quelques fragmens des écritures d'Euler, de Lambert, etc., qui se trouvaient dans les papiers de Le Sage, ainsi que d'autres fragmens de l'écriture des réformateurs, la direction y consent pour les écritures d'Euler, etc., mais pour celle des réformateurs elle insiste sur l'inconvénient qu'il y aurait à détacher des morceaux que l'on pût regretter dans la suite. De plus, la direction

(1) Aujourd'hui ce lutrin en fer, d'un travail très curieux, a été rendu à son ancienne destination. Il supporte, dans la seconde salle de la bibliothèque, la grande Bible latine manuscrite qui paraît avoir été donnée au chapitre de Saint-Pierre par l'évêque Frédéric (*Fridericus Episcopus Januensis seu Genevensis*) vers l'an 1035.

(2) Dans une séance suivante, M. Prévost déclare que les papiers de Le Sage ne contenaient qu'une seule lettre de Rousseau adressée au père de ce savant.

consent à ce que son médailler soit réuni à celui du Musée, à condition que la propriété des médailles de la bibliothèque lui sera garantie.

Cette facilité avec laquelle un corps grave et savant, tel qu'était la direction de la bibliothèque de Genève, dispose des autographes confiés à sa vigilance, nous surprend à bon droit aujourd'hui. Mais il faut se reporter au temps où l'on était alors. Durant une longue période d'agitation révolutionnaire, à laquelle succéda une période non moins longue de conquêtes et de régime militaire, on s'était habitué à n'attacher qu'un prix très secondaire à des choses de la plus grande valeur littéraire. Qu'étaient ces morceaux de papier dans un temps où l'on jouait incessamment sa vie et sa fortune? Il a fallu les heureux et paisibles loisirs d'une longue paix pour que l'attention minutieuse des gens de lettres et même des gens du monde se portât avec une sollicitude si vive et parfois si cupide sur ces autographes des hommes célèbres. On serait aujourd'hui fort mal reçu, et avec juste raison, si l'on s'avisait de demander à Genève à un conservateur quelconque d'un dépôt public, une seule ligne de Calvin, de Bèze, de Bonivard, de Jean-Jacques Rousseau ou de telle autre illustration. On n'a que trop usé et abusé de la facilité avec laquelle on permit dans le temps à chaque citoyen de faire des recherches dans les archives de l'État pour y prendre connaissance de ce qui concernait sa famille. Des séries entières de documens ont disparu de cette manière, au milieu de l'inattention du public distrait par les graves événemens de l'extérieur. Les magistrats eux-mêmes ne semblaient pas se douter du tort que l'on faisait à la république par ces détournemens. Ils encourageaient plutôt la dilapidation en permettant, par exemple, que les vieux papiers des archives fussent employés aux usages les plus vils. On se rappellera long-temps cette barque qui avait été bourrée et calfeutrée de vieux titres et de documens parmi lesquels la vigilance d'un citoyen éclairé (M. Sordet, qui fut depuis archiviste) sut retrouver des lettres originales de Charles-Quint et d'autres pièces non moins précieuses. Et ce n'est pas à Genève seulement qu'on voyait de pareilles choses dans les premières années de la restauration. Allez à Bâle, et dans les volumes qui renferment les lettres des personnages de la Réforme, vous trouverez des originaux de Luther remplacés par des copies, avec l'indication que l'on a disposé des premiers en faveur de quelque étranger.

Les manuscrits autographes dont la commission de la bibliothèque de Genève autorisa l'aliénation, étaient destinés à M. Upcott, bibliothécaire de l'Institution de Londres (1).

En 1825, M. Bétant fut autorisé à consulter chez M. Picot, et sous la responsabilité de celui-ci, le manuscrit d'Homère que possède la bibliothèque (2). Le transfert du médailler de la bibliothèque au Musée fut décrété, mais la propriété des médailles resta garantie à la bibliothèque.

Dans la séance du 19 novembre, M. Bourrit fit part d'une véritable catastrophe que la bibliothèque venait d'essuyer. Des couvreurs, travaillant par ordre de la Société économique, ayant découvert, dans toute sa longueur, le toit du bâtiment du collége, et une forte pluie étant venue à tomber durant la nuit, les planchers de toutes les salles furent bientôt recouverts de demi-pouce d'eau flottante. Tous les livres étaient inondés, et même les ouvrages précieux reliés ou en feuilles contenus dans les armoires. « On dut faire égoutter environ mille volumes dont toutes les feuilles n'en faisaient qu'une seule compacte chargée de mortier et de plâtre entraînés par l'eau. » Près de 4,000 volumes furent plus ou moins atteints. « S'il s'agissait, » dit le bibliothécaire, M. Bourrit, dans son rapport sur cet incident lamentable, « d'un établissement de » librairie dont les livres doivent être propres, la perte de la bi- » bliothèque serait immense ; mais comme la bibliothèque ne vend » pas et ne fait que prêter, les lecteurs peuvent prendre leur parti » que leur livre soit un peu taché ou qu'il soit déformé. Ensorte » que la véritable perte se borne à quelques exemplaires à rache- » ter, à un certain nombre de reliures à refaire et à des dépenses » indispensables pour mieux garantir les ouvrages précieux. » On voit que la direction prit aussi son parti très philosophiquement. M. Bourrit reçut 200 francs pour l'indemniser de ses peines dans cette occasion sinistre.

En 1826, la bibliothèque de Genève reçut la visite de M. Valery,

(1) Ces autographes, dont on se contenta de retenir copie, étaient des lettres ou des billets de Ch. Bonnet, Jacquier, La Place, Gorani, Lalande, La Rochefoucault, Frisi, Bossut, Bailly, d'Alembert, Hugens.

(2) M. Bétant, après avoir collationné ce manuscrit, qui du reste n'est pas fort ancien (on sait qu'il n'existe pas de manuscrits d'Homère d'une grande antiquité), fit tenir le résultat de son travail à M. Didot pour être utilisé dans une nouvelle édition du prince des poètes grecs.

bibliothécaire du Louvre. Cet homme de lettres, qui, dans ses *Voyages d'Italie*, souvent réimprimés, a consacré quelques pages à l'établissement dont nous retraçons les annales, proposa à la direction divers ouvrages *précieux* en échange des inestimables tablettes en cire des dépenses de Philippe-le-Bel que possède la bibliothèque de Genève ([1]). Il offrait contre ce monument presque unique, dont on chercherait en vain l'analogue dans le trésor des chartes de France, une *iconographie grecque et romaine*, le *Musée des antiques* et les *Troubadours* de Reynouard. « M. De » Candolle demanda qu'on ajoutât, comme appoint, à ces ouvrages

([1]) Ces tablettes de bois de hêtre enduit de cire, écrites avec un style sont l'undes dons les plus précieux du généreux Amédée Lullin. Elles provenaient des manuscrits d'Alexandre Petau. Ce sont six tablettes de treize pouces de longueur sur environ six de largeur. Le caractère est petit et hérissé d'abréviations. Elles contiennent les comptes de la maison du roi Philippe-le-Bel pour les six derniers mois de 1308. Le professeur Gabriel Cramer a déchiffré ce document précieux pour l'histoire de France avec une sagacité étonnante (voyez le catalogue des manuscrits de Senebier, pages 149 à 172).

On voit par l'examen de ces comptes de la dépense domestique de Philippe-le-Bel, que ce prince résida à Poitiers dans les mois de juin et de juillet 1308, sans doute pour y conférer avec le pape Clément V sur l'abolition des Templiers. Les dates ne sont point marquées par le quantième du mois, mais par le nombre des jours qui suivent ou précèdent une fête. Les aumônes et les offrandes aux églises, aux couvens et aux hôpitaux, occupent une grande place dans les douze pages de cet *Agenda*. Il paraît aussi par ces comptes que la chasse était une occupation capitale du roi Philippe-le-Bel, à en juger par les chevaux, les chiens et les valets *(valeti et pagii canum)*, destinés à cette récréation. Dans les charges de la maison du roi on trouve un échanson et une échansonne, un jardinier, un cuisinier, un souffleur de cuisine *(sufflator coquinæ)*, un cressonnier *(cressonnarius)*, car on faisait alors un grand usage de cresson pour prévenir les maladies cutanées et la lèpre. Le garde des coffres où l'on conservait les actes est appelé *Custos archiarum*. Celui qui fournit le pain de l'eucharistie est appelé *Hostiarius*. On apprend dans la septième page qu'il y avait cinq espèces de chevaux d'emplois et de prix différens : 1° le grand cheval de bataille (magnus equus), estimé L. 32 ; 2° le cheval de guerre *(equus* sans autre désignation), estimé de L. 20 à 12 ; 3° le palefroi *(Palefredus)*, qui valait L. 10 ; 4° le roussin *(Roncinus)*, valant L. 8 ; 5° enfin, le cheval de somme *(Summarium)*, qui était du même prix.

On apprend que partout où le roi se portait, une foule de malheureux attaqués des écrouelles *(morbus regius)* se précipitait sur son passage pour recevoir la guérison et des aumônes.

Terminons en disant que les manuscrits de cette espèce sont *rarissimes*. On n'en citerait que deux ou trois, celui de Florence et ceux que l'on conservait dans les abbayes de Saint-Victor et de Saint-Germain du Prés, ce dernier contenant les dépenses du même roi dans les six premiers mois de l'année 1307.

» *précieux*, les Rapports de statistique des préfets de Paris!....» Le conseil d'Etat, auquel la direction en référa, eut le bon sens de ne pas autoriser cette aliénation vandale. M. Valery eût-il offert dix mille volumes plus *précieux* encore, nous croyons que le gouvernement genevois aurait été bien inspiré en éconduisant M. le bibliothécaire du Louvre.

M. Charles Peschier offre 100 francs pour qu'on achète tous les livres écrits par des Genevois qui manquent dans la bibliothèque. On le remercie en lui demandant de dresser au préalable une liste de ces *desiderata*.

En 1827, la direction décida en principe la rédaction d'un nouveau catalogue. M. Favre se chargea de classer les éditions du 15me siècle et les livres d'histoire, M. De Candolle de l'histoire naturelle, M. De la Rive, fils, des livres qui traitent des sciences physiques, M. Picot de ceux de numismatique, de statistique et de voyages; M. Vaucher, fils, de la littérature. M. le premier syndic Rigaud, dans le compte rendu qu'il fit au Conseil représentatif de l'administration du conseil d'Etat pour 1827, annonça ainsi la confection de ce catalogue: « Ce travail, fait pour chaque branche par des hommes experts, demandait beaucoup de temps. L'on conçoit tout le détail qu'exige l'examen de *quarante mille volumes*. Le zèle qu'y ont mis plusieurs des membres de la direction, aidés de quelques étudians, a surmonté ces difficultés. »

On s'était mis en effet à l'œuvre avec ardeur. Parmi les collaborateurs, M. le professeur Vaucher, qui fut appelé en 1831 à la place de bibliothécaire honoraire avec la mission spéciale d'achever le nouveau catalogue, cite MM. Prévost, Choisy, Gautier, Pascalis, Munier, Bourrit et Diodati, outre les noms indiqués plus haut. MM. Rilliet, Bétant et Théremin, alors étudiant en théologie, furent chargés de la transcription des titres sur les cartes, ce qui exigea près de deux ans. Il fallut ensuite procéder à la révision et à la classification méthodique de toutes ces cartes et l'impression du catalogue commença dès que la première division fut prête. Enfin ce catalogue méthodique, qui fait le plus grand honneur à M. le professeur L. Vaucher, bibliothécaire honoraire, parut en 1834 en deux volumes in-8° avec une table alphabétique des noms d'auteurs et une table des anonymes.

Après trois siècles et demi d'existence, la bibliothèque de Genève avait donc son catalogue rédigé avec soin et convenablement

imprimé (1). Le prix de l'impression revint à 11,987 florins de Genève, soit fr. 5,532»45 cent. (2). L'arrêté, en 36 articles sur le mode de procéder à la rédaction de ce catalogue, peut fournir des données utiles à ceux qui se trouveraient désormais chargés d'un pareil travail (3).

L'élan qui fut imprimé à l'établissement par l'impression du catalogue fut bien heureusement secondé, cette même année 1834, par le magnifique legs que M. Moutonnat (Louis-Antoine), ancien magistrat à Lyon, et domicilié depuis plusieurs années à Genève, fit à cette ville de sa belle et nombreuse bibliothèque. Le conseil municipal vota le dépôt pur et simple de ce legs dans la bibliothèque publique qui se trouva ainsi enrichie de trois mille volumes la plupart rares et précieux (4). La nouvelle loi sur l'instruction publique rattacha la bibliothèque à la direction de ce dicastère, ce qui rendit encore nécessaire un nouveau réglement.

En 1835, la nécessité de placer dans les salles de la bibliothèque les beaux et nombreux ouvrages légués par M. Moutonnat, fit faire de nouveaux arrangemens dans le local. Le conseil municipal fournit la somme nécessaire à cette dépense. Cette même année, le Jubilé de la Réformation ayant attiré à Genève un grand nombre d'étrangers, la bibliothèque resta presque toujours ouverte durant cette fête religieuse. On avait mis à la portée du public les objets les plus curieux et surtout les belles éditions du XVme siècle et les riches manuscrits ornés de miniatures. On profita de cette occasion

(1) Les deux volumes contiennent 948 pages et une table de 133 pages.

(2) Le prix d'un exemplaire de ce catalogue, fixé d'abord par le conseil d'Etat à 8 francs, fut ensuite réduit à fr. 6. Il en reste encore environ 200 exemplaires.

(3) On se servit pour le classement des ouvrages d'un travail bibliographique intéressant de MM. Diodati et Senebier, intitulé : *Ordinis systematici in Genevensi bibliothecâ observati delineatio ad annum* 1790. Manuscrit in-folio de 50 pages.

(4) Les livres de Moutonnat sont remarquables par leur belle conservation et par le choix des exemplaires. Ils sont généralement reliés avec élégance et parfois avec luxe. Tous portent un cartouche gravé avec cette inscription : *Ex musæo Moutonnat*. Le catalogue manuscrit de cette bibliothèque d'amateur est compris dans 182 pages in-folio. M. Moutonnat n'était pas seulement un bibliophile distingué pour son temps. Il avait aussi rassemblé, à l'aide de circonstances favorables, une collection de tableaux très remarquables, surtout en fait d'œuvres de maîtres flamands. La galerie de M. Audeoud, assurément l'une des mieux choisies de Genève, eut pour base d'excellens morceaux provenant du cabinet de Moutonnat.

pour faire une révision de ceux de ces incunables qui commençaient à se détériorer et on fit réparer les anciennes reliures. Tous furent placés dans des armoires vitrées ([1]).

Déjà depuis 1831, par suite d'un arrangement fait avec le gouvernement, la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève avait mis à la disposition de la bibliothèque publique les ouvrages périodiques obtenus en échange de ses mémoires. Cette même Société consentit aussi à faire à cet établissement le don de la totalité des livres qu'elle possédait, et parmi lesquels il y en avait de très précieux. Comme compensation, le gouvernement genevois s'engagea à compter à la Société de physique et d'histoire naturelle une somme annuelle de fr. 1,400 pour l'aider dans la publication de ses mémoires. Les seules conditions que cette société mit à son don, c'est que les livres provenant de ses envois porteraient son estampille et que le prêt ne pourrait jamais en être refusé à ses membres ([2]). Il n'est pas nécessaire d'insister sur l'heu-

([1]) On lit à cette occasion dans le rapport de M. Bourrit : « Les bibliothécaires ont fait pour le Jubilé une exposition des objets curieux que renferme la bibliothèque. Les portraits des réformateurs ont été restaurés et au-dessous de ces portraits ont été placées les œuvres imprimées ou manuscrites de ces réformateurs. La Bible manuscrite de Saint-Pierre a été déposée sur son lutrin, et la première version (française), par Olivetan, était mise sur un autre lutrin. Les deux retables de l'autel des Machabées ont été réparés et placés dans la grande salle avec deux tableaux sur verre, l'un représentant Calvin et l'autre l'*Escalade*. Dans deux nouvelles tables vitrées, furent exposés nos plus beaux manuscrits et nos premières éditions dont on a fait imprimer la notice. »

NB. Cette notice forme une brochure de 8 pages in-8°, sous ce titre : *Curiosités de la bibliothèque publique de Genève*. Elle a pu un moment servir de guide aux visiteurs, mais elle serait insuffisante aujourd'hui.

([2]) Pour donner une idée de l'importance de cette source d'accroissement, nous citerons, parmi les mémoires fournis à la bibliothèque de Genève par la Société de physique, le *Bulletin de la Société géologique de France*, les mémoires et comptes-rendus de l'Académie des sciences, les Annales du *Museum* d'histoire naturelle, les mémoires de l'Académie de Bruxelles et ceux de la Société royale académique de Savoie.

Parmi les mémoires anglais nous citerons les *Transactions philosophiques* de la Société royale, celles de la Société géologique de Londres, celles de la Société royale d'Edimbourg et celles de l'Académie royale d'Irlande, enfin les *transactions* de la Société zoologique de Londres et de la Société royale astronomique.

Dans les mémoires américains, nous indiquons seulement ceux des sociétés d'histoire naturelle de New-York, de Boston, de Philadelphie, etc.

Pour le Nord, nous nous contenterons d'indiquer les mémoires de l'Académie impériale de Saint-Pétersbourg, les *Nova acta Academiæ Cæsareæ naturæ curiosorum* de Bonn, les mémoires de l'Académie de Bavière, ceux de

reuse influence que cette combinaison exerça sur l'ensemble de la bibliothèque publique de Genève qui put ainsi se procurer une foule de publications précieuses mais en général fort coûteuses et qui étaient au-dessus de la portée de son modeste budget.

En 1836, le ministre de l'Intérieur de France envoya les *Documens inédits sur l'histoire de France*, et dès-lors les nombreux volumes de cette collection n'ont pas cessé d'arriver à la bibliothèque. Cet envoi fut adressé par l'intermédiaire de M. Rossi qui avait quitté sa chaire de droit à Genève pour aller se fixer à Paris. Malgré tous ces accroissemens l'usage de la bibliothèque était encore en 1837 fort restreint en comparaison de ce qu'il est aujourd'hui. La circulation des livres n'était que de 6,000 environ et le nombre des personnes qui venaient travailler n'était en moyenne que de 4 à 5 par jour.

En 1838, un don qui, par le nombre et le prix des objets dont il se composait, mérite une mention particulière, est celui que fit M. Dupan l'aîné, notaire et avocat. Ce citoyen non moins généreux qu'éclairé, amateur passionné des arts et des lettres, laissa à la bibliothèque les objets suivans :

1° Le buste d'Henri IV donné à la ville de Genève par ce monarque, déposé d'abord dans l'arsenal, volé ensuite pendant l'occupation française et racheté en 1820 par M. Dupan dans le département de l'Ain ; 2° le portrait d'Abauzit, par Saint-Ours ; 3° le portrait de Dassier, par Largillière, 4° tous les livres que possédait le donateur en archéologie, numismatique, antiquités, beaux-arts, et toutes les éditions des quinzième et seizième siècles

l'Académie royale de Berlin, les mémoires des sociétés de Rotterdam, d'Amsterdam, d'Utrecht, de Batavia, ceux des académies royales de Danemark, de Stockholm.

Pour l'Espagne, la Société royale des sciences de Madrid envoie ses mémoires, ainsi que l'Académie des sciences de Lisbonne. L'Italie fournit pour contingent les mémoires de l'Académie royale de Turin, les actes de l'Académie royale des sciences de Naples, les annales des sciences du royaume Lombard-Vénitien, les mémoires des *Georgofili* de Florence, de l'Académie de Padoue. En tout, plus de 150 collections de mémoires de sociétés savantes. Il faut ajouter à cela un nombre considérable d'ouvrages isolés, de cartes géographiques, hydrographiques, etc., de dessins que la Société de physique dépose annuellement dans la bibliothèque de Genève. Ces envois, faits généralement en échange des *Mémoires de la Société de physique et d'histoire naturelle de Genève*, prouvent de quel crédit cette association savante jouit à l'étranger.

que n'avait pas la bibliothèque, le tout formant une collection de près de 1,500 volumes la plupart très bien reliés ([1]).

Ce don fut encore augmenté par la générosité de MM. les frères et héritiers du défunt, qui complétèrent ses volontés en joignant à son legs de beaux classiques anglais, allemands et italiens. Pour recevoir cette bibliothèque, la direction dut faire dans le local de nouveaux arrangemens. Ainsi, par l'heureux effet de l'embarras des richesses, qui chassait de leurs rayons séculaires les anciens livres, pour faire place aux nouveaux venus, la bibliothèque de Genève se transformait insensiblement pour prendre la forme, la consistance et l'apparence qu'elle a revêtues aujourd'hui. Il est à observer que par un effet non moins heureux du maintien de ce dépôt si intéressant de nos richesses littéraires dans l'ancien local, ces déplacemens n'ont pas été assez capitaux pour nécessiter jusqu'à présent le transport des livres dans un nouveau local plus approprié aux exigences modernes. La bibliothèque publique de Genève a conservé son caractère sévère et original. C'est toujours la bibliothèque primitive du collége fondé sous les influences du calvinisme, mais sagement et prudemment agrandie et embellie à mesure que de nouveaux besoins et d'heureux accroissemens venaient à se manifester. Il ne nous reste donc plus qu'à consacrer quelques pages aux années tout-à-fait contemporaines et à l'état actuel de l'établissement pris en quelque sorte sur le fait. Nous chercherons, en les écrivant, à atteindre un double but : d'abord nous constaterons les dernières améliorations, et en même temps nous tâcherons de donner à ce tableau final l'exactitude d'un Manuel ou d'un Guide à l'aide duquel le bibliophile comme aussi les simples curieux pourront, en peu d'instans, se rendre compte des objets essentiels dignes de leur attention et qui méritent une inspection spéciale.

([1]) M. J.-L. Dupan l'aîné, bibliophile distingué, affectionnait surtout une reliure en velin dont il avait pris le modèle à Rome et qui approche beaucoup, quant à la solidité et à l'élégance, des beaux velins hollandais, si chers aux amateurs d'un goût délicat.

HISTOIRE DES DERNIERS TEMPS DE LA BIBLIOTHÈQUE DE 1839 A 1852.

Notre tâche resterait néanmoins incomplète et inachevée si, avant d'aborder la partie purement descriptive de l'institution qui a fait l'objet de cette étude, nous ne consacrions encore quelques pages au tableau des améliorations et des accroissemens qu'elle reçoit journellement depuis dix ans.

L'idée de révolution politique entraîne souvent à sa suite celle d'un bouleversement pernicieux aux lettres et aux études. En effet, on n'a vu que trop souvent les grands mouvemens du corps social réagir d'une manière fatale sur les établissemens littéraires. Cependant toutes les révolutions n'ont pas également ce caractère fâcheux. Il arrive aussi parfois que sans le vouloir et même sans le savoir les commotions politiques provoquent dans le domaine des sciences d'heureuses réformes qui n'auraient eu lieu sans cela ni si vite ni si complétement. Tel fut, on peut le dire, le caractère des grandes améliorations introduites dans la bibliothèque de Genève pendant ces dernières années. Ces améliorations sont contemporaines des révolutions de 1842 et de 1846. Peut-être se seraient-elles réalisées sans elles; mais assurément elles se seraient fait attendre plus long-temps.

Si les mouvemens révolutionnaires de 1793 à 1798 exercèrent sur la bibliothèque publique de Genève une action fatale, qui la paralysa dans le développement incessant qu'elle poursuivait depuis deux siècles, on peut dire que ces révolutions de 1842 et de 1846 eurent un résultat opposé. Elles stimulèrent au lieu d'engourdir, elles créèrent et augmentèrent au lieu de détruire et d'amoindrir. Il est vrai de dire que dès avant 1841 l'impulsion avait été donnée, et que les nouvelles institutions ne firent qu'activer l'élan. Dès 1839 deux aides permanens avaient été adjoints aux bibliothécaires (1), et la décision qui fut prise alors d'ouvrir la bi-

(1) Le premier et le principal de ces employés, M. Honguer, fut chargé spécialement de servir les personnes qui venaient travailler à la bibliothèque. Ce fonctionnaire, qui est encore attaché aujourd'hui à l'établissement, a rendu et rend à chaque instant une foule de services au public consultant et lisant. M. Honguer possède à un rare degré les qualités qui

bliothèque cinq heures par jour et cinq jours par semaine au lieu de trois (¹), ne contribua pas peu à la faire connaître et fréquenter d'un public plus nombreux.

En 1840, M. Bourrit, que l'état de sa santé avait engagé depuis peu à prendre sa retraite, succomba. M. Diodati, son collègue, resta seul bibliothécaire, car la direction décida de surseoir indéfiniment à la nomination d'un second. Ainsi finit la combinaison des deux bibliothécaires alternant. On pensa avec raison qu'un seul homme chargé toute l'année de la direction et de la responsabilité, convenait mieux que deux qui pouvaient trop se reposer l'un sur l'autre. M. le professeur Diodati, élevé pour ainsi dire dans la bibliothèque et connaissant parfaitement tout ce qui s'y était fait depuis une trentaine d'années, rendit durant sa gestion des services aussi nombreux que modestes. Cette même année on put déjà s'apercevoir d'une augmentation dans le nombre des consultans. Il s'en présenta 195 qui firent en tout 1,392 visites. Le gouvernement sarde envoya les *Monumenta historicæ patriæ*, grande collection de documens historiques où nous trouvons de précieux matériaux pour notre propre histoire, car on sait quelles richesses offrent les archives de Turin à ceux qui veulent étudier à leurs sources les annales du pays de Vaud, de Genève, du Valais et en général de la Suisse romande. Ce même gouvernement ayant demandé, par l'organe de M. de Saluces, à échanger ou à acquérir les deux volumes manuscrits des actes de Félix V (Amédée VIII), le pape de Ripaille, après son abdication à Lausanne, on eut encore le bon esprit de refuser. En effet, la Suisse étant comprise en grande partie dans le ressort qui fut assigné à ce pontife devenu évêque de Sabine et cardinal-légat du Saint-Siége en Savoie et en Helvétie par la grâce de Nicolas V, son successeur au pontificat, ces volumes renferment de nombreuses données sur l'histoire ecclésiastique de notre pays au milieu du quinzième siècle (²). Les héritiers

font le bon bibliothécaire, savoir : l'instruction, la patience, la complaisance et une mémoire imperturbable.

(¹) Les heures d'ouverture furent fixées de 11 à 4 pour la lecture, et le mardi de 1 à 3 heures pour le prêt des livres.

(²) Nous avons publié, dans les *Archives pour l'histoire suisse* (Zurich, 1851, tome VIII), la Correspondance du Pape, Félix V, avec son fils Louis, duc de Savoie, au moment de son abdication au concile de Lausanne. Nous continuons le dépouillement de tous les actes qui ont trait à ce personnage si singulier et si remarquable.

de M. le professeur Prévost donnèrent soixante et dix volumes provenant de ce savant, et entr'autres l'Euripide de Musgrave dont il se servait habituellement. M. Jean-Louis Dupan continua de doter la bibliothèque de nombreux ouvrages intéressant particulièrement Genève qu'il trouvait dans les ventes de Suisse et d'Allemagne. Cet homme excellent ne reculait devant aucun sacrifice à sa portée quand il s'agissait d'acquérir et d'offrir quelque chose d'utile ou de précieux. C'est ainsi qu'en 1842 seulement, il donna 605 volumes ([1]). Mme Necker de Saussure légua un beau portrait du bienfaiteur de la bibliothèque, Amédée Lullin, peint par Largillière ([2]). M. le professeur Necker donna 163 volumes et M. Colladon 140.

En 1841, la direction ne tint pas une de ses séances à cause de la mort de M. le professeur de Candolle et fit offrir ses complimens de condoléance à la famille ([3]).

En 1844, trois cents personnes vinrent visiter la bibliothèque et 272 y travaillèrent. Les dons s'élevèrent à 1,511 volumes. Sur ce nombre, M. l'avocat Schaub, neveu et héritier du professeur Bellot, en donna 1,050. Ce beau présent enrichit singulièrement la collection des livres de droit, car M. Bellot possédait tous les beaux ouvrages de jurisprudence ancienne et moderne. La partie du droit se trouva donc ainsi tout d'un coup au niveau des autres.

En 1845, M. Chastel, professeur de théologie historique, remplaça M. Diodati comme bibliothécaire. Ce savant s'occupa, outre ses fonctions ordinaires, du classement de la Correspondance des églises protestantes de France avec la vénérable Compagnie depuis le milieu du seizième siècle jusqu'au dix-huitième. Cette précieuse collection fut ainsi placée dans des dossiers distincts pour chaque correspondance et classée dans une série de grands porte-feuilles in-folio au nombre de quinze. Elle forme, avec l'ample réunion de documens sur le même objet provenant de Court de Gébelin,

([1]) M. J.-L. Dupan, frère de celui dont il a été parlé, nommé membre de la direction en 1842, légua encore 1,000 francs à la bibliothèque, à sa mort qui eut lieu en 1845. Il lui donna aussi tous ses livres de bibliographie et d'antiquités.

([2]) Ce portrait, peint en 1720, a été gravé par J. Tardieu et placé en tête des Sermons du professeur Lullin, imprimés à Genève en 1761. 2 v. in-8°.

([3]) M. De Candolle, fils, offrit à la bibliothèque le portrait de son père peint par Hornung, à condition qu'il ne pourrait être copié ou sorti sans son autorisation.

une mine presque inépuisable et jusqu'ici peu exploitée. Que de renseignemens précieux n'y trouverait pas, par exemple, la *Société de l'histoire du protestantisme français* qui vient de se constituer à Paris sous la présidence honoraire de M. Guizot! ([1]) Que de correspondances écrites par des pasteurs français et datées de lieux où l'on trouverait à peine aujourd'hui un protestant!

La révolution qui, en 1842, amena un changement de constitution dans le canton de Genève avait eu peu d'effet sur la bibliothèque publique. Elle resta comme un Etablissement auxiliaire des institutions d'instruction publique; seulement un membre du conseil municipal, nouvellement institué, remplaça dans la direction le membre de la *Chambre* dite *Municipale* qui en faisait partie sous l'ancienne économie.

On se contenta d'abord de faire deux nouveaux réglemens, l'un sur le service intérieur et le second sur la bibliothèque circulante, institution fort intéressante dont la création remonte au mois de septembre 1843, et qui coïncida avec des réparations fort importantes qui eurent lieu dans le local de l'antique collége de Calvin, auquel les nouvelles constructions de la rue Verdaine donnèrent une nouvelle entrée et un nouvel aspect du côté de la ville ([2]). Cette concentration dans un local spécial de tous les ouvrages que l'expérience a fait reconnaître comme ceux qui sont le plus généralement demandés pour la lecture à domicile, est fondée sur d'excellentes raisons. Tous ceux qui savent combien les livres se détériorent rapidement en passant de mains en mains et de maisons en maisons, sont convaincus de l'impérieuse nécessité qu'il y a de soustraire les ouvrages capitaux et décidément précieux d'un dépôt littéraire aux chances d'une destruction certaine. Du moment que dans une ville le nombre des lecteurs qui empruntent des livres d'une bibliothèque publique devient quelque peu considérable, il est urgent d'établir une limite entre les ouvrages que l'on

([1]) Cette société a pour but de rechercher, de recueillir et de faire connaître tous les documens, inédits ou imprimés, qui intéressent l'histoire des églises protestantes de langue française, en un mot, tout ce qui est relatif aux origines de la réforme française dans les XVI[e], XVII[e] et XVIII[e] siècles. Elle publie un bulletin de ses travaux.

([2]) Pendant les démolitions nécessitées par l'élévation des nouvelles maisons de la rue Verdaine, on passait par la promenade de Saint-Antoine pour entrer dans la bibliothèque.

abandonne à la lecture à domicile et ceux qui ne doivent sortir qu'à bonne enseigne et pour servir à l'étude de quelques rares catégories de personnes comme les gens de lettres, les savans et les fonctionnaires de l'instruction publique. L'usage de la bibliothèque circulante, nouvellement instituée comme partie démembrée de la bibliothèque publique de Genève, fut singulièrement facilité par la rédaction d'un catalogue spécial qui fut publié par M. le professeur Bétant aux frais du conseil municipal ([1]). Une souscription fut aussi organisée au profit de cette bibliothèque restreinte. En 1845, dix mille cinq cent volumes circulèrent et soixante et douze étudians figurèrent parmi les travailleurs habitués de la grande bibliothèque. M. le professeur de Saussure fit un legs de fr. 1,000, M. le professeur Boissier un autre legs de fr. 500 et M. Rigaud-Constant mit à la disposition de la direction les livres de son beau-père, M. de Constant.

Ce fut à cette époque, qu'ensuite d'un arrangement conclu entre l'administration du musée Rath et celle de la bibliothèque, les objets d'art appartenant à celle-ci, comme tableaux, émaux, dessins, furent transportés au musée des beaux-arts et à celui des antiquités. Parmi ces objets on remarque un petit tableau du Titien, un portrait de Liotard, un autre d'Arlaud, des émaux de Petitot, deux études de main de la fameuse Léda d'Arlaud, une sainte famille, une Madeleine et diverses têtes d'études, deux rétables provenant de la chapelle des Machabées et représentant d'anciennes peintures genevoises dont nous avons déjà parlé, une collection de belles épreuves de gravures à l'eau-forte de Rembrand provenant d'Arlaud, enfin d'autres gravures en porte-feuilles. En échange provisoire, le musée offrit à la bibliothèque les portraits de Winckelmann, de Diderot, d'Euler, par Kupetzki, un tableau de l'*Escalade* peint à l'époque même de l'événement. La propriété des

([1]) EXTRAIT DU CATALOGUE DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE, *à l'usage des lecteurs de la bibliothèque circulante*. Genève, 1845. In-8° de 48 pages. Les ouvrages sont ainsi classés : 1° littérature ; 2° géographie et voyages ; 3° histoire ; 4° sciences morales ; 5° sciences naturelles et mathématiques.

Un règlement sur le prêt des livres à domicile, approuvé par le département de l'instruction publique, fut rédigé et imprimé à cette époque. Les pasteurs et les *dizeniers* servaient généralement de cautions aux personnes peu connues qui voulaient emprunter des livres.

objets échangés fut stipulée en faveur de celui des établissemens auquel ils avaient été primitivement donnés.

Cependant une nouvelle révolution, celle du mois d'octobre 1846, survint dans la république genevoise. La constitution qui sortit de cette nouvelle crise, plus radicale que celle de 1842, fut aussi plus décisive pour la bibliothèque (1). Dès le mois de novembre de cette année 1842, M. Antoine Carteret, qui siégeait dans la direction comme représentant le corps municipal, avait demandé la nomination d'une commission d'enquête sur la bibliothèque, sur son état actuel, ses ressources et sa véritable situation vis-à-vis de l'Etat et de la ville de Genève depuis le nouvel ordre de choses. La direction « se jugeant suffisamment informée, décida qu'il n'y avait pas lieu de donner suite à cette proposition (2). Peut-être eut-elle tort. Quoi qu'il en soit, la révolution de 1846 trouva la question de propriété en suspens, et la constitution de 1847 la trancha en faveur de la ville de Genève, en ayant sans doute égard à ce que le budget municipal faisait depuis long-temps la grande majorité des frais de l'entretien de cet établissement (3). La remise complète de la bibliothèque à la ville de Genève entraîna plusieurs conséquences nécessaires, mais qui toutes ne se firent pas sentir en même temps. D'abord la Société économique, qui avait continué à être représentée dans la direction par M. Mallet, docteur en droit et avocat, cessa d'y exercer aucun contrôle, et

(1) Le budget de 1842 est ainsi établi :

RECETTES.

Solde en caisse, reliquat de 1841. . . .	F. 1,655.
Allocation municipale	» 4,690.
Id. de la Société économique . . .	» 1,295.
Total :	F. 7,640.

DÉPENSES.

Frais généraux, traitemens, reliures .	F. 3,900.
Imprévu	» 1,135.
Reste pour achat de livres	» 2,605.
Total :	F. 7,640.

(2) Séance du 12 novembre 1842.

(3) La constitution de 1847 statua que la bibliothèque publique serait remise à la ville de Genève avec la réserve qu'elle ne pourra jamais être détournée de sa destination et qu'elle restera toujours séparée des biens de l'état (art. 151).

les capitaux de cette Société ayant changé d'administrateurs, l'Etat se chargea de fournir directement à la bibliothèque l'allocation annuelle qu'elle versait depuis long-temps pour sa part. Ensuite, les autorisations pour prendre des livres à domicile durent être délivrées par le Conseil administratif de la ville de Genève. Enfin la nomination des bibliothécaires et autres employés fut attribuée exclusivement à ce corps, comme aussi ce fut à lui et non plus au conseil d'Etat que la direction eut à rendre le compte annuel de sa gestion (1).

Le dernier acte de l'ancienne direction fut une vente de doublets qui eut lieu au mois de mars 1848 et qui fut naturellement un peu contrariée par les événemens de la révolution de février (2).

En 1849, le conseil administratif de la ville de Genève prit à lui seul la nomination du comité de direction qui fut composé de onze membres. Il nomma aussi un nouveau bibliothécaire à la place de M. le professeur Chastel. Cette petite révolution intérieure fut une conséquence inévitable de celle qui avait eu lieu à la suite de la mise en vigueur de la constitution de 1847. On aurait, selon nous, grand tort d'y voir l'explosion d'un sentiment de haine ou d'ingratitude. Les temps changent et l'impulsion dirigeante change avec eux. C'est ce que nous avons eu plusieurs fois l'occasion de constater dans ce narré. La bibliothèque de Genève ne pouvait pas rester au milieu de notre XIXe siècle, utilitaire avant tout, la bibliothèque théologique du collége calviniste des XVIe et XVIIe siècles, ni même la bibliothèque académique du XVIIIe siècle. Tout dépendra pour son avenir de la bonne ou mauvaise composition de la commission de direction. Avec une commission forte elle prospèrera ; avec une faible elle dépérira.

Tant qu'on eut pour bibliothécaires nécessaires et en quelque sorte obligés des professeurs de théologie, absorbés par un enseignement difficile et surchargés presque toujours d'une foule de fonctions pastorales ou consistoriales, il fut impossible d'exiger d'eux autre chose que le strict nécessaire, d'autant plus que la

(1) En 1848, le budget de la bibliothèque resta à peu près le même que les années précédentes, sauf que ce fut le caissier de la ville qui versa à la direction la somme déterminée.

(2) Voyez *Catalogue d'ouvrages que la bibliothèque de Genève possède à double et qu'elle vendra au comptant.* In-8° de 26 pages autographiées.

place de bibliothécaire était à peu près gratuite. Aujourd'hui c'est différent. Les employés placés par la municipalité dans la bibliothèque doivent faire leur principale, sinon leur unique affaire, de la maintenir dans un ordre parfait et de servir le public. Aussi bien des choses d'arrangement intérieur, qui n'avaient pu être faites précédemment, ont-elles été exécutées rapidement par le nouveau bibliothécaire.

Ce fonctionnaire, M. Privat Bovy, a déjà réalisé, depuis son entrée en fonctions, une foule d'améliorations de détail, d'autant plus urgentes que durant les années de chômage qui ont suivi la révolution française de février 1848, le nombre des lecteurs à domicile augmenta rapidement. L'ouvrier genevois est encore aujourd'hui ce qu'il était du temps de Jean-Jacques. Il aime à lire, et quand le travail de l'établi ne va pas il ne recule pas devant la lecture d'un livre sérieux ([1]). En 1850, on sentit la nécessité de consacrer une heure chaque jour, le jeudi excepté, à l'échange des livres. Le gouvernement français, absorbé par d'autres affaires, ayant négligé d'envoyer à la bibliothèque les suites de divers ouvrages dont il avait donné les premiers volumes, une requête lui fut adressée et ces suites arrivèrent aussitôt.

En 1851, le chiffre moyen des lecteurs avait presque doublé ([2]). Cette année-là de nombreux donateurs enrichirent la bibliothèque publique qui acheta par privilége et avant la vente aux enchères divers bons livres de la bibliothèque du baron de Grenus ([3]). M. le général Dufour, chargé des intérêts de la Confédération suisse dans cette liquidation, fit tout son possible pour faciliter ces acquisitions. Le don le plus considérable fut celui de M. Favre-Bertrand

([1]) En 1848, le nombre des volumes empruntés à la bibliothèque circulante dépassa 18,000.

([2]) Aujourd'hui, la bibliothèque de Genève est ouverte au public cinq heures consécutives par jour, de 11 heures à 4 pour la consultation, et cinq fois par semaine, de 1 heure à 2, pour l'échange des livres.

([3]) On avait trouvé dans les papiers de M. le baron de Grenus un acte autographe mais non signé par lequel il laissait sa bibliothèque, riche surtout en ouvrages d'histoire, à la bibliothèque de Genève. Peut-être eût-ce été le cas de faire un appel à la générosité et à l'équité du Conseil fédéral. Cette haute autorité n'aurait sans doute pas vu grand inconvénient à laisser à Genève cette collection dont la vente n'a pas rapporté à la Confédération héritière plus de 7,000 francs sur une succession d'un million et demi.

qui ne fut pas remplacé comme membre de la direction. Outre 1,000 francs en espèces, il donna un bel exemplaire des *Acta sanctorum* des Bollandistes qui vaut près de fr. 2,000. Le gouvernement français envoya la suite des documens inédits sur l'histoire de France, le *Cartulaire de Notre-Dame de Paris*, les voyages de Freycinet, de Dumont-D'Urville, de la *Favorite*, de l'*Uranie*, de l'*Artémise*, etc., autour du monde, la campagne du *Luxor* et beaucoup d'autres livres précieux accompagnés d'atlas. Le gouvernement autrichien, sur la demande du bibliothécaire, M. Privat-Bovy, et par l'entremise de M. Mirabaud, adressa le complément de la grande carte topographique du nord de l'Italie.

De nombreuses améliorations ont eu lieu, cette même année et la suivante, dans les aménagemens des salles. De nouvelles tables ont été placées dans celle de lecture. Les manuscrits les plus beaux et les plus ornés ont été étalés dans des cases vitrées mises dans un meilleur jour et où ils peuvent être examinés par les visiteurs sans que l'action du soleil et de la lumière les altèrent. Les incunables les plus remarquables, les anciennes éditions genevoises et une certaine quantité d'autographes d'hommes illustres ont été aussi placés dans des compartimens vitrés. La pendule, ouvrage très curieux de mécanique, qui depuis long-temps ne marchait plus, a été très habilement réparée.

Dans cette année 1851, le nombre des consultans a été de 3,353 en 201 séances, dont 893 d'étudians. On a compté en moyenne de 16 à 17 lecteurs par séance, au lieu de 9, moyenne des années précédentes. Il est sorti 14,608 volumes. La bibliothèque, outre son budget annuel qui a été maintenu au même chiffre de 7,500 fr., a joui d'un boni provenant de l'année précédente, ce qui a permis d'acquérir 1,211 volumes et 548 brochures. Il faut ajouter à ce chiffre toutes les publications et les mémoires des sociétés savantes reçus de la Société de physique de Genève.

Ce fut surtout pendant le tir fédéral que l'on put juger de l'intérêt que le public de Genève et du dehors apportait à l'institution de la bibliothèque. Pendant cette fête, 14,574 personnes sont venues visiter ce bel établissement. Ce qui attirait surtout l'attention de ces visiteurs, c'étaient les superbes manuscrits ornés de miniatures, les atlas de géologie, les livres sur les antiquités de l'Egypte,

de la Grèce et de l'Italie, les voyages illustrés et les tableaux, portraits et pièces de mécanique.

L'année 1852 étant à peine au milieu de son cours au moment où nous écrivons, il n'est pas encore possible d'apprécier l'ensemble de ses résultats. Mais ce qu'on peut constater dès à-présent et à toute heure, c'est l'activité qui règne dans la bibliothèque publique de Genève, l'aspect d'ordre et de bonne tenue qu'elle présente, le zèle et le dévouement des employés. Ces dispositions à faciliter l'étude nous ont singulièrement aidé dans la dernière partie de notre tâche, celle qui fera l'objet d'un dernier article, la *Description des raretés et des curiosités de la bibliothèque de Genève.*

DESCRIPTION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE GENÈVE.

La bibliothèque publique de Genève, propriété municipale, est placée dans le bâtiment du Collége qui fut fondé en 1558 à la demande de Calvin. « Il y avait déjà, » disent les Registres des Conseils, bien avant la Réformation, « un collége public dans Genève » pour enseigner le latin, près de la porte de Rive, dans l'endroit » qui retient encore aujourd'hui le nom de *Vieux Collége.* Mais » outre qu'il n'était pas composé d'un nombre suffisant de classes, » et qu'il n'était pas réglé de manière à faire faire à la jeunesse de » grands progrès dans l'étude des belles-lettres, sa situation n'é- » tait ni commode ni agréable. Aussi, la plupart des particuliers « faisaient-ils instruire leurs enfans dans diverses écoles répandues » en divers quartiers de la ville. Calvin qui sentait depuis long- » temps combien il était nécessaire de faire un nouvel établisse- » ment propre à faire fleurir les belles-lettres à Genève, témoigna » là dessus sa pensée au Conseil au mois de mars 1556. » (¹)

Calvin exposa que le bâtiment du Collége étant mal placé et trop petit, il en faudrait construire un autre qui fût dans une situation plus avantageuse et d'une grandeur convenable. Pour cet effet, il estimait qu'une étendue de terrain, dépendant de l'hôpital

(¹) La liberté des études, telle qu'on l'entend aujourd'hui, ne pouvait s'allier avec le système de Calvin. Les écoles particulières étaient sans doute pleines des traditions et des souvenirs du culte détruit.

qu'on appelait l'*Hôpital de Bolomier,* et qui contenait de la vigne haute, connue autour de Genève sous le nom de *Hutins,* serait très propre pour cela. Il ajouta que si le Conseil approuvait cette proposition, «on pourrait supprimer les écoles particulières.»

Le conseil approuva la pensée du Réformateur et commit aussitôt quelques-uns de ses membres pour examiner le local proposé. Le projet demeura suspendu pendant deux ans à cause de diverses circonstances, notamment durant les négociations de l'alliance avec le canton de Berne. Il fut repris au commencement de 1558, et une nouvelle commission, composée de membres du Conseil et de ministres, ayant été nommée, Calvin, qui en faisait partie, proposa de nouveau le local des *Hutins de Bolomier.* « Le Conseil, » dans sa séance du 15 avril, approuva ce choix, et l'on mit la » main à l'œuvre avec tant de diligence que le bâtiment du Collége, » tel qu'on le voit encore aujourd'hui, fut fini au mois d'*octobre* » *suivant.* » (1) Sept classes furent instituées et 240 florins de gages annuels furent assurés aux sept régens. Une salle haute fut assignée pour une bibliothèque dont le principal devait avoir la charge.

En 1699, ce local étant devenu insuffisant, le gouvernement genevois décida de transporter la bibliothèque dans un emplacement plus abordable, plus vaste et plus commode. C'est celui qu'elle occupe actuellement et qui a reçu successivement, durant

(1) Il paraît toutefois que le Collége ne fut entièrement terminé que quelques années après, car on lit aux Régistres des conseils pour l'année 1562 : « Le bâtiment du Collége duquel ont pris soin Ami de Chateauneuf et » Jehan Budé étant fort avancé, le Conseil décide de les récompenser de » leurs peines et de donner au dit Budé 25 écus, en lui déclarant par là » que l'on n'entend pas le payer entièrement, le Conseil se proposant de lui » donner davantage, quand tout l'ouvrage sera fait. »

Voici le passage textuel des Régistres des conseils qui a trait à la construction du Collége en 1558 :

« Il a été parlé comme on a visité le lieu pour bastir le Collége, et longuement advisé comme cela se doibt faire ; assavoir comme on a déjà porté » de la terre hors les *Utins de Bolomier* au pré de Rive pour faire le chemin. » Le reste de la place des dits Utins sera aplanie en mettant de la terre du » haut au bas pour l'égaliser et l'on bâtira les classes devers les côtés d'oc- » cident et levant à mode de potence comme plus commodément se pourra » faire. »

« Ordonné qu'on se tient au dit advis et les seigneurs commis aux forti- » fications demeurent chargés d'avoir cure du dit bâtiment. Ordonné aussi » de recommander aux notaires de faire mettre dans les testamens des dons » pour le Collége. »

un siècle et demi, divers accroissemens. C'est bien mal à-propos qu'un écrivain français, M. Valéry, dit en parlant de la bibliothèque de Genève : « *Son local est affreux et a l'air d'une espèce de grange.* » (1) Il serait difficile, au contraire, de trouver des salles plus convenables et ayant un aspect plus en harmonie avec leur destination. Sans doute cet établissement n'a rien de monumental, les abords en sont même peu faciles. Mais les pièces sont vastes, hautes, bien éclairées ; les plafonds soutenus par des poutres longitudinales et transversales, ont un caractère sérieux et sévère qui convient à un lieu consacré à l'étude et aux recherches littéraires.

La bibliothèque a deux entrées, l'une par le logement du bibliothécaire, du côté de la terrasse de Saint-Antoine, et l'autre, qui est la principale et celle réservée au public, par la rue Verdaine (dans la partie supérieure). Après avoir traversé un couloir, une petite cour et quelques degrés, on arrive dans la première salle qui est consacrée à la lecture.

SALLE DE LECTURE.

Cette pièce, ouverte tous les jours de onze heures à quatre heures pour la consultation, peut contenir facilement une trentaine de travailleurs. Elle est convenablement chauffée en hiver.

Outre une certaine quantité de revues, de recueils périodiques et de journaux scientifiques, qui sont à la disposition des lecteurs, cette salle renferme les nombreux ouvrages consacrés à la *Bibliographie* et les *Polygraphes* (2), c'est-à-dire, les auteurs qui ont écrit des ouvrages sur diverses matières.

Elle contient aussi, dans des armoires fermées, grillées ou vitrées, numérotées 2, 4, 5, 6, 7, une certaine quantité d'*Incunables* ou de livres appartenant à la naissance de l'imprimerie, généralement du quinzième siècle ou antérieurs à l'an 1500. On trouve aussi, dans ces armoires, quelques autres livres de choix

(1) *Voyages historiques et littéraires en Italie*. Tome I, chap. VIII. Cette assertion sur le local n'est pas la seule avancée légèrement touchant la bibliothèque de Genève.

(2) La qualification de *Polygraphe* vient de l'ancienne bibliographie qui empruntait sa terminologie à la langue latine ; cette classe ne correspond précisément à aucune des divisions de la bibliographie moderne.

que leur rareté, leur reliure ou quelque particularité recommandent plus vivement à l'attention.

Parmi les incunables nous signalerons, dans les armoires 2, 4, 5 et 6, quelques rares éditions sans date ou très anciennes, comme le *Catholicon* de Johannis de Janua; Saint Augustin, *de Civitate Dei*, Rome, 1468 (don de Bonivard); Durandi *Rationale*, Ulm, 1473 (sans rubriques); plusieurs *Legenda sanctorum* et d'anciennes *Décrétales*; Boëce, de la Consolation de la philosophie, Bruges, édition de Colard-Mansion; *Titus Livius*, Mediolani, 1480 (provenant de Bonivard); *Apuleius*, Romæ, 1469 (idem); *Lactantius*, Romæ, 1470 (idem); *Suetonius*, Romæ, 1470 (idem); *Decreta Sabaudiæ*, Taurini, 1477; Le grand Cathon en français, Lyon, 1492; Valère-le-Grand, translaté du latin en français, édition de Philippe Lenoir (sans date); Le Pèlerin de vie humaine, imprimé à Lyon sur le Rhosne, l'an 1485; la Consolation des pouvres pescheurs, Lyon, 1484; *Francisci Petrarchæ res memorandæ* (sans lieu ni date); *Quatuor novissimorum liber*, Genève (sans date); *Manuale ad usum Gebennensem*, Genève, probablement vers 1487; *Vita Sancti Ambrosii*, Milan, 1474, édition de Valdarfer; *Statuta provincialia Concilii Viennensis*, Vienne en Dauphiné, 1478; *Constitutiones synodales consilii Episcopalis*, Genève, 1493; Olivier Maillard, sermons, plusieurs éditions; *Legenda sanctorum*, Genève, 1480; Boccace, de la ruyne des nobles hommes et femmes, Lyon, 1483; *Breydenbach, die Heyligen Reissen gen Jerusalem*. Mayence, 1486; Le songe du Vergier (discussion du clerc et du chevalier dans le but de défendre la juridiction royale contre les entreprises de la juridiction ecclésiastique), 1491, à Lyon, par Jacques Maillet; La mer des histoires, les Six âges, le Martyrologe des Saints, Lyon, 1491; *Missale ad usum Gebennensem*, Genève, 1491, par Jaques Fabri; le Romant de la Rose, translaté de ryme en prose par Molinet, Lyon, 1503; *Matheolus*, sur le mariage, Paris, 1492, Vérard [1]; Le mystère de la vengeance et de la mort

[1] Cette composition singulière, mise en vers par Lefebvre de Thérouanne, débute ainsi :

> Le livre de Matheolus
> Qui nous monstre sans varier
> Les biens et aussy les vertus
> Qui veignent pour soy marier;

de Jésus-Christ, édition gothique sans lieu ni date; *Cicero*, *Spiegel der wahren Rhetorick*, Fribourg en Brisgau, 1493 (provenant de Bonivard); L'arbre des batailles, sans lieu ni date (vers 1493); Le grand Bœce de Consolation, id. id.; Dante, question des deux élémens, en latin, Venise, 1508; *Breviarium Ecclesiæ Belnensis* (Beaune en Bourgogne), Genève, 1517. par Jaques Vivien (exemplaire non rogné); *Las Horas de nuestra Sennora* (Liturgie mozarabique), Paris, 1526; *Johannis Albertini Presbyteri vallesiensis exhortatio de Ecclesiasticâ unione*, Genève, 1527 (opuscule contre la Réforme, curieux à cause de sa date); Jean Huss, *confessio fidei Bohemicæ*, avec une préface de Luther, Wittemberg, 1532; Michel Servet, *de Trinitatis erroribus, et dialogorum de Trinitate Libri duo*, Haguenau, 1531 et 1532; Opuscules de Jean Calvin, Genève, 1566, exemplaire magnifique et probablement unique avec de telles marges et sur un tel papier, grand in-folio.

Dans l'armoire n° 7, nous indiquerons seulement les œuvres de Gerson, 1494, sans lieu d'impression; le Fardelet historial, Genève, 1495; *Missale ad usum Lausannensem*, Lausanne, 1500, chez Jean Bellot; la fleur des commandements de Dieu, Paris, 1500; *Missale ad usum Lausannensem*, 1505; *Archangelus Carevalensis Madrygna Itinerarium Portugalensium in Indiam*, 1508; *Statuta Sabaudiæ*, Genève, 1512; Erasme, nouv. Testament grec-latin, Bâle, 1516; la Vie des Pères renommée en plusieurs terres et pays, Paris, 1517; Heures en espagnol, Séville, 1548; Théodore de Bèze, ses harangues au colloque de Poissy, 1561; *Luys Furbiti*, lettres sur les troubles de Genève et disputation contre les prédicants, Genève, 1534; la Comédie du Pape malade et beaucoup d'autres pièces satyriques de la Réforme; Le levain du calvinisme; Le cavalier de Savoie; Le citadin de Genève; Le fléau de l'aristocratie genevoise et en général toutes les pièces satyriques ou polémiques qui ont paru à Genève ou sur Genève au XVIIe siècle; Chronique de Judas Machabée, par Charles de Saint-Gelais, Paris, 1514 (roman de chevalerie); Heures à l'usage de Besançon, Paris, 1515; *Missale ad usum Gebennensem*, Lyon, 1521; *Missale ad*

Et a tous faictz considérer
Il dit que l'homme n'est pas saige
Sy se tourne remarier
Quand prins a esté au passaige.

usum Lausannensem, Lyon, 1522; *Thesaurus Linguæ latinæ*, Lyon, 1573, avec des notes manuscrites de Robert Estienne; Le propriétaire des choses, Paris, 1528; quelques éditions grecques et latines des Alde, de bonnes dates; d'autres éditions plus nombreuses des Estienne (exemplaires choisis); des éditions de luxe de Bodoni à Parme; des réimpressions modernes d'ouvrages gothiques; des raretés et des livres tirés à petit nombre; des éditions anciennes ou rares des poètes italiens; quelques beaux Elzevir; des ouvrages à figures, la plupart reliés avec luxe et provenant de M. Moutonnat, l'un des bienfaiteurs de la bibliothèque de Genève.

On peut évaluer à 800 environ le nombre des livres des premiers temps de l'imprimerie et des raretés bibliographiques qui sont contenus dans les armoires de la salle de lecture.

Cette salle renferme quelques portraits, entr'autres ceux de *Cyrille Lucar*, patriarche de Constantinople, qui travailla à la réunion des Eglises grecque et romaine, et qui fut étranglé en 1638 par ordre du sultan; d'Antoine Arlaud, peintre genevois; de Liotard (Jean-Etienne), célèbre peintre au pastel (1); de Léger (Antoine), auteur de l'*Histoire des Vaudois des vallées du Piémont*. On y remarque aussi un plan de Genève, peint sur émail en 1772, par J.-J. Miroglio et quelques gravures encadrées.

SECONDE SALLE OU SALLE D'ENTRÉE.

Cette grande pièce carrée renferme des Bibles polyglottes et de nombreuses éditions des livres saints dans diverses langues, toute la théologie, la critique biblique, la patristique, une partie de la philologie grecque et latine, les dictionnaires et les vocabulaires en toutes langues, la rhétorique et une partie de la littérature française.

Elle est décorée des portraits du cardinal de Richelieu, du duc de Rohan, dont le tombeau est dans l'église de Saint-Pierre, de Jean Savion, auteur d'une chronique genevoise, de Jaques Godefroy, jurisconsulte célèbre de Genève, de lord Stanhope (1774),

(1) *Jean-Etienne Liotard*, surnommé le *peintre turc*, naquit à Genève en 1702, visita la France, l'Italie, Constantinople, l'Allemagne, l'Angleterre, la Hollande, et revint à Genève où il mourut en 1776. Ses portraits au pastel conservent une grande réputation. Le sien, en costume lévantin, qu'on voit à la bibliothèque de Genève, a été peint par lui-même.

l'un des principaux bienfaiteurs de la bibliothèque, de Jacob Anjorran, envoyé de la république de Genève en France, de sept membres de la famille Dupan, qui a contribué à enrichir la bibliothèque, d'Henri III, de Charles IX, de Charles I[er] d'Angleterre, de Jeanne d'Albret et d'Henri IV, enfant, de Turquet de Mayerne, médecin de Jacques I[er] et de Charles I[er], de Gustave-Adolphe, roi de Suède, du connétable de Montmorency, du duc de Guyse ([1]). On voit aussi dans cette salle quelques paysages, un entr'autres dans le genre de Salvator Rosa, et qui lui est attribué.

Une pendule à longue ligne, d'un style ancien, est surmontée du buste d'Henri IV, donné par lui à la ville de Genève.

Des deux côtés de cette pendule sont les portraits de Dassier (Jean), célèbre graveur en médailles, et d'Abauzit, écrivain genevois, dont Jean-Jacques Rousseau a fait un magnifique éloge.

Enfin, sur un socle placé dans le fond, on voit le buste de l'ami ral Lefort, Genevois, ministre et ami de Pierre-le-Grand. Ce buste est exécuté en marbre blanc.

TROISIÈME SALLE, OU GRANDE SALLE.

Cette immense pièce, de trente-cinq pas de long sur seize de large, éclairée de trois côtés, communique avec la précédente par une grande porte vitrée. Ellle est coupée en deux dans toute sa longueur par des colonnes et par un double rang de rayons faisant paroi. Des tables et des pupitres à hauteur d'appui, dans le bas desquels sont aussi pratiqués des rayons, parcourent les deux compartimens d'un bout à l'autre, sauf l'espace nécessaire pour circuler.

Elle renferme tous les livres de droit et de jurisprudence ancienne et moderne; l'histoire universelle, générale et particulière; l'histoire grecque et romaine; l'histoire de France, d'Angleterre, d'Allemagne et des pays du nord de l'Europe (*historia aquilonaris* des anciens bibliographes); l'HISTOIRE SUISSE; l'histoire d'Italie et des pays méridionaux de l'Europe; l'histoire d'Asie, d'Afrique, d'Amérique.

([1]) Ce qui fait le principal mérite de ces portraits c'est qu'ils sont tous de provenance authentique. Plusieurs ont été peints par des artistes de renom. Ceux qui n'intéressent pas l'histoire générale ont pour la plupart un intérêt réel pour Genève.

Cette même salle contient aussi tous les livres de philosophie ; de sciences naturelles, comme physique, géologie, botanique; de mathématiques ; les collections des mémoires des académies et des sociétés savantes, les journaux scientifiques; enfin tous les opuscules et les brochures sur toutes sortes de matières, qui ont été réunis et reliés en volumes.

A l'entrée est une grande table de chêne, de forme ronde et à plians, qui meublait la chambre de Jean-Jacques Rousseau dans la maison de M. Roguin qu'il habitait à Yverdon. Elle a été donnée à la ville de Genève, en 1846, par M. du Terreaux, ancien président du tribunal d'Yverdon. Cette table est surmontée du buste de Jean-Jacques Rousseau placé sur un socle sculpté et doré.

On y voit aussi une pendule très-compliquée, fabriquée par Jaques Mezières, dit Labaume, probablement à la fin du XVII[e] siècle. Elle a été donnée à la bibliothèque par Joseph Rouër, français, devenu citoyen de Genève, en 1714 (1). Après avoir été pendant très-longtemps négligée, cette curieuse pendule a été remise en fonctions en 1851.

Quelques autres meubles ou objets curieux ornent encore cette grande salle, comme un grand coffre en magnifique laque du Japon avec des oiseaux dorés en relief et des serrures très-compliquées, donné en 1707 par M. Guillaume Franconnis; — un portrait

(1) Voici textuellement l'imprimé du temps qui donne la description de cet ouvrage remarquable de mécanique :

PAR PERMISSION DU ROY

ET DE MONSIEUR LE PRÉVOST DES MARCHANDS.

« Messieurs et Dames,

» On verra une horloge extraordinaire à répétition, tout d'écaille et d'ébène, sans contrepoids ni chaine, ni fil d'archal, montée sur un piédestal, soutenu par quatre lions. Sur le haut, un coq qui bat des ailes et chante pendant trois fois, allonge le col et ouvre le bec.

» On voit les douze apôtres, huit frappant les quarts-d'heure et quatre qui font un tour. Un ange, ouvrant une porte, annonce le mystère de l'incarnation à la sainte Vierge, qui se retourne pour recevoir son salut : le saint Esprit descend sur elle et la mort vient d'un autre côté se jeter à ses pieds.

» Le maître paraît, compte avec la bouche et la main les heures qui sonnent. On voit un cadran qui marque l'heure, les minutes, le quantième du mois, le jour de la semaine, la saison de l'année, les croissant et décroissant de la lune, le cours du soléil, le tout imitant la nature.

» C'est le sieur Jaques Mezières, dit *Labaume*, qui l'a travaillée et qui la fait voir à toute heure du jour. Il ne prend que cinq sols par personne. »

de femme, qu'on assure être celui de la duchesse de Berry, peint par le Régent, et donné par lui au peintre Arlaud; — des bustes de Calvin et de Théodore de Bèze, en pierre ou en bois; le buste du professeur Vernet; ceux des douze Césars, moulés en plâtre; — une ancienne vue de Genève, gravée à Amsterdam en très-grand format avec cette inscription : GENEVA CIVITAS ANTIQUA, IMPERIALIS ET LIBERA, ACADEMIA AC RESPUBLICA NOBILIS; — une grande peinture sur toile représentant l'*Escalade*, par un contemporain, avec une légende ainsi conçue : GENÈVE DÉLIVRÉE DE SES ENNEMIS, PAR LE BRAS DU TOUT PUISSANT LE 12 DÉCEMBRE 1602 SUR LA MINUICT. On lit au coin du tableau ces vers :

En régistre sera mise
Une si grande entreprise
Pour en faire souvenir
Ceux-là qui sont à venir.

Mais le principal ornement et l'intérêt de cette salle consiste dans la collection de portraits d'hommes célèbres à divers titres qu'elle renferme. Ils forment galerie dans les deux compartimens.

Dans le compartiment de droite, en commençant par le fond, on trouve Wiclef, Luther, Calvin, Jean Huss, Farel, Viret, Zwingle, Théodore de Bèze, Mélanchton, Volmar, Antoine de Chandieu, Simon Goulart, tous personnages importans de la Réforme.

Viennent ensuite les portraits des professeurs célèbres de l'académie de Genève : Frédéric Spanheim, Jean Diodati, Pierre Prévost, Théodore Tronchin, Bénéd. Turettini, François Turettini, Mestrezat, Louis Tronchin, Philippe Diodati, C. Chais, Bénédict Pictet, J. Vernet, Claude, Drelincourt, Jean Daillé.

Dans le compartiment de gauche, à partir de la porte vitrée, on voit les portraits des bibliothécaires Sénebier, Baulacre, Butini, Diodati, Sartoris, Bourrit.

Viennent ensuite des portraits variés : ceux de Bénédict Calandrin, de David Derodon, de A.-Le Maître, de Descartes, d'Ezéchiel Spanheim, de Grotius, de Scaliger, de Leclerc, d'Erasme, de Guillaume Budé, d'Agrippa d'Aubigné, d'Odet de Coligny, cardinal de Chastillon, de l'amiral de Coligny, de Fr. de Coligny, seigneur d'Andelot; de Briquemaut, personnage de la Réforme qui fut pendu après la Saint-Barthélemy; de Charles XII, roi de Suède; d'Auguste, roi de Pologne; d'Anne d'Autriche, de Louis XIV, de

Necker, de Jean Ziska, de Rabelais, de Clément Marot, du comte et de la comtesse de Lautrec: de Samuel Frisching, avoyer de Berne qui commandait à la bataille de Villmergen (1).

Mais ce qui recommande surtout cette grande salle, ce sont les plus beaux manuscrits de la bibliothèque de Genève, exposés sous des chassis vitrés à l'admiration des visiteurs. L'administration a fait choix pour cette exhibition permanente de ceux des manuscrits qu'elle possède au nombre de plus de cinq cents, qui frappent l'attention par leur antiquité, leur rareté ou la magnificence et le fini des miniatures dont ils sont ornés. Peu de bibliothèques en Europe peuvent présenter une collection aussi splendide de manuscrits précieux. On sait qu'ils proviennent pour la plupart d'Ami Lullin, professeur d'histoire ecclésiastique à l'académie de Genève, qui avait acquis une partie de la fameuse collection du conseiller Paul Petau, célèbre antiquaire, et de son fils Alexandre (2).

Nous nous bornerons à une description sommaire de ceux de ces manuscrits qui sont exposés, renvoyant pour la plupart des autres au catalogue raisonné que Jean Senebier, bibliothécaire, en publia à Genève, en 1779. Nous commençons par le compartiment qui est le plus près de la porte vitrée :

I. *Concordantia discordantium Canonum.* Concordance des Canons qui ne s'accordent pas entr'eux avec leurs Gloses. Manuscrit grand in-folio sur velin de la plus grande beauté, avec des miniatures richement peintes sur fond d'or dans le commencement des livres. L'artiste y a prodigué les lettres ornées qui représentent des têtes de saints et d'évêques d'une belle expression. On lit à la fin : *Frater Ardigherius scripsit hoc decretum in textu et glosis.* Ce manuscrit n'a pas de points sur les *i*, et il a plusieurs lettres onciales. Il paraît être de la fin du XIIe siècle ou du commencement du XIIIe.

II. *Heures latines.* Manuscrit sur velin de format grand in-8°. Elles sont ornées de miniatures très-soignées, et il y a des encadremens peints à chaque page, représentant des fraises et des

(1) Dans une antichambre qui communique avec les deux salles précédentes, on voit encore quelques peintures: un tableau représentant l'incendie du pont du Rhône, quatre paysages de Genève et de ses environs; des plans anciens de Genève et de Rome; la vue intérieure d'un ancien temple protestant à Lyon nommé le *Paradis*; diverses gravures.

(2) La reine Christine de Suède avait acheté l'autre partie et en avait fait don à la bibliothèque du Vatican à Rome.

insectes. Elles paraissent être du XIV[e] siècle. La reliure en maroquin vert, très-ornée, porte sur les plats cette inscription : « *Vive le roi Jehan* » et la date de 1460. Dans l'intérieur des gardes on a collé des miniatures de style byzantin. Cette reliure n'est pourtant ni contemporaine du roi Jean, ni de 1460. Elle paraît être d'un habile relieur du XVII[e] siècle.

III. *Chronique de Noël de Fribois.* Manuscrit in-folio sur velin, du XV[e] siècle, enrichi de miniatures représentant des batailles ou des scènes de l'ouvrage. C'est une histoire de France qui commence à la destruction de Troie, et qui finit au règne de Charles VIII, en l'année 1483, qui est celle de la mort de Louis XI.

A cet ouvrage est jointe une *notice des rois de Sicile issus de la maison de France.*

IV. Les *quatre Evangiles,* manuscrit grec, grand 8°, sur velin, de la fin du IX[e] siècle, ou du commencement du X[e]. Les miniatures à fond d'or, représentant les quatre Evangélistes, sont du plus pur style byzantin. Le calendrier de la fin du volume, commençant en mars et finissant en février, rappelle celui du livre d'heures de Charlemagne, célèbre manuscrit de la bibliothèque du Louvre. Dans quelques endroits, des lettres ont été restituées. Ce qui prouve aussi la grande antiquité de ce manuscrit, c'est qu'on n'y trouve pas les *Actes des Apôtres* qui formaient jadis un volume à part, les anciens distinguant l'ouvrage du maître de celui des disciples.

V. *Missel in-8° velin.* Ce manuscrit est remarquable par sa haute antiquité plus que par la richesse de ses ornements. Il est du X[e] siècle et fort intéressant par les idées, les mœurs et les usages des temps qu'il rappelle. Il paraît avoir appartenu à l'église de Moutier en Tarentaise. On n'y trouve aucune fête instituée après l'an 1000, ce qui prouve sa grande ancienneté, et il contient les prières qui précédaient les épreuves appelées le *Jugement de Dieu.* Le calendrier offre le détail des jours *Egyptiaques* ou malheureux, qui furent supprimés en 1280. Ils sont dans ce missel au nombre de dix-huit (Voyez *Baulacre,* nouvel Bibl. German. T. VIII).

VI. *Cartes marines fol. velin, collées sur des tablettes de bois.* On y distingue, comme dans les anciens Portulans, les princes auxquels appartiennent les côtes, par leurs pavillons qui y sont peints. On lit au bas de la carte qui devait représenter l'Amérique : « *Audreas Benincasa composuit anno D.* 1472.

VII. *De Constructione et Destructione magne Troje.* De la construction et de la destruction de la Grande Troie. Manuscrit latin in-folio velin, du XIV[e] siècle, remarquable par la richesse de ses peintures et de ses lettres ornées. Cette histoire est tirée de Darès de Phrygie. On trouve à la fin la nomenclature des neuf

plus célèbres capitaines, Hector, Alexandre, Jules-César, Joseph, David, Judas Machabée, Arthur, Charlemagne et Godefroy de Bouillon.

VIII. *Heures* manuscrites, velin, in-12. Elles sont peintes avec soin et ornées de miniatures de très-bon goût. Toutes les pages sont encadrées de bordures peintes.

IX. *Divers Traités*. Ce manuscrit in-folio, velin, renferme quatre traités en français très-différens. 1° un *abrégé des Décades de Tite Live;* 2° un abrégé d'histoire universelle, composé, ainsi que le précédent, par Henri Rommain, Chanoine de Tournay, et intitulé *Compendion historial;* 3° une traduction du *Traité de Cicéron sur la vieillesse*, par Laurens de Premier-faict, avec la date de 1405 ; une traduction du livre de Sénèque des *quatre vertus cardinales*, traduit par Jean de Courtecuisse en 1403; Jean de Courtecuisse fut évêque de Genève en 1422.

Ce manuscrit est remarquable par sa netteté, ses miniatures, ses bordures et ses majuscules ornées. Il porte les armes de la famille Petau sur la couverture, avec la devise : *Non est mortale quod opto* (1). A l'intérieur de la couverture on lit : *Ex libris Alex. Petavii, in Francorum curiâ consiliarii, Pauli filii.*

X. *Histoire romaine*. Manuscrit français, in-folio, velin. On lit à la première page : «Cy commençe les faits des Rommains, ensemble de Salluste, Suetones et Lucan, et c'est ce premier livre de Jules-César.» Il est enrichi de miniatures et de beaux encadremens. — Il porte les armoiries de Petau sur la couverture.

XI. *Manuscrit arabe* in-12, contenant huit chapitres du Coran. Il est enrichi d'ornemens en or et en couleur.

XII. *Trois traités de grammaire* en langue arabe, in-8°.

XIII. *Introduction à la Cabale*. Beau manuscrit français sur velin, grand in-folio du XVIe siècle Il est orné de grandes miniatures

(1) Les armes de Paul et d'Alexandre Petau font très bon effet sur la couverture d'un beau manuscrit. Voici leur description en style héraldique :
« Au 1er et au 4me quartier d'azur à trois roses d'argent, deux et une ;
» au chef d'or chargé d'une Aigle issante et esployée de sable; au 2me et
» 3me d'argent à une croix pattée de gueule. »

Quand il s'agit d'amateurs aussi éminens que Paul et Alexandre Petau, on ne saurait mettre trop de soin à tout noter. Il est seulement dommage qu'Alexandre Petau n'ait pas fait un plus grand usage du maroquin pour la reliure de ses beaux manuscrits. Il l'employait seulement pour quelques-uns auxquels il attachait le plus grand prix, et qui ne seraient pas regardés aujourd'hui (à une ou deux exceptions près) comme les plus précieux. Les autres manuscrits sont reliés solidement en bon veau ancien, mais sans autre luxe que les armes que nous venons de décrire.

sur fond bleu, en style de la renaissance, et dédié à François Ier, *Renovateur de l'aage dorée*. L'auteur définit la cabale: « Cabale est science et connaissance de Dieu, ensemble des substances séparées du monde spirituel et des secrets d'y cellui, etc.» Tout l'ouvrage est à-peu-près inintelligible, et les nombreuses peintures qui l'illustrent ne tendent pas à l'éclaircir, bien que fort belles et curieuses à voir.

XIV. *Chroniques de Jean Coercy*. Manuscrit français du XVe siècle, in-folio velin. 2 vol. Il est enrichi de cadres richement ornés et de très belles miniatures de l'école de Bruges. L'auteur, chevalier normand, a composé son ouvrage en 1416. C'est une compilation traduite des historiens grecs et romains, divisée en six livres.

Le premier livre fait mention « comme après le déluge qui fut » au temps de Noé fut la terre de Grèce premier restaurée.»

XV. *Brachmanicum Volumen*, la Citerne de vie. Traité de la religion des Brahmanes. Manuscrit Hindou de format oblong sur papier.

XVI. *Légende dorée*, manuscrit français du XIVe siècle, enrichi de belles miniatures, in-folio, velin. A la fin de cette histoire des Saints, se trouve le nom du traducteur : « Très-excellent docteur en théologie, Maistre Jehan Golain de l'ordre de notre dame du Carme.

XVII. *Manuscrit arabe coufique*.

XVIII. *Tite-Live*, manuscrit français du XIVe siècle, grand in-folio, velin. Ce splendide manuscrit est orné de miniatures d'une finesse exquise. Dans la première l'artiste a représenté le traducteur offrant son ouvrage au roi Jean, qui lui avait donné la charge de le faire. Les têtes sont évidemment des portraits. Cette traduction finit au 9e livre *de la tierce* (troisième) *Décade*.

La préface fait connaître le nom de ce traducteur. Elle débute ainsi : « A Prince de très souveraine Excellence, JEHAN, Roy de » France par grâce divine; frère *Pierre Bercèvre*, son petit servi- » teur, prieur à présent de Sainct-Eloy de Paris, toute humble ré- » vérence et subjection.»

La reliure en maroquin rouge, extrêmement riche, porte les armoiries de la famille Petau sur les plats.

XIX. La *Chronique d'Eusèbe de Césarée*, traduite par saint-Jérome. Manuscrit latin, in-folio, velin, du commencement du XIVe siècle. Il est remarquable par le goût exquis des ornemens et des encadremens qui annoncent la main d'un maître italien. Le velin est d'une blancheur admirable. Ce manuscrit contraste avec les

précédens, en ce qu'on n'y trouve aucune lettre gothique. Le caractère ressemble à celui des premières impressions de Rome, de Venise et de Milan, et surtout à celui du premier Cicéron de Mayence (1465 et 1466).

Au bas de la page de titre, dont les ornemens sont un chef-d'œuvre d'art et de goût, on voit les armoiries de l'ancienne maison de Bourgogne, « bandé d'or et d'azur. » Il porte sur la couverture les armes de la famille Petau.

XX. Manuscrit en langue hindoustani (Chikesten de l'Inde). Les huit Parterres.

XXI. Le *Pélerinage de la vie humaine*. Manuscrit français du XV[e] siècle, grand in-folio, velin. Il est enrichi de belles miniatures représentant des sujets bizarres. Un pélerin reçoit en songe l'avis d'aller à Jérusalem. Il a pour guide *Grâce de Dieu*. Dames *Avarice*, *Paresse* et *Hérésie* font tous leurs efforts pour l'entraîner, mais *Raison* et *Grâce de Dieu* le soutiennent.

L'auteur est Pierre Michauld, secrétaire de Charles, comte de Charolois, fils du duc de Bourgogne, Philippe-le-Bon.

XXII. *Heures latines*, manuscrit sur velin in-24. On voit sur un feuillet, écrit à la vérité d'une main relativement moderne : « Ce Psautier renferme une partie de l'office de la bienheureuse vierge. Il fut relié à Lyon en 1403. »

XXIII, XXIV. Deux autres livres d'*Heures*, en latin, manuscrit in-8°, sur velin, reliés en velours rouge, ornés de belles miniatures et d'encadremens ornés.

XXV. Les vingt-quatre livres de l'*Iliade*, manuscrit in-folio, sur papier. Ce manuscrit grec renferme non-seulement l'Iliade, mais encore une traduction grecque de chaque vers grec, placée immédiatement au-dessous du vers qu'elle explique.

XXVI et XXVII. *Boccace*, le *Cas des nobles hommes et femmes*, translatés du latin en français. Manuscrit grand in-folio, velin. Il est orné d'admirables miniatures, remarquables surtout par l'expression des figures qui sont évidemment des portraits, de bordures et de lettres peintes.

Ce manuscrit vraiment royal est, comme les précédens, d'une admirable conservation. A la fin on lit qu'il a été translaté par Laurens de Premier-faict, Clerc du Diocèse de Troye, *et fut composée cette translation* le 20[e] jour d'avril 1409.

La bibliothèque de Genève possède un second exemplaire de la même traduction, mais relié en deux volumes in-folio. Les miniatures en sont presqu'aussi brillantes, mais le style de ces peintures

est moins pur. Les ornemens sont aussi un peu moins riches et le velin moins éclatant. Ce second exemplaire, qui paraît un peu plus ancien, est dédié « *à Puissant et Excellent Prince Jehan fils du Roy de France duc de Berry, etc.* »

Ce livre singulier est destiné à représenter la multitude de malheurs auxquels ont été exposés dans tous les temps et dans tous les pays, les rois, princes, nobles, puissans et riches.

La possession d'un seul de ces exemplaires ferait l'ornement et la réputation d'une bibliothèque. De pareils manuscrits ne peuvent sortir que d'une *Librairie royale.* Aussi tout se réunit pour prouver que le célèbre amateur Petau avait composé sa magnifique collection de manuscrits essentiellement avec les beaux livres provenant de la bibliothèque des ducs de Bourgogne.

XXVIII. *Quinte Curce,* manuscrit français, folio, velin [1]. D'après une tradition qui ne paraît pas très bien établie, ce fameux manuscrit, appartenant au duc Charles de Bourgogne, aurait fait partie du butin de la bataille de Grandson en 1476. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on voit dans la grande miniature du titre l'auteur, Vasque de Lucène, Portugais, présentant son ouvrage au duc de Bourgogne, qui est environné de sa cour et assis sur son trône, au dessus duquel sont des armoiries que Paillot donne à Philippe-le-Bon et à Charles son fils. Ce qui est remarquable, c'est que l'ouvrage présenté au duc, ressemble, par son velours cramoisi, à la couverture de celui de la bibliothèque de Genève, de même que par les ornemens dont on voit encore les traces. Dans la dédicace on lit « que tandis que Vasque translatait les gestes d'A-
» lexandre, Charles de Bourgogne était occupé ès guerre de France,
» de Liège en la destruction de Dignant. »

Ce manuscrit est enrichi de miniatures d'une extrême finesse. La tête que l'artiste prête à Alexandre est toujours le portrait du duc de Bourgogne. Dans les batailles des Macédoniens figurent des canons et des boulets. Les encadremens ornés de fleurs et de fruits ont souvent servi de modèles. Ils sont d'une grande délicatesse.

XXIX. *Prière pour demander à Dieu sa bénédiction sur le pain et le vin de l'Eucharistie.* Ce manuscrit grec est sur du velin roulé autour d'un cylindre de bois. On y trouve quelques peintures. Le caractère de l'écriture est très-gros et rempli d'abréviations. Ce manuscrit paraît être des XI[e] ou XII[e] siècle. La bibliothèque de Genève en possède plusieurs pareils, dont celui-ci n'est qu'un échantillon.

[1] Par une singulière inadvertance, le catalogue de Senebier dit que ce magnifique manuscrit est *sur papier.*

XXX. *Trésor de Brunetto Latini* (1). Manuscrit français, grand in-folio, sur velin, à deux colonnes, orné au commencement de chaque livre d'admirables miniatures qui occupent toute la page. Ces peintures sont un des chefs-d'œuvre de l'école de Bruges. L'auteur traite d'abord, dans cette espèce d'encyclopédie, de la naissance de toutes choses, de Dieu, de la nature, des anges, des hommes, de tous les animaux connus. A côté de leur description on a peint leurs figures. Les grandes lettres sont aussi très-richement ornées. Dans les derniers livres l'auteur traite de la morale, des vices et vertus, de la rhétorique et des sciences d'après les idées d'Aristote. Cet ouvrage n'a jamais été imprimé. Brunetto Latini, chassé de Florence par les Guelphes, composa son *Trésor* en France. Il retourna dans sa patrie quand Charles d'Anjou eut vaincu Mainfroi, et il y mourut en 1295.

XXXI. Le *Roman de la Rose,* manuscrit français in-folio, velin. C'est un des plus beaux de cet ouvrage si connu. Les miniatures et les ornemens peints sont d'un très-bon goût. Il paraît avoir été écrit peu après le temps où vivait son auteur, Jean de Meung, dit Clopinel, c'est-à-dire au XIVe siècle.

XXXII. Le *Pélerin,* en prose, manuscrit français in-folio, velin. Il est enrichi de très belles miniatures, et paraît plus ancien que celui que nous avons décrit sous le no XXI. L'auteur se nomme notable Clerc et religieux Guille de Guilleville en l'abbaye de Châlit, près la cité de Senlis.

XXXIII. *Salluste,* les guerres de Catilina et de Jugurtha, Manuscrit latin, in-folio, velin. Il est enrichi de miniatures à mi-page, supérieurement peintes en grisaille dans le goût italien. Les têtes coloriées sont d'une grande finesse. Les personnages sont vêtus de l'habit religieux des Chartreux. Un planisphère représente les trois parties du monde ressemblant à une île dans l'Océan.

XXXIV. *Compte des dépenses de Philippe le Bel.* Tablettes de cire, écrites avec un style, et qui contiennent les dépenses de ce roi de France pendant les six derniers mois de l'année 1308. La rareté de ces sortes de manuscrits est extrême. Celui-ci a été sou-

(1) On lit dans le *Moniteur français* du 26 septembre 1832, que M. Taverne de Dunkerque vient de faire don à la bibliothèque de cette ville d'un manuscrit du plus grand intérêt. C'est un in-folio sur velin avec *vignettes* très remarquables du XIVe siècle. « Cet ouvrage, dit le *Moniteur,* est l'original en français du Trésor de *Brunetto Latini* de Florence; ce qui lui donne » une grande valeur. Brunetto Latini déclare dans sa préface que, quoique » Italien, il a préféré écrire en français, parce que cette langue était plus » agréable et plus répandue. »

Il serait intéressant de comparer, quant à la beauté, le manuscrit de Genève et celui de Dunkerque.

vent décrit. On y a joint la copie qu'en a faite le professeur Gabriel Cramer.

XXXV. *Sermons de saint-Augustin*, manuscrit latin sur papyrus de onze pouces et demi de longueur, sur huit de largeur. Les feuilles de ce papier d'Egypte sont, en raison de leur ténuité, soutenues par quelques feuilles de velin placées entre chaque cahier. Il y en a huit formés chacun de quatre feuilles de papyrus. Il serait ainsi du temps où l'on commença à introduire le velin à la place du papyrus. Le père Monfaucon et le marquis Maffei, paléographes célèbres, ont apostillé ce précieux manuscrit qu'ils disent avoir été écrit dans le VI[e] siècle, ou au plus tard dans le VII[e]. Il faisait partie de la bibliothèque d'Alexandre Petau.

XXXVI. *Manuscrit autographe des dialogues de Jean-Jacques Rousseau.* La bibliothèque de Genève possède trois petits volumes in-8° des ouvrages de Rousseau, écrits de la main même de cet auteur avec cette petite écriture nette et propre qu'on lui connaît, et qui contraste si fort avec ses minutes et ses brouillons, où les ratures et les corrections abondent.

XXXVII. *Traité de Pierre Salemon*, manuscrit in-folio, velin, Ce beau manuscrit, orné d'une grande et magnifique miniature. qui sert de frontispice, et d'autres plus petites mais également très-soignées, qui sont en tête de chaque traité, se compose d'une suite de dialogues entre le roi de France, Charles VI, et l'auteur, sur divers sujets politiques, de morale et de religion. A la suite on trouve des lettres de Salemon à ce monarque. La première est datée d'Avignon, 1408.

XXXVIII. *Manuscrit vaudois*, volume petit in-8° sur velin. Ce livre, ainsi que d'autres, que conserve aussi la bibliothèque de Genève, renferme des traités en prose et sept poèmes religieux dans la langue des Vaudois. Ils sont d'un grand intérêt pour la religion et la littérature. L'idiome vaudois est identique avec la langue romane, et les poésies, que contient ce volume, sont au nombre des monumens de cette langue. La *Nobla leyczon* qui en fait partie est datée de l'an 1100. M. Raynouard l'a publiée ainsi que des fragmens des autres poèmes, d'après l'exemplaire de Genève, dans son choix de poésies originales des Troubadours, Tom. I[er], pag. 73. Aujourd'hui le système de cet auteur qui tendait à faire de la langue romane la mère du vieux français tout entier, du catalan, de l'espagnol et de l'italien, au lieu d'être simplement une sœur de ces langues, est complétement abandonné. La haute antiquité que l'on prêtait également aux doctrines religieuses des Vaudois a aussi été très-diminuée. Néanmoins de semblables manuscrits restent toujours précieux.

XXXIX. *Voyages d'outremer*, manuscrit français, sur velin, grand in-folio, orné de splendides miniatures. Il contient une histoire des croisades dont l'auteur est inconnu. On voit à certaines marques que ce beau manuscrit, qui est comme les autres d'une admirable conservation, existait déjà en 1388. La couverture est aux armes de Petau.

XL. *Déduits du Roy Modus*, manuscrit français in-folio, sur velin. C'est peut-être le plus beau manuscrit, qui existe de ce fameux traité de la chasse qui a été imprimé pour la première fois à Chambéry. Les miniatures, qui y sont en grand nombre, servent à rendre clairs les préceptes de toutes les espèces de chasses. Tandis que le roi Modus enseigne à ses disciples l'art de la vénerie et fauconnerie, la Royne Racio débite des moralités allégoriques. L'auteur dit qu'il *acheva de copier* son livre en 1338.

XLI. *Gaston Phœbus de la chasse,* manuscrit in-folio, velin. C'est aussi un livre de chasse, orné comme le précédent de miniatures nombreuses, relatives à l'art qu'il enseigne. L'auteur se fait connaître ainsi : « Je Gaston par la grâce de Dieu surnommé *Febus*, » comte de Foix, Seigneur de Bearne qui tout mon temps me suis » délecté en trois choses, c'est à savoir en armes, en amours et » en chasses, etc., etc. » Il nous apprend qu'il commença cet ouvrage le 1er mai 1387. — La plus ancienne édition de cet ouvrage est de 1515, sans lieu d'impression.

XLII. *Compendio della divina proportione de Mathematici*, manuscrit italien, petit in-folio, velin. L'auteur de ce manuscrit, supérieurement bien peint en lettres rondes, est Luco del Borgo San Sepolchro, de l'ordre des frères mineurs, qui vivait en 1498. Il l'a dédié à Ludovic Sforze, duc de Milan, dont les armes sont très bien peintes au bas de la première page. A voir la beauté de la miniature principale et l'élégance des figures de mathématiqnes, il est à croire que c'est l'exemplaire même qui fut offert au duc de Milan. Tiraboschi paraît croire que les figures ont été peintes par Léonard de Vinci. Il est certain que la miniature du commencement est digne de ce maître.

XLIII. *Procope, de ædificiis,* manuscrit grec, in-4°, velin. La calligraphie de ce livre, qui décrit les bâtimens de l'empereur Justinien, est d'une netteté remarquable. La première feuille est ornée d'une belle miniature et d'un encadrement de très bon goût. On a peint au bas les armes d'un cardinal de Lorraine. A la suite est un autre manuscrit grec, *Harpocration*, dictionnaire pour l'intelligence des dix orateurs grecs.

XLIV. La *Bible Ystoriaux* ou les *Ystoires escolâtres,* manuscrit français sur velin, en deux volumes grand in-folio.

Ce manuscrit est peut-être le plus beau de tous ceux que possède la bibliothèque de Genève. Le style des miniatures dont il est orné, rappelle Raphaël et les grands peintres de son école. Rien n'égale leur correction, leur coloris, leur fraîcheur. Les grandes lettres sont aussi admirablement historiées. Les premières pages de chaque livre ont de riches bordures ornées de fraises, qui annoncent le XVme siècle. Dans le haut de la première page, une peinture montre le traducteur de cette Bible, Guyars des Moulins, assis devant un pupitre chargé de livres entre lesquels on voit la Bible ouverte. Dans une espèce de ruban qui s'élance hors de la main de l'auteur, on lit le commencement du prologue : « Pour ce que le Deable que chacun jour empêche » destourbe et enordit les cuers des hommes, etc. »

La bibliothèque de Genève possède deux autres exemplaires sur velin de la Bible de Guyars des Moulins, l'un plus ancien et l'autre plus moderne. La première a été donnée par Jean Duvillard et la seconde par Jean Ternaut, tous deux citoyens de Genève.

XLV. *Epistre d'Hector de Troie au Très Chrestien Roy Louis XII*, manuscrit en vers français, sur velin, in-4°. C'est un poème composé par Jean Le Maire en l'honneur de Louis XII et de ses guerres en Italie. Il est orné de belles miniatures.

XLVI. *Manuscrit contenant les armes des seigneurs et gentilshommes de toutes nations qui ont fréquenté l'académie de Genève*. Ce livre in-folio, orné de blasons soigneusement coloriés, est curieux pour l'histoire littéraire de Genève au XVIme et au XVIIme siècle.

Ici se termine l'énumération des manuscrits qui sont exposés comme *spécimens* dans la grande salle. A côté, et aussi dans des tables vitrées, sont placés divers livres imprimés qui forment comme la transition entre l'art du calligraphe-miniaturiste et celui du typographe. Les principales de ces productions sont :

1° et 2°. *Ciceronis officia*. Deux exemplaires imprimés sur velin, à Mayence, l'un en 1465 et l'autre en 1466, des Offices de Ciceron, par Jean Fust avec l'aide de Pierre Gernsheim. Ces deux beaux volumes, qui offrent l'apparence des manuscrits ont été, dit l'éditeur, exécutés sans encre, sans plume d'oie ou de métal, mais par un art particulier et admirable (*non atramento plumali canna neque cerea, sed arte quâd am perpulcra*).

3° *Le gouvernement des Princes ; le Trésor de noblesse ; les fleurs de Valère-le-Grand*. Beau volume in-folio sur velin, imprimé en caractères gothiques par Antoine Vérard, à Paris, en

1497. Les grandes planches en taille de bois sont coloriées à la manière des anciens manuscrits.

4° Le *Livre du Chevalier de la Tour et le Guidon des guerres*, composé en 1371 par Geofroy de la Tour-Landry, et imprimé à Paris en 1514, le 9 novembre, par Guillaume Eustache. Magnifique exemplaire sur velin dont les planches sont aussi coloriées au pinceau.

Le *Mirouer du monde*, poème sur la cosmographie, par François Buffeteau, imprimé à Genève en 1517, par Jaques Vivien. Superbe et unique exemplaire, sur velin, de ce livre rare, qui fut composé au château de Divonne et dédié à messire Anthoine de Gingins.

Voilà pour les livres sur velin. Parmi ceux qui sont imprimés sur papier on remarque (outre deux superbes exemplaires de deux livres déjà cités, *Augustinus, de Civitate Dei*, 1468, et *Suétone*, 1470, deux éditions princeps de Rome) :

1° SPECULUM HUMANÆ SALVATIONIS, le *Miroir d'humaine salvation*, composé de traits historiques de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Ce livre est placé au rang des premières productions de l'imprimerie. Les mêmes planches gravées sur bois et représentant le fait dont le récit se trouve au-dessous, ont servi à plusieurs éditions latines et hollandaises. Cet exemplaire est la seconde édition hollandaise. Il a été donné à la bibliothèque par le célèbre docteur Tronchin.

Ce livre a ceci de remarquable que tandis que les planches avec leurs légendes sont des productions xylographiques, c'est-à-dire, imprimées avec des planches de bois, le texte est imprimé en caractères mobiles de fonte.

Meermann s'est essentiellement appuyé sur ce livre pour soutenir la thèse de l'invention de l'imprimerie à Haarlem, par Laurent Coster.

2° SPECULUM VITÆ HUMANÆ, « le miroir de la vie humaine. » Ce livre, imprimé *in villâ Beronensi*, *in pago Ergowiæ* (à Beromünster en Argau) est une des premières productions de la typographie en Suisse. Le chanoine *Hélias-Hélie de Louffen* (Lauffen) établit au couvent de Munster (canton de Lucerne) une imprimerie où il édita plusieurs ouvrages, entr'autres ce *Speculum* dont il y a deux éditions, une de 1472 et une de 1473. Celle-ci est la seconde. L'auteur de ce livre est Rodrigue Sanchez de Arevalo, Espagnol.

3° LE LIVRE DES SAINTS ANGES, premier livre imprimé à Genève le 22 mars 1478.

4° LE LIVRE DE SAPIENCE, imprimé aussi à Genève, le 9 octobre 1478.

LE LIVRE DE FIERABRAS LE GÉANT, première et rarissime édition de ce roman, imprimée également à Genève en 1478, le 28me jour de novembre.

Nota. Ces trois livres sont sans nom d'imprimeur, mais le *Roman de Mélusine*, imprimé à Genève la même année, porte celui d'Adam Steinschaber qui probablement imprima les autres.

5° *Homeri Opera Græcè*, première édition d'Homère en grec, imprimée à Florence en 1488 et dédiée à Pierre de Médicis par Démétrius Chalcondyle. Elle est fort belle et très rare.

Quelques autres livres imprimés, également rares mais moins remarquables, sont aussi placés sous les yeux des curieux. On voit encore dans les mêmes tables vitrées, les autographes suivans, choisis parmi les nombreux documens originaux que possède la bibliothèque :

Une lettre de Henri Estienne à Théodore de Bèze ;

Une lettre de Théodore de Bèze à Acutus Pomponius ;

Une de Calvin à Viret datée de 1546 ;

Un autographe de Luther tracé sur un livret de souvenir comme les avaient ceux qui fréquentaient les universités au XVIe siècle. Ce même livret contient des autographes d'autres personnages de la Réforme.

Une lettre de Jeanne d'Albret, reine de Navarre, aux syndics de Genève, écrite de La Rochelle en 1571 ;

Un édit d'Henri IV, avec signature autographe, pour l'exécution de l'édit de Nantes ;

Une minute de cet édit avec la date de 1598 ;

Un décret original du concile de Bâle, en 1444, en faveur de certains prélats qui n'avaient pu recevoir leur consécration ;

Une lettre du dauphin Louis (Louis XI), écrite en 1451 au duc Louis de Savoie son beau-père ;

Le manuscrit autographe de l'histoire de Genève par Fr. Bonivard ;

Une lettre de Duplessis-Mornay à la vénérable Compagnie de Genève touchant l'Escalade, écrite en 1603 ;

Une lettre autographe de saint François de Sales à MM. du conseil de la Sainte Mayson à Thonon (7 décembre 1604) ;

Une lettre autographe de Saint-Vincent de Paule (Paris, 10 septembre 1659) ;

Une lettre latine autographe d'Isaac Newton au peintre Arlaud (22 octobre 1772) ;

Une lettre autographe de Jean-Jacques Rousseau à Lesage le père.

Nous omettons quelques menus objets que renferme encore cette immense salle, pour ne pas prolonger cette énumération.

QUATRIÈME SALLE OU SALLE DES MANUSCRITS.

Cette pièce carrée, qui communique par un couloir avec la salle d'entrée (n° 2) doit son nom à sa destination ([1]). Elle ne renferme en effet que des manuscrits, à l'exception des livres très-nombreux d'histoire ecclésiastique et d'un rayon de livres imprimés qui sont des grandes éditions de luxe d'auteurs français, en format in-f° et in-4° provenant de M. Moutonnat. Elle est décorée de portraits, la plupart peints par d'excellens artistes, et dont plusieurs sont richement encadrés. Ces portraits sont ceux des professeurs Jacob Vernes, Amédée Lullin, le grand bienfaiteur de la bibliothèque, peint par Largillière, du célèbre Charles Bonnet peint par Iuel, artiste danois, en 1777, de J. Burlamaqui, de J.-R. Chouet, de Gabriel Cramer, d'Abauzit, de De Candolle peint par Hornung, de J.-L. Calandrini, du docteur Tronchin, de Michel Roset, du général Montesquiou qui évita à Genève une occupation française au commencement de la Révolution.

Les portraits de Jean Arlaud et de Liotard, célèbres peintres genevois, qui étaient dans cette salle, ont été placés au Musée Rath.

On voit encore dans la salle des manuscrits le portrait du Régent, Philippe d'Orléans, richement encadré et donné par lui-même à Arlaud, ceux de J.-F. Osterwald, de Pierre Mouchon, de François de Roches, de David Claparède, de De Saussure (Horace Benedict), peint par Iuel, et de Moutonnat.

Enfin, on y remarque une tête de saint Pierre peinte au pastel par Liotard, quelques portraits gravés comme ceux de MM. Bourrit père et Odier, un buste d'Homère.

Au milieu de cette salle est une grande table de marbre avec de curieuses incrustations. Elle a été donnée par le baron Du Quesne

([1]) On l'appelle aussi la *salle Lullin*, parce qu'elle renferme la plupart des manuscrits légués par Amédée Lullin.

en 1702. Une inscription, fournie par le bibliothécaire Jallabert, porte que cette table, qui jadis était soutenue par quatre statues de Maures en argent, a appartenu à un duc de Toscane qui la donna à l'émir Facardin (Fakhr-Eddyn). Celui-ci ayant été étranglé par ordre d'Amurat IV en 1635, un renégat au service de l'émir emporta cette table. Elle fut successivement vendue à Sylvestre Dufour 1,000 piastres, au fameux voyageur Tavernier 400 écus. Le baron Du Quesne la trouva au château d'Aubonne et la donna à la bibliothèque de Genève qui possède aussi un beau tapis de Perse provenant de la même source.

Une autre curiosité historique, placée dans cette salle sur un antique lutrin provenant de l'Eglise de Saint-Pierre, consiste dans une magnifique Bible in-f°. en grand papier, imprimée à Genève en 1588. Elle est richement reliée en maroquin rouge à compartimens avec des ornemens d'une rare perfection. C'est un des plus beaux spécimens de la reliure au seizième siècle. Cette Bible est aux armes du roi de France, Henri VI. Ces armes sont encadrées dans le collier de l'ordre du saint Esprit (1).

Les manuscrits renfermés dans cette salle sont au nombre d'environ six cents. Les plus beaux proviennent d'Ami Lullin. Ils sont écrits dans les langues arabe, hébraïque, syriaque, grecque, latine et surtout française. Tous ont été catalogués avec soin. Ceux qui sont entrés dans la bibliothèque depuis la rédaction du catalogue de Senebier en 1779, figurent sur un registre supplémentaire.

L'inspection de ce registre prouve que les plus importantes de ces richesses littéraires sont depuis plus d'un siècle dans la biblio-

(1) Une note placée en tête de cette Bible porte « qu'elle avait été im» primée en papier de Florence, lavée et couverte ainsi qu'elle se voit, aux » frais de M. Rotan, ministre de la Parole de Dieu, natif de *Couere* (Coire) » aux Grisons qui, ayant travaillé à la correction d'icelle avec Théodore de » Bèze, Anthoine de la Faye, Jean Jaquemot, Simon Goulart et Bonaven» ture Bertham, l'avait envoyée au Roy avec deux autres exemplaires pa» reils pour Madame sa sœur et monseig[r] de Sançy. Mais le Roy n'ayant » voulu la sienne, le sieur Rotan la donna au sieur Mareschal auquel il » avait des obligations. »

Une autre note postérieure porte que cette Bible passa au maréchal de Turenne qui la donna à spectable Noé Delagelé, l'un de ses chapelains. Elle devint ensuite la propriété de sa fille Anne Hamar qui épousa Daniel Lhuilier. Elle fut donnée à Abraham-Philippe Lhuilier par Anne Lhuilier, née Hamar, en 1740. De là elle est arrivée à la bibliothèque de Genève.

thèque. Nous nous bornerons à décrire sommairement ceux que leur antiquité, leur richesse ou quelqu'autre circonstance recommandent plus particulièrement.

1° La *Bible Vulgate,* manuscrit grand in-folio, velin, qu'une inscription attribue au IX[e] siècle, mais qui pourrait être postérieur d'un siècle. Cette énorme Bible latine était celle dont on se servait jadis dans l'Eglise de Saint-Pierre. Elle est placée sur un lutrin en fer d'un travail curieux, qui est le même qui la supportait dans cette cathédrale. Ce manuscrit est sans virgules; les alinéas ne sont point commencés par une lettre plus grande que les autres. Dans les titres des livres il y a des lettres onciales mêlées avec des lettres capitales. Bonivard parle de cette Bible dans ses chroniques. On a joint à la fin diverses pièces curieuses pour l'histoire de Genève, le rôle des chanoines et le catalogue des livres donnés à Saint-Pierre par l'évêque Frédéric, vers l'an 1035.

2° Les *Quatre Evangiles,* manuscrit latin, in-folio, velin. Il est antérieur d'un siècle au moins au précédent. Les lettres onciales, les grandes lettres capitales enrichies d'ornemens du style bysantin le plus caractérisé, attestent qu'il est du VII[e] ou au plus tard du VIII[e] siècle. Il y a quelque chose d'étrange et de barbare dans ces ornemens plaqués de couleurs vives, principalement vert, jaune et rouge. On n'y trouve pas, comme dans les manuscrits d'un âge postérieur, des miniatures à fond d'or ou d'argent. La forme des *A* et des *M* est aussi une preuve de haute antiquité.

3° *Commentaires de Rabanus Maurus sur les livres de Judith, Esther et sur ceux des Machabées.* Manuscrit latin, in-folio, velin. Il est aussi d'une très-grande ancienneté et beaucoup plus beau que les deux précédens. Le velin est magnifique; le caractère de l'écriture annonce une main très-exercée. D'après Senebier, il aurait été copié dans le siècle même de Rabanus, c'est-à-dire dans le IX[e] siècle, Rabanus étant mort en 856.

4° *De Computis Temporum.* Les différentes manières de calculer le temps, par Bède. Manuscrit latin, in-folio, vélin. Baulacre a consacré plusieurs notices à ce livre extrêmement précieux [1]. Il est écrit sur un velin très-fin et sans aucune lettre historiée. Les mots n'y sont absolument pas séparés; il n'y a pas de virgules. Tous les caractères concourent à le faire présumer de la fin du VIII[e] siècle ou du commencement du IX[e].

Ce manuscrit provient de l'abbaye de Massai, en Berry, et con-

[1] Voyez *Bibliothèque italique*, tome XVIII et le *Journal helvétique* de mai 1742.

tient l'éloge en vers des officiers de cette maison religieuse. La grande chronique qui se trouve dans ce volume rapporte les principales actions de Charles Martel, de Pepin et de Charlemagne. A l'année 746 on voit que Carloman, frère aîné de Pepin le Bref, tourmenté de remords après le gain d'une bataille, se fit moine au Mont-Cassin, et que là, il était chargé de garder les oies.

5° *Statuts de l'Eglise de Genève*. Manuscrit latin in-folio, velin. Ces statuts sont relatifs à la manière de célébrer les cérémonies de l'Eglise, la façon de régler l'horloge et de sonner la cloche pour la nuit et les jours de fêtes, etc., etc. Ces différens sujets sont renfermés en 150 articles. Le tout est daté du 24 septembre 1483, sous le pontificat de Sixte IV.

6° *Notes de Tiron*, manuscrit in-4°. velin, du IXe ou plutôt du Xe siècle, selon Maffei. Les notes Tyronniennes sont la sténographie ou la tachygraphie des anciens. Ces signes abréviatifs avaient été inventés par Tiron, affranchi de Cicéron, afin de recueillir les harangues de son patron. Ce manuscrit est donc un véritable dictionnaire des abréviations employées par les anciens. Ces abréviations ont du rapport avec l'écriture chinoise; elles expriment chacune une syllabe ou un mot. Quelques-uns de ces signes paraissent plus compliqués que les mots écrits en toutes lettres. Un affranchi de Sénèque ajouta plusieurs signes à ceux inventés par Tiron. Dans les anciennes républiques cet art d'abréger l'écriture était un besoin, parce que l'empire de la parole y était tout-puissant.

7° L'*Amyris* de Marius Philelphe, manuscrit in-8°, velin. C'est un poème qui célèbre les exploits de Mahomet II, auquel il est dédié par Othman Lillus, d'Ancône, ami de Philelphe. C'est un mélange de fable payenne et de vérité historique. A la fin du dernier chant le poète invite Galéas, duc de Milan, à repousser l'orage qui menace l'Europe depuis la prise de Constantinople par les Turcs. Il a été question plusieurs fois de publier ce poème, dont la latinité est assez bonne, et qui est encore inédit.

8° *Harangues de Cicéron*, in-4°, velin. Ce manuscrit du XVe siècle est d'une élégance et d'une netteté rares.

9° *Lettres de Cicéron à Publius Lentulus*, en XVI livres. Manuscrit in-folio, sur papier, du XVe siècle.

10° *Lettres de Pétrarque*, manuscrit in-folio, papier et velin. Elles ont servi pour une édition de cet auteur.

11° *Missel*, in-folio, velin. Ce manuscrit dont la première page est enrichie d'une bordure de fraises, ce qui annonce le commencement du XVe siècle, est relié en bois avec des ornemens et des

fermoirs de métal. On a peint en grand dans un feuillet les armoiries de Genève; mais cette peinture est évidemment superposée ou restaurée sur une autre plus ancienne.

7° Les *Décrétales*, manuscrit latin, in-folio, velin. On y trouve le nom d'un homme qui marque l'avoir possédé en 1412. Il est d'une fort belle main, mais mal conservé.

Tels sont, parmi les manuscrits latins, ceux que leur antiquité ou leur mérite intrinsèque recommandent le plus. Sans doute ils ne sont pas aussi brillans que ceux qui sont exposés comme de magnifiques *spécimens* dans la grande salle, mais ils ne sont ni moins rares, ni moins précieux. Nous bornons ici l'énumération de ces manuscrits latins qui sont au nombre de 125 dans le catalogue de Senebier. Les manuscrits grecs sont moins nombreux. Senebier en comptait 42. Plusieurs sont fort importans. Nous citerons seulement les *Homélies de saint Jean Chrisostome*, in-folio, velin, qui est du IX[e] ou du X[e] siècle, et les *Œuvres de saint Athanase*, manuscrit in-folio, sur papier, divisé en trois volumes. Celui-ci n'est que du XIV[e] siècle, mais c'est un des plus complets de ce célèbre Docteur de l'Eglise. Il a servi pour la première édition qu'on en fit en 1600.

Les manuscrits arabes, parmi lesquels il en est d'importans, proviennent essentiellement d'achats faits à Paris dans les ventes de bibliothèques d'orientalistes, par M. le professeur Jean Humbert.

Dans les manuscrits français nous ferons remarquer essentiellement :

1° Les *Métamorphoses d'Ovide*, moralisées en vers français, grand in-folio, velin, orné de fort belles miniatures. Il est aux armes de Petau et ne le cède pas aux autres manuscrits de ce riche fonds. On lit sur la garde qu'il a appartenu au dauphin d'Auvergne, comte de Montpensier. L'ouvrage commence ainsi : « Cy » commence les Rubriches d'Ovide-le-Grant, dit *metamorphoseos*, » translaté de latin en françois par Crétien Legouays de Saincte-» More vers Troye. » L'histoire littéraire de France nous apprend que Jeanne de Bourbon, femme de Charles V, fit mettre en vers les métamorphoses d'Ovide par Philippe de Vitry, évêque de Meaux, qui vivait au milieu du XIV[e] siècle. On trouve cet ouvrage cité dans le catalogue de la bibliothèque du duc de Berry, qui fut fait en 1416 [1].

[1] M. Pierre Tarbé a publié à Rheims, en 1850, un petit volume tiré à 225 exemplaires sous le titre d'*Œuvres de Philippe de Vitry*. Ces œuvres,

2° *Histoire ou Chronique de France*, folio, velin. C'est un abrégé de l'histoire de France jusqu'en 1204. Il fut fait et traduit par l'ordre d'Alphonse, comte de Poitiers, frère de Louis IX, qui vivait en 1271. Il paraît être le même qui est indiqué sous le numéro 16742 de la bibliothèque historique de la France augmentée par Fontette. On a joint à ce manuscrit une traduction ou plutôt une paraphrase en vers de la Pharsale de Lucain.

3° *Histoire de Troye*, folio, velin. L'auteur de cette histoire en vers est maître Jaque Milet, natif de Paris, étudiant à Orléans. Il apprend qu'il a commencé ce poème le 10 septembre 1450. Ce manuscrit est orné de curieuses miniatures, mais vers la fin l'espace réservé pour les peindre est resté en blanc.

4° *Extraits des anciennes histoires depuis la Tour de Babel jusqu'à la prise de Jérusalem par Pompée*. Ce manuscrit, folio, velin, est orné de miniatures peintes en grisailles ou en camayeux. Il est relié en velin.

5° *La fleur des hystoires*, folio, velin. Ce manuscrit fort épais, dont la reliure en bois, avec des clous et des coins en cuivre, paraît fort ancienne, est écrit sur deux colonnes. Il est orné d'un très grand nombre de miniatures d'un goût très fin, dont les costumes sont extrêmement curieux ([1]). A la fin l'espace réservé pour les peindre est en blanc.

6° La *Cyropédie*, manuscrit in-f°, velin. Il est enrichi de superbes miniatures dans le goût de celles du Quinte-Curce du duc de Bourgogne, Charles-le-Hardi. Dans la bordure de la première page on voit des armoiries entourées du collier de la Toison-d'Or. La miniature représente le duc de Bourgogne, dont la figure-portrait est évidemment la même que celle du Quinte-Curce, recevant la *Cyropédie* des mains du traducteur qui la lui avait dédiée. Les encadremens représentent des fleurs et des fruits.

7° *Le roman de Tristan*, manuscrit in-folio, velin. Il est orné d'une foule de très belles miniatures. Les lettres capitales sont peintes sur un fond bleu parsemé de fleurs de lys d'or. Les armures et parures qui concernent la chevalerie sont très curieuses à étu-

telles qu'elles sont données dans ce livret, ne consistent que dans une fort minime partie des *Métamorphoses moralisées* telles qu'elles sont contenues dans l'énorme manuscrit de Genève. Les vers du commencement et de la fin concordent, ou à-peu-près, dans la publication de M. Tarbé et dans le manuscrit de Genève; mais c'est le seul rapport entre les deux. Le manuscrit de Genève reste à étudier dans presque tout son contenu.

([1]) A la page 131 du second livre, on voit des canons au siége de Jérusalem. — Les anges qui combattent pour Judas Machabée sont peints avec l'habillement des Chevaliers de Malte.

dier. Le premier chapitre traite de la venue de Joseph d'Arimathée en Angleterre avec le SAN GRAAL ou le vaisseau sacré qui renferme le sang de J.-C.

8° *L'art de la chasse des oiseaux*, manuscrit grand in-folio, velin. Rien de plus beau que la miniature du titre de ce livre admirable. Les têtes sont des portraits qui feraient honneur aux plus habiles artistes. L'encadrement représente des oiseaux de toutes sortes peints avec une vérité de couleurs et d'attitudes qui charment. Les paysages du fond sont aussi charmans.

Chaque page de ce volumineux manuscrit est en outre décoré, à toutes les marges qui sont fort larges, d'oiseaux, d'ustensiles de fauconnerie, de perchoirs et de tout ce qui concerne la chasse. Ce manuscrit a fait partie de la célèbre bibliothèque de Louis de Bruges, seigneur de la Gruthuyse, fameux amateur de livres, dont les devises et les supports se voient au bas de la miniature principale. Ses armoiries même sont recouvertes par celles de France, parce qu'après la mort de la Gruthuyse (1492) sa bibliothèque passa à Louis XII.

On apprend dans la préface que cet ouvrage a été translaté de latin en français à la requête de très noble baron mon doux seigneur Jehan Chevalier, né de Sainte-Rachine, seigneur de Dampierre et de Saint-Dizier. L'original latin est sorti de la plume impériale de Frédéric II. On sait que cet empereur savant composa un livre *de re accipitariâ*, sur l'art de fauconnerie, et qu'il le dédia à son fils Mainfroi.

Senebier dit qu'au milieu de cette multitude de peintures on distingue quelques dessins de faucons et de chevaux de chasse faits le siècle dernier par M. Huber, qui s'occupait de recherches sur les oiseaux de proie.

9° *Chronique de du Tillet*, manuscrit folio, papier. Cet ouvrage bien connu est dédié à Charles IX. Il a été imprimé en 1578 et souvent dès-lors. On y voit les portraits en pied des rois de France peints avec beaucoup de goût et de finesse. A dater de Charles VII, ces portraits acquièrent un grand mérite de ressemblance. Le dernier est celui de François Ier. Des blasons peints très soigneusement ornent ce manuscrit curieux dont l'écriture cursive est du seizième siècle.

10° *Chapitres de l'ordre de la Toison-d'Or*, grand in-4°, papier. Ce beau manuscrit renferme tous les chapitres de cet ordre célèbre tenus jusqu'à celui que Philippe II tint à Gand en 1559. Il renferme les costumes de l'ordre, les armoiries de tous les chevaliers et les portraits de quelques chevaliers illustres. Parmi ceux-

ci figurent les ducs de Bourgogne. Le portrait de Charl
raire est curieux. Ce prince n'a pas l'air farouche que
la plupart de ses effigies. Toutes ces miniatures sont
Ce manuscrit est relié en maroquin rouge aux armes
la Toison-d'Or.

11° *Armoiries des chevaliers du Saint-Esp*
grand in-folio sur papier très richement relié en m
Les peintures très soignées ont été faites par *Colli*
çais, en 1637.

12° *Armoiries des chevaliers de la Toison d'O*.
est le pendant du précédent. Il a été peint *par la femm*
Collier.

13° *Recueil des armes des chevaliers de Lorraine*, manuscrit in-folio, sur papier, relié en deux volumes. Les armoiries de 402 chevaliers sont peintes avec leurs couleurs.

La bibliothèque de Genève possède encore d'autres livres manuscrits de blasons et de généalogies.

Les manuscrits français, dans le catalogue de Senebier, sont au nombre de 197. Leur nombre a augmenté dès-lors. Parmi les plus précieux figurent, sans contredit, les manuscrits de Calvin (quelques volumes de lettres de ce réformateur sont en latin); les pièces relatives à la Réforme qui ont été classées dans une longue série de registres; plusieurs biographies inédites des réformateurs; les correspondances des réformateurs; celles des Eglises protestantes de France avec la vénérable Compagnie des pasteurs de Genève, les nombreux matériaux réunis par Court de Gébelin pour une histoire générale du protestantisme français. Ces collections uniques pour le nombre et pour l'importance des matériaux forment plus de cent volumes ou dossiers in-folios, dont plusieurs ont près de mille pages. Leur énumération n'entre pas dans notre plan.

La salle des manuscrits renferme aussi tous les papiers de Charles Bonnet, classés par lui avec le plus grand ordre et contenant une grande quantité de lettres à lui adressées par des hommes célèbres du XVIIIe siècle.

N'oublions pas de mentionner les manuscrits de Bonivard, entr'autres un volumineux *Recueil historique*, in-folio, sur papier. Cet ouvrage renferme une description et une histoire des Gaules, une histoire romaine, une histoire des empereurs d'Occident et

, et une histoire des rois de France qui régnèrent jus-
86.

onge du vieil pélerin et le *Songe du vergier*, deux ma-
s sur papier, méritent une mention. Ce dernier renferme
montrances respectueuses adressées à Charles V et à Char-
l sur le gouvernement de l'Etat.

ı manuscrit présente de l'intérêt à cause de sa provenance.
t la Relation du siége d'Orléans par les Anglais en 1428, folio, pier. A la suite de cette relation se trouve le procès de la Pu-
elle, les réponses qu'elle fit à ses juges et la révision de son procès par les commissaires du Pape. Ce manuscrit fut donné à la bibliothèque de Genève par Jean-Jacques Rousseau Il est ainsi annoté de sa main : ***Pour la bibliothèque de Genève de la part de Jean-Jacques Rousseau, citoyen.***

Enfin, citons en terminant la CITÉ DES DAMES, par Christine de Pisan, manuscrit in-folio sur velin, enrichi de belles miniatures.

Pour tout le reste nous ne pouvons que renvoyer à l'excellent catalogue de Senebier.

CINQUIÈME SALLE, DITE DE LA BIBLIOTHÈQUE CIRCULANTE.

On passe de la salle des manuscrits dans cette grande pièce en montant quelques degrés. Elle a aussi une entrée particulière réservée au public qui vient échanger des livres tous les jours de une heure à deux heures, excepté le jeudi.

La salle de la bibliothèque circulante contient environ 3,000 volumes de bons livres dans tous les genres, qui ont leur catalogue particulier, et qui sont renouvelés à mesure qu'ils se détériorent par un fréquent usage. On comprend que cette pièce ne renferme ni livres rares ni livres précieux. Elle est ornée des bustes de Jean-Jacques Rousseau et de Charles Bonnet. On y voit les portraits de MM. de Sismondi, de Candolle, Pierre Prévost, Pictet, professeur et l'un des fondateurs de la Bibliothèque britannique, Picot, Cellérier, Naville, Bellot, Töpfer, etc., etc.

SIXIÈME, SEPTIÈME ET HUITIÈME SALLES.

Ces trois pièces, plus petites que les précédentes avec lesquelles elles communiquent, sont près du logement du bibliothécaire dont l'entrée est sur la promenade de Saint-Antoine.

La sixième contient un grand nombre d'éditions des textes sacrés, les atlas et les grands ouvrages à figures, la partie géographique et les voyages. Le grand ouvrage sur l'Egypte est placé dans une armoire construite exprès.

La septième est consacrée aux ouvrages de technologie, de médecine et de chimie.

La huitième renferme tous les livres relatifs aux arts du dessin, à la peinture, à la sculpture, à la gravure, à la numismatique et aux beaux-arts en général.

Les doublets, les livres incomplets ou mis au rebut, sont relégués dans la partie supérieure du bâtiment où était à l'origine de l'établissement et jusqu'au commencement du XVIIIe siècle la bibliothèque primitive.





